

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux et doux ;
averses cet après-midi
Min. : 32 — Max. : 40

FÊTE DU JOUR
S. Nicolas, év. et conf.

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

M. Jean Lesage annonce la 1ère étape du remaniement ministériel

Trois nouveaux ministres, trois permutations

Mme Casgrain devient ministre d'État, Pierre Laporte aux affaires municipales

QUÉBEC, (DNC). — M. Jean Lesage a annoncé, hier, la nomination de trois nouveaux ministres et la permutation de trois autres au sein du cabinet. A 11 heures et 55 minutes, le premier ministre sortant de la salle du conseil exécutif, suivi de M. Pierre Laporte, député de Chambly, de Mme Claire Kirkland-Casgrain, de Jacques-Cartier et de M. Carrier Fortin, de Sherbrooke, a déclaré à la foule assemblée dans l'antichambre : "Voici mes trois nouveaux ministres : M. Pierre Laporte, aux affaires municipales, M. Carrier Fortin et Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministres d'État". Avec fierté, M. Lesage a souligné que Mme Kirkland-Casgrain, après avoir été la première femme députée à l'Assemblée législative du Québec devenait la première femme ministre dans un cabinet de la province. Le premier ministre a ensuite annoncé que M. Gérard-D. Lévesque, député de Bonaventure, quittait les pêcheries et la chasse pour devenir ministre de l'industrie et du commerce, à la place de M. André Rousseau, défait dans L'Islet au cours des dernières élections.

M. Gérard Cournoyer, ministre des transports et des communications ;
M. Bernard Pinard, ministre de la voirie ;
M. Emilien Lafrance, ministre du bien-être social et de la famille ;
M. Lionel Bertrand, secrétaire de la province ;
M. Alphonse Couturier, ministre de la santé ;
M. Gérard-D. Lévesque, ministre du commerce et de l'industrie ;
M. Bona Arseneault, ministre des pêcheries et de la chasse ;
M. René Saint-Pierre, ministre des travaux publics ;
M. Lucien Cliche, ministre des terres et forêts ;
M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales ;
M. George C. Marler, ministre d'État et leader du gouvernement au Conseil législatif ;
Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'État ;
M. Carrier Fortin, ministre d'État.

NOTES BIOGRAPHIQUES
Voici quelques notes biographiques des trois nouveaux ministres.

M. LAPORTE

Me Laporte est né à Montréal, le 27 février 1921 ; il a fait ses études classiques au Collège de l'Assomption, où il a

obtenu son baccalauréat ès arts. Il a étudié le droit à l'université de Montréal et est entré au Barreau de la province de Québec, en 1945. Durant son séjour à l'université, il a remporté, à deux reprises, le trophée Villeneuve, prix décerné au gagnant du concours d'éloquence inter-universitaire.

Avant de devenir vice-président général de la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, Me Laporte a été président de plusieurs comités de cet organisme.

Journaliste au quotidien "Le Devoir" pendant plus de 16 ans, c'est lui qui remplissait les colonnes réservées à la politique provinciale. Il a assumé ces fonctions à la tribune des journalistes au Parlement de Québec, durant 13 années. Il a suivi avec opiniâtreté le travail de l'Assemblée législative, des différents comités de l'Assemblée, du Conseil législatif et des divers ministères qui constituent l'administration provinciale.

Sans cesse, il a lutté contre l'Union nationale, impartiallement et sans faiblesse, il a toujours dénoncé les abus et les erreurs du régime. Il a écrit un livre à succès, intitulé : "Le vrai visage de Duplessis". C'est lui qui a fait éclater l'affaire du gaz naturel.

Me Laporte épousa en 1945, Mlle Françoise Brouillet. Il est père de deux enfants : Claire, 14 ans et Jean, 4 ans.

VOIR PAGE 2 : TROIS NOUVEAUX MINISTRES

Une première étape qui inaugure des changements profonds

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — La première étape du remaniement ministériel peut sembler à première vue un rapiéçage. Cependant un examen plus attentif permet de découvrir des précédents laissant deviner des intentions qui pourront provoquer d'ici quelques mois une modification profonde du Conseil exécutif de la province.

En étudiant les aspects du remaniement d'hier, il faut tenir compte, comme l'a déclaré le premier ministre, qu'il ne s'agit que d'une première étape, la deuxième devant avoir lieu pendant ou après la prochaine session.

M. Jean Lesage, en plus d'avoir nommé la première femme ministre dans l'histoire de la province, a créé deux importants précédents : il s'est écarté, dans le choix de ses trois nouveaux ministres, du traditionnel droit d'ancienneté et n'a pas craint de faire des permutations au sein de son cabinet.

En effet, deux nouveaux ministres, M. Pierre Laporte et Mme Claire Kirkland-Casgrain, sont relativement de nouveaux venus puisqu'ils ne siègent à l'Assemblée législative que depuis les élections partielles de décembre 1961. Quant au troisième, M. Carrier Fortin, élu le 14 novembre dernier, il n'a aucune expérience parlementaire, sinon les quelques dix ans passés au conseil municipal de Sherbrooke où il s'est signalé comme expert en finances publiques.

La nomination de M. Laporte prouve que le premier ministre n'a guère pris au sérieux les accusations portées contre le député de Chambly par son adversaire au cours de la dernière campagne électorale.

S'il fallait à M. Lesage un certain courage pour ne pas tenir compte des "vieux" militants du parti et ceux du cru de juin 1960, il lui en fallait davantage pour bousculer certains ministres en place et les obliger à occuper d'autres postes.

On songe particulièrement à M. Bona Arseneault qui a dû céder les terres et forêts à M. Lucien Cliche pour devenir ministre des pêcheries et de la chasse.

Ce n'est certainement pas avec plaisir que M. Arseneault se voit forcé d'accepter ce ministère, même si publiquement il a déclaré hier que le premier ministre ne pouvait pas lui faire un plus beau cadeau.

"C'est une excellente transaction" a ajouté M. Arseneault en se demandant, en souriant, quelle vengeance le premier ministre pouvait bien avoir à assouvir envers M. Cliche en lui confiant les terres et forêts.

M. Arseneault laissait ainsi entendre que le ministère des terres et forêts n'était pas de tout repos et que la coupe de bois sur la Manicouagan et la vente du bois à pulpe des cultivateurs et des colons étaient des problèmes ardues qui inévitablement attireraient au ministre responsable des critiques acerbes. M. Arseneault en a eu l'expérience. En acceptant les pêcheries et la chasse, il se console en disant que son état de santé ne lui permet plus de travailler de 15 à 16 heures par jour et cela même souvent au cours des fins de semaine.

La nomination du jeune et brillant Gérard-D. Lévesque à l'industrie et au commerce est heureuse, d'autant plus que ce ministère, en collaboration avec le Conseil d'orientation économique, est appelé à devenir l'un des plus importants de l'administration provinciale. On sait que ce ministère sera le principal responsable de la mise en oeuvre de la planification économique conçue par le C.O.E.

Le remaniement partiel d'hier infuse un élan de jeunesse et de dynamisme au cabinet.

Un loustic a même lancé ce mot malicieusement : "Avec les six 'L' : Lesage, Lapalme, Lajoie, les deux Lévesques et Laporte, nous avons l'alle mandante du conseil ; les autres, c'est l'alle traînante."

Ce propos est certainement injuste envers quelques autres ministres, mais il illustre bien deux tendances réelles au sein du cabinet.

LA DEUXIEME ETAPE

Avec les nominations d'hier se dessine déjà la deuxième étape du remaniement ministériel. On remarquera d'abord que deux nominations semblent temporaires. On peut être assuré que le nouveau ministre d'État, M. Carrier Fortin, deviendra ministre des finances, porte-feuille.

VOIR PAGE 2 : UNE PREMIERE ETAPE

Nehru : attendons de voir l'importance du retrait des envahisseurs chinois

TEZPUR. — Le premier ministre Nehru, en route vers la frontière sino-indienne où il se rendra compte des besoins de son armée, a déclaré hier qu'il ne croit pas que les troupes chinoises qui se retirent des lignes de front avancées, reviendront ultérieurement sur leurs pas.

Nehru a également affirmé lors d'un ralliement public à Gauhati, dans l'Assam, que "l'agression chinoise contre l'Inde" a posé un problème non seulement pour l'Inde mais pour le monde entier.

"Ce qui s'est passé à nos frontières est un événement historique", a-t-il dit. "C'est pourquoi les yeux du monde sont tournés vers nous".

Nehru a encore dit à la foule que si les Chinois "osent" revenir, "ils seront accueillis de pied ferme".

"Nous avons été trompés une fois et nous ne nous ferons plus prendre", a-t-il dit. Selon M. Nehru, l'Inde ne peut avoir d'objection à la décision chinoise de cesser le feu unilatéralement, annoncée le 21 novembre.

"Nous aimerions qu'ils se retirent de notre territoire. Ils

Voir page 2 : Nehru



Les ministres ont prêté hier le serment d'office. On reconnaît de gauche à droite : M. Paul Earl (revenu provincial) ; M. Carrier Fortin (ministère d'État) ; M. Pierre Laporte (affaires municipales) ; Mme Claire Kirkland-Casgrain (ministère d'État) ; M. Bona Arseneault (chasse et pêche) ; M. Lucien Cliche (terres et forêts) ; M. Gérard-D. Lévesque (industrie et commerce).

(Photo "Le Devoir" à Québec).

Les rebondissements de l'affaire Gordon

Le manque de préparation des députés

OTTAWA (DNC). — Beaucoup plus important que "l'affaire de la Place Pigalle", est le manque de préparation de nos représentants qui vont assister et participer à des réunions de l'OTAN ou d'autres organismes similaires, a déclaré hier un porte-parole du Nouveau parti démocratique, M. Andrew Brewin.

Ce dernier, qui parlait hier devant les étudiants de l'université Queen's, de Toronto, a dit que la responsabilité de cet état de chose retombe sur le secrétariat aux affaires extérieures, dont M. Howard Green est le titulaire.

Il a dit que le comité des affaires extérieures qui peut constituer une excellente école de formation pour ceux de nos représentants qui doivent se rendre à l'étranger, n'a pas encore été convoqué par le Parlement.

Il a dit que le gouvernement a réussi à éviter tout débat sur les affaires extérieures et que les Canadiens ne savent pas sur quel pied danser à propos des armes nucléaires. On nous dit d'une part que le Canada ne possède pas d'armes nucléaires, mais qu'il en possède peut-être et que, de toute façon, il faudrait construire des abris antinucléaires.

- Manifestation à Ottawa
- Balcer oblige le CN à étudier le statut des Canadiens français...
- Nouvelles protestations

Le tumulte soulevé par les déclarations de Donald Gordon a atteint un paroxysme hier.

● A Ottawa, 300 étudiants de langue française ont brûlé en effigie le président des Chemins de fer nationaux sur la Place de la Confédération et ils ont manqué en venir aux coups avec la police et les pompiers lorsque ceux-ci ont interrompu leur manifestation ; quatre étudiants ont été arrêtés et remis en liberté provisoire ; un cinquième a été détenu jusqu'à sa comparution en soirée.

● Les étudiants, tous de l'université d'Ottawa, ont ensuite présenté au premier ministre un mémoire demandant la destitution de M. Gordon, dont le traitement dépasse celui de tous les autres fonctionnaires de l'Etat ; les étudiants de l'université Laval ont adressé la même requête par télégramme au premier ministre.

● En réponse à une requête portant 25,000 signatures et demandant la nomination de Canadiens français à la direction des Chemins de fer nationaux, M. Léon Balcer, ministre des transports, a révélé qu'il avait ordonné à M. Gordon de modifier l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil d'administration de la société qui aura lieu à Montréal, le 13 décembre ; le ministre a fait inscrire les sujets suivants : statut des Canadiens français dans le personnel des Chemins de fer nationaux, méthodes utilisées par la société pour recruter et donner de l'avancement à son personnel, possibilité de nommer à des postes supérieurs les employés de langue française.

● En Chambre, le député conservateur Ronald English (Gaspé) a déclaré que le front commun de la députation québécoise dans l'affaire Gordon n'existait plus du fait que libéraux et créditistes s'étaient précipités à la rencontre de la délégation étudiante au pied de la Tour de la paix.

● Enfin, on a continué d'élever des protestations de part et d'autre ; hier, c'était au tour de M. Gérard Picard, président fédéral adjoint du Nouveau parti démocratique, du conseil municipal de Boucherville et de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec (CSN).

Outre la destitution de M. Gordon, les étudiants de l'université d'Ottawa ont réclamé la nomination immédiate de neuf Canadiens français à la vice-présidence des Chemins de fer nationaux. Le premier ministre a promis de transmettre la requête à M. Gordon, ont dit les étudiants à leur sortie du Parlement.

Voir page 2 : L'affaire Gordon



Errata : ne pas lire 0, mais 1 Canadien français aux forêts

"Le Devoir" soulignait récemment qu'il n'y avait aucun Canadien français au ministère fédéral des forêts.

Souignons que depuis ce temps, M. L.-Z. Rousseau a été nommé sous-ministre associé. Après cette nomination, survenue en avril, M. Rousseau est devenu sous-ministre en juillet.

Signalons toutefois que M. Rousseau est âgé de 61 ans et qu'il doit bientôt prendre sa retraite.

Le même article relevait qu'il y avait, en janvier, un Canadien français sur 14 hauts fonctionnaires, au ministère des mines et des relevés techniques. Le sous-ministre Marc Boyer étant décédé en novembre, la roue veut qu'un anglophone le remplace, ce qui donnerait zéro pour les Canadiens français aux mines et relevés techniques.

Le contrat a été accordé à la Havilland Aircraft of Canada Limited, à Downsview, en

Le Pentagone adjuge un contrat au Canada

WASHINGTON. — Le Pentagone a accordé hier un contrat de \$25,839,665 à une avionnerie canadienne pour la construction de 48 avions de transport Caribou. (Ces appareils décollent et se posent sur de courtes distances).

Le contrat a été accordé à la Havilland Aircraft of Canada Limited, à Downsview, en

Ontario, et les livraisons doivent commencer dans un an.

En vertu d'un accord différent, le gouvernement des Etats-Unis fournira les moteurs de ces appareils.

Le "Caribou" est le plus gros avion à ailes fixes utilisé par l'armée. Il pèse 28,500 livres, peut transporter 32 passagers et une cargaison de 7,100 livres.

Quelques heures plus tard, à Ottawa, le ministre de la production de défense, Raymond O'Hurley, a confirmé cette nouvelle, sans y apporter de commentaires.

Ce nouveau contrat porte à 162 le nombre d'appareils de ce type acquis par l'armée américaine. Trente-quatre ont été livrés cette année et 53 autres doivent l'être en 1963.

TELEGRAMMES DE QUEBEC

QUÉBEC — M. René Lévesque a déclaré hier à des journalistes que le ministère des Richesses naturelles avisera prochainement dans le cas de la concession minière située près de la baie d'Ungava, pour laquelle la compagnie Atlantic Iron Ores a négligé de demander son permis d'exploitation. Le député de Laurier a révélé qu'aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet et que l'on verrait ce qu'il y aurait à faire.

M. Gérard-D. Lévesque, nouveau ministre de l'industrie et du commerce, demeure le benjamin du cabinet. Agé de trente-six ans, il est suivi de Mme Claire Kirkland-Casgrain, laquelle, d'après certaines recherches statistiques, serait âgée de trente-huit ans.

Voir page 2 : Télégrammes

Dans Le Devoir ce matin...

- Un nouveau quotidien à Montréal ? Claude Ryan dit ce qu'il en pense à la page 3.
- Le maire Drapeau dit, devant le corps diplomatique, la conception qu'il se fait du thème de l'Exposition universelle : Terre des hommes. (A la page trois).
- Fernand Bourrel a assisté à une conférence de presse de M. Sévigny à Ottawa. Il en est sorti indigné. Il s'en explique à la page 16.
- "Oui, non, si..." André Lauréndeau commente, en éditorial, la politique du gouvernement fédéral en matière d'armes nucléaires.
- Au bloc-notes, Paul Sauriol analyse la "solution Caouette" de notre libération économique.



M. Gérard-D. Lévesque reste, à 36 ans, le benjamin du cabinet provincial. Ses responsabilités seront plus lourdes désormais, puisqu'il assume la direction d'un des ministères les plus importants, celui de l'industrie et du commerce.



Marcel Chaput reste au RIN

M. Marcel Chaput n'abandonnera pas le RIN pour fonder son propre parti politique. Le chef séparatiste qui a nourri ce projet pendant plusieurs semaines a changé d'idée ces derniers jours, préférant accepter le rôle que lui a offert le comité central du RIN, celui d'organisateur d'un parti politique à l'intérieur de ce mouvement d'indépendance.

M. Chaput a fait part de sa décision à un groupe de ses partisans, réunis mardi soir au mont St-Louis, pour jeter les bases d'un parti politique indépendant du RIN. Il leur a plutôt annoncé

VOIR PAGE 2 : MARCEL CHAPUT RESTE AU R.I.N.

Trois nouveaux ministres...

(Suite de la première page)

Me Laporte a été élu la première fois à l'Assemblée législative le 14 décembre 1961.

MME KIRKLAND-CASGRAIN

Née à Palmer, Mass., elle a fait ses études primaires à Villa-Maria, à Montréal. Elle poursuit ses études à l'université McGill où elle obtint ses grades en 1957 et la maîtrise en 1958. Elle fut conseillère de la jeunesse libérale du comté de Jacques-Cartier jusqu'en 1960, présidente du comité de la constitution de la Fédération des femmes libérales du Québec. Elle est membre fondateur de l'Association des femmes avocates de la province de Québec.

Elle pratique simultanément le droit dans sa propre étude à Ville Saint-Pierre et dans le bureau Cerini & Jamieson, à Montréal. Elle fut conseillère de la jeunesse libérale du comté de Jacques-Cartier jusqu'en 1960, présidente du comité de la constitution de la Fédération des femmes libérales du Québec. Elle est membre fondateur de l'Association des femmes avocates de la province de Québec.

Aux élections partielles de 1961, elle fut élue députée du comté de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative. Elle succéda à son père, le Dr C.A. Kirkland, député du même comté durant 22 ans et ministre d'Etat dans le cabinet Lesage. Elle devenait au même moment la première femme à siéger à l'Assemblée législative.

Le 1er mai 1954, elle épousa Me Philippe Casgrain, avocat associé au bureau Byers, McDougall, Johnson, Casgrain & Stewart. Le couple a trois enfants: Lynne, 7 ans; Kirkland, 6 ans, et Marc, 2 ans.

M. CARRIER FORTIN

M. Fortin est né à Beauceville, le 9 septembre 1915. Il a fait ses études secondaires au Séminaire de Québec et est licencié de la faculté de droit de l'université Laval.

Leader du conseil municipal, réélu par acclamation, il est échevin de la ville de Sherbrooke depuis 9 ans et demi. Il a été bâtonnier du district de St-François, de 1954 à 1961, secrétaire de la faculté de droit de l'université de Sherbrooke, dont il est membre du conseil de direction.

Me Fortin est professeur de droit civil et de législation ouvrière à la faculté de droit de l'université de Sherbrooke, directeur de la Société d'assurance-vie Desjardins, et fondateur, avec quinze ouvriers d'Asbestos, de la Coopérative d'habitation d'Asbestos, la première en Amérique du Nord, en 1941.

Le 9 septembre 1943, il épousa Mlle Solange Gobeil. Il est père de trois enfants: Jean-Marie, Pierre et Claire.

Télégrammes...

(Suite de la première page)

Le premier ministre a annoncé qu'il nommerait d'ici la fin de l'année les nouveaux adjoints parlementaires. Sous l'ancienne législature, il y en avait sept: MM. Jean-Jacques Bédard, adjoint du procureur général, Oswald Parent, au revenu, Glen Brown, à l'agriculture et à la colonisation, Gérard Lemieux, à la famille et au bien-être, Henri Coiteux, à l'industrie et au commerce, Roger Roy, aux finances, et Laurent Lizotte, à la santé; ce dernier a subi la défaite aux dernières élections.

Le nouveau cabinet provincial s'est réuni deux heures à peine après la nomination des nouveaux ministres, soit à 2 h. 35, hier après-midi. A sept heures hier soir, la séance n'était pas encore terminée. Avant la réunion, le premier ministre a déclaré qu'il n'aurait rien de spécial à annoncer après le conseil.

A l'occasion de la période des fêtes, les bureaux du gouvernement fermeront leurs portes le vendredi soir, le 21 décembre, pour rouvrir le jeudi matin, le 27, de même que du vendredi soir, le 28, au jeudi matin, le 3 janvier.

Le premier ministre a dit que, selon la tradition, les fonctionnaires provinciaux recevront leurs bonis de Noël. On sait que les employés de la province touchent moins de \$2.600 par année, reçoivent un bonus de \$25, s'ils sont mariés, et de \$10, s'ils sont célibataires.

M. André Rousseau a quitté définitivement hier le cabinet provincial. On sait que l'ex-ministre du commerce et de l'industrie a subi la défaite dans son comté de L'Islet aux dernières élections. M. Rousseau a déclaré qu'il demeurait membre du conseil exécutif de la Fédération libérale du Québec, et qu'il prendrait part aux activités de cet organisme. "Je crois encore à l'action politique, mais à l'heure actuelle, je ne prévois pas que je puisse accepter d'autres candidatures. M. Rousseau a offert hier aux courriers parlementaires un dîner d'adieu.

Nehru...

(Suite de la première page)

se sont retirés de plusieurs endroits, mais attendons pour voir jusqu'où ils iront".

Nehru a souligné qu'il avait de nouveau demandé aux Chinois de retourner à leurs positions le 8 septembre, avant le déclenchement du conflit.

Accompagné de sa fille, Mme Indira Ghandi, et du ministre de la défense Chavan, Nehru a rencontré les chefs militaires indiens à Tezpur.

Il doit se rendre sur le front aujourd'hui rencontrer les soldats indiens et inspecter les positions avancées. Il rentrera à la Nouvelle-Delhi dans l'après-midi.

D'autre part, le journal *Indian Express*, de la Nouvelle-Delhi, a mis Nehru au défi d'exposer "sans équivoque" toute l'histoire concernant les clauses de la Russie pour la vente des réacteurs Migs à l'Inde.

Nehru et Chavan ont dit au Parlement mardi que la Russie avait donné l'assurance que les réacteurs promis seraient livrés et que la Russie aiderait à la construction d'une usine pour en fabriquer d'autres.

Le journal laisse entendre que Moscou a peut-être mis comme condition que les Migs ne soient pas employés contre la Chine communiste. Il demande des détails à Nehru.

Le *Times* de l'Inde écrit pour sa part que la décision russe implique que Moscou considère le conflit de frontière "comme une affaire mineure qui ne nuit pas sérieusement aux relations de Moscou avec l'Inde et les puissances non engagées".

Une première étape...

(Suite de la première page)

le que détiennent actuellement le premier ministre. De plus, on a l'impression que M. Lucien Cliche ne demeurera pas longtemps ministre des terres et forêts.

Il est question depuis quelque temps que ce ministre soit démembré, les forêts passant aux richesses naturelles, et les terres (cartographie, arpentage, etc.), à l'agriculture et à la colonisation.

A ce moment, M. Cliche pourrait obtenir le poste que le rumeur lui confie depuis longtemps, celui de procureur général, laissant ainsi à M. Georges-Emile Lapalme le seul ministère des affaires culturelles.

Un autre démembrement de ministère est possible. Celui des pêcheries et de la chasse, les pêcheries commerciales étant confiées à l'industrie et au commerce, et la pêche sportive, la chasse, la conservation de la faune et les parcs nationaux passant au ministère du tourisme qui pourrait être créé au cours de la prochaine session.

Si la deuxième étape consiste en l'accomplissement des promesses que laisse entrevoir la première, le remaniement ministériel amorcé hier donnera réellement au cabinet un nouveau visage et en fera un instrument efficace d'administration.

Marcel Chaput reste au RIN...

(Suite de la première page)

ce qu'à compter du 29 décembre, il agira comme organisateur de ce parti du RIN, dont la fondation officielle est prévue pour le printemps 1964.

M. Chaput a fait une tournée de quelque 400 milles en fin de semaine, de Hull à Québec, dans le but de sonder le terrain auprès de ses nombreux amis dans la province. La plupart, semble-t-il, lui auraient reproché de vouloir faire cavalier seul et d'abandonner le mouvement qu'il a lui-même contribué à faire naître.

La déclaration de M. Chaput, mardi soir, a provoqué une vive réaction parmi ses lieutenants présents dont certains représentent plusieurs centaines de sympathisants séparatistes. Il reste à M. Chaput un espoir: c'est de repousser, au congrès du RIN en février prochain, toute la question du parti politique, de son urgence et de faire adopter sa création immédiate.

Rien n'indique toutefois qu'il titre d'organisateur M. Chaput ait droit à une rémunération nationale.

L'affaire Gordon...

(Suite de la première page)

arrivés sur les lieux pour éteindre le feu qui brûlait l'effigie. Les policiers ont interrogé les étudiants pour savoir qui étaient "leurs chefs", mais ceux-ci ont refusé de répondre en expliquant qu'ils ne parleraient qu'à des policiers de langue française.

A midi, la gendarmerie est intervenue et la foule se dispersa. Plusieurs étudiants ont déclaré que ce groupe comprenait "certains" membres du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

Cinq étudiants ont été arrêtés. Quatre ont été remis en liberté provisoire moyennant cautionnement; le cinquième a été détenu jusqu'à sa comparution ce soir. Ce dernier aurait été molesté par la police et il aurait perdu connaissance dans sa cellule, selon un porte-parole des étudiants.

Les trois délégués étudiants auprès du premier ministre, Claude Lemelin, Jean Gobeil et Jean-Pierre Roubreau, ont expliqué à M. Diefenbaker que la vague nationaliste qui secoue présentement le Québec tenait à l'indifférence et à la condescendance méprisante de l'administration fédérale à l'égard des Canadiens français.

M. Gordon n'a pas inventé cette injustice, disait leur mémoire, mais il a eu l'arrogance d'en faire l'apologie. Les étudiants ont demandé à M. Diefenbaker d'insister auprès du président des Chemins de fer nationaux pour qu'il retire ses paroles injurieuses et de le démettre de ses fonctions s'il refusait.

Durant la manifestation, une édition spéciale de "La rotonde", organe des étudiants de l'université, a été distribuée à 2.500 exemplaires. M. Gordon y apparaissait à la une, le cou entouré de la corde du pendu.

LE DANGER DE S'INQUIETER

Quand on a des problèmes domestiques, financiers, de santé ou de travail, l'esprit en est préoccupé jour et nuit, et si la personne qui s'inquiète travaille comme conducteur de véhicules ou surveille des machines compliquées, le résultat peut être dangereux.

Elle est déclarée!

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

Création d'une commission de l'imprimé

L'Office catholique national des techniques de diffusion annonce la création d'une commission de l'imprimé. Ce nouvel organisme poursuivra, dans le domaine de l'imprimé, l'information et la formation chrétiennes du public déjà entreprises par l'Office des techniques de diffusion dans les secteurs de la radio-télévision et du cinéma.

La création d'une commission de l'imprimé s'inscrit dans le contexte apostolique du concile. On sait qu'un schéma sur les moyens de communication sociale a récemment été étudié par les pères du concile.

M. l'abbé Yvon Desrosiers et M. Robert Allayn-Pichette sont responsables conjointement de la commission de l'imprimé avec bureaux à Montréal.

L'abbé Desrosiers, originaire de l'Épiphanie, est docteur en théologie, de Rome. En 1956, il obtenait un doctorat en philosophie, de Louvain. Il enseigne ces deux matières au séminaire de Joliette et à l'université de Montréal.

M. Robert Allayn-Pichette est originaire du Nouveau-Brunswick. Ancien boursier du

Elu vice-président

Le maire de Fabreville, M. Lucien Dagenais, a été élu vice-président de la Corporation interurbaine de l'île Jésus, lors de la dernière séance de cet organisme.

Toutes les municipalités de l'île Jésus sont maintenant des villes et le conseil de comté de jadis fut remplacé, il y a quelques années, par l'organisme précité qui s'intéresse au bien-être de l'île Jésus. Le président, depuis la fondation de la corporation, est M. Olier Payette, maire de Sainte-Rose.

Conseil des arts du Canada, il fut rédacteur au quotidien acadien "L'Évangéline", puis annonceur à la Société Radio-Canada, à Moncton, N.B., et au poste CKCH, à Hull, P.Q.

L'une des principales tâches de la Commission de l'imprimé sera d'établir des relations entre l'Eglise et le monde de la presse.

M. R. Garry parlera de la Malaisie

M. Robert Garry, professeur agrégé à l'Institut de géographie de l'université de Montréal, donnera une causerie, dimanche prochain, au local de l'Accord, 1426, rue Stanley, à 8h.30, sous les auspices du Comité des échanges culturels. L'admission générale est de 75 cents et de 50 cents pour les membres.

M. GARRY, titulaire des cours de géographie humaine à la télévision, parlera de la MALAISIE, ce pays de la lointaine Océanie qu'il a eu l'occasion de visiter le printemps dernier en tant que délégué à la Conférence des géographes de l'Asie du Sud-Est à Kuala-Lumpur.

Le conférencier s'est taillé une réputation d'artiste-photographe auprès des habitués des conférences de la Société de géographie de Montréal.

CHEMISES




Spécialités :

CHEMISES 13½ à 20

SOUS-VETEMENTS 32 à 52

H. PREVOST Ltée

406 est, Sainte-Catherine, angle Saint-Denis — AV. 8-6153

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER



dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Agent général pour le Canada: J. Alfred Dumont, Montréal



Seagram's Crown Royal

EMBALLAGE DES FÊTES DANS TOUS LES MAGASINS DE LA R.A.Q.

Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Waterlton, Ont.

ACCORD PARFAIT

DU CHARME ET DE L'ÉLÉGANCE

vision naturel de mutation "Emba" Tourmaline "baigt"

fourrure vouée au grand style.

De la collection souveraine chez **EATON**

Salon de la fourrure, au troisième.



Dans tous les endroits chics des grandes capitales du monde entier, les connaisseurs réclament toujours le "P.J."



PERRIER - JOUËT

Le Champagne

de haute noblesse

En vente dans tous les bureaux de la Régie des alcools du Québec

- CHAMPAGNE
- PERRIER - JOUËT
- EPERNAY, FRANCE



Trois agents du Service de la police de Montréal ont reçu des récompenses hier, de la part de l'Association des banquiers canadiens, en témoignage de la bravoure qu'ils ont démontrée lors de l'arrestation de voleurs de banque. M. Louis Hébert, gérant général de la Banque Canadienne Nationale, a présenté ces récompenses à l'agent Jean-Guy Bertrand dont l'acte de bravoure remonte au mois de mai 1960; un jugement de la Cour d'appel, de date assez récente, a marqué l'épilogue de cette affaire. Les agents Yvon Brunelle et Yves Fréchette ont eu raison de cinq voleurs de banque, tous armés, le quatre janvier 1962. Chaque agent a reçu \$500.

"Le mécontentement gronde chez les Franco-Ontariens"

"Le mécontentement gronde chez les Franco-Ontariens", titre le numéro du **Trait d'union**, organe de la Fédération des clubs sociaux franco-ontariens. Exaspérée par l'insuccès de la lutte qu'elle mène depuis toujours en faveur de l'enseignement du français dans les écoles, la minorité française se tourne vers l'action politique directe.

C'est un avocat montréalais, Me Gérard Raymond, qui a lancé l'idée dans un article publié par le journal **LE DROIT**. "Il devient urgent, a-t-il dit, de convoquer les états généraux, c'est-à-dire les chefs de file dans tous les domaines, pour décider de l'action politique sous l'étiquette de parti franco-ontarien avec, pour objectif, l'Assemblée législative, à Toronto."

A l'appui de cette idée, M. Raymond a précisé que le groupe franco-ontarien était maintenant homogène, bien organisé et numériquement fort. "Les méthodes employées depuis les dernières années sont maintenant désuètes. Il faut dorénavant choisir une avenue qui mène au terme de sa destinée: l'épanouissement de la culture française, la conservation de sa religion et l'enrichissement collectif."

Il a suggéré de constituer un comité de trois personnes dans chaque région où la population francophone est suffisamment nombreuse, de créer un comité central dont le siège social sera à Ottawa et d'élire un chef intégre et transcendant, "type René Lévesque".

"Depuis 20 ans, a conclu M. Raymond, les protestations ont été faites systématiquement et avec discernement. La population d'Ontario, tant anglo-protestante qu'anglo-catholique, a été suffisamment mise au courant et sollicitée d'agir, mais ses chefs ont toujours fait la sourde oreille. Il serait vain de continuer dans la même voie; ce serait perte d'énergie qui peuvent mieux servir dans un autre domaine, à l'avenir."

Relevant cette suggestion de Me Raymond, le **Trait d'union** commente: "Nous n'avons peut-être pas suffisamment exploité en effet le jeu des partis politiques, mais il n'est pas trop tard."

Les premières manifestations de cette velléité d'action politique directe ont déjà donné des résultats: à son dernier congrès, le parti libéral de l'Ontario a décidé d'inscrire à son programme l'enseignement du français dans toutes les écoles de la province à compter de la 3e année.

"Nous insistons et insistons de plus en plus et avec plus d'énergie que jamais pour être considérés comme citoyens à part entière, citoyens de première zone, à Stoney Creek, comme à Kingston, comme à Toronto, comme dans tout l'Ontario et dans tout le Canada. Nous aimerions sans doute, mais nous n'exigeons pas que nos compatriotes de langue anglaise apprennent notre langue. Ce que nous exigeons toutefois, c'est qu'on nous reconnaisse à Toronto, à Kingston et à Stoney Creek et partout où il y a des Canadiens français qui le demandent, le droit d'enseigner à nos enfants leur langue maternelle, écrit le **Trait d'union**."

"Il est injuste et intolérable qu'on permette à la majorité anglophone de l'Ontario de faire la sourde oreille aux revendications de la minorité francophone quand il y a des lois (bien inutiles d'ailleurs) pour obliger la majorité de langue française du Québec à protéger les droits des minorités de langue anglaise."

15,000 CARTES DE NOËL

CANADIENNES ET IMPORTÉES

de France, d'Espagne, de Hollande, de Belgique, d'Italie, etc.

SOYEZ PRATIQUE:

Achetez vos cartes tout de suite, avant la bousculade des derniers jours.

SOYEZ AVISÉ:

On jugera votre bon goût à vos cartes. Choisissez tout de suite les plus belles et les plus originales à Montréal.

LA LIBRAIRIE DU JOUR

"Chez Jacques Hébert"

3411, St-Denis, Montréal, VI. 9-2228.

(près Sherbrooke, stationnement en face)

N.B.—Vous trouverez aussi, sous le même toit, des cadeaux pour toute la famille: des milliers de livres, albums d'art, livres pour enfants, disques littéraires, paniers de Noël contenant livres et friandises, etc.

Un nouveau quotidien à Montréal?

Par Claude RYAN

Me Philippe Ferland, avocat bien connu de Montréal, annonçait hier la fondation d'une Société de propagande de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. C'est peut-être la millième société de ce genre qu'on fonde dans la province de Québec depuis un quart de siècle, et la nouvelle n'aurait sans doute pas retenu outre mesure l'attention du public si Me Ferland n'avait aussitôt précisé que la nouvelle société compte surtout exercer son action par l'intermédiaire d'un journal quotidien. La perspective de la fondation d'un journal quotidien donne toujours lieu à une effervescence d'idées et de capitaux qui ne laisse personne indifférent dans un milieu comme le nôtre. (1)

Etant donné que M. Ferland et ses amis veulent solliciter l'appui financier du grand public pour la création de ce journal, le public a le droit d'être éclairé, avant d'accorder son appui, sur les implications idéologiques et financières du projet.

Nous voulons, dit Me Ferland, "fonder un quotidien qui soit franchement et sans imposture à la fois totalement chrétien et canadien-français". Cette manière de présenter le projet constitue, à tout le moins, un vote de non-confiance assez explicite à l'endroit des trois quotidiens de langue française qui existent déjà à Montréal. Mais le ne chicanerai pas M. Ferland sur ce point; c'est son droit de considérer que les journaux actuels ne s'acquittent pas bien de leurs devoirs; c'est aussi son droit de vouloir leur substituer quelque chose de meilleur.

Là où M. Ferland se trompe, à mon sens, c'est en prétendant lancer un quotidien suivant une conception qui avait sa raison d'être au début du siècle, mais qui est aujourd'hui dépassée.

A cette époque, la position des catholiques dans la société civile était si faible qu'il leur fallait comme on dit mettre tous leurs oeufs dans le même panier et fonder des oeuvres poursuivant à la fois des objectifs religieux, économiques, sociaux et politiques. L'expérience s'est chargée de rappeler aux catholiques engagés dans ces oeuvres à la fois temporelles et religieuses le danger de confusion qu'elles faisaient inévitablement naître entre le spirituel et le temporel. On constata bientôt que des laïcs de bonne foi, qui avaient fondé des oeuvres dans un but religieux, entraînaient imperceptiblement ces mêmes oeuvres vers des orientations de caractère plus politique que religieux.

Il fallut peu à peu distinguer l'aspect proprement religieux, qui fut placé sous la conduite de la hiérarchie, et l'aspect économique-social, qui fut de plus en plus pris en charge par des laïcs agissant sous leur responsabilité propre.

Une double conséquence de cela, ce fut que les catholiques engagés dans une action proprement religieuse durent restreindre sévèrement leurs interventions dans le domaine temporel proprement dit et vice versa que les laïcs engagés dans le domaine temporel durent cesser de s'abriter, pour justifier leurs options, derrière le manteau de la religion. Cet ajustement pénible et lent a donné lieu à bien des malaises, à bien des malentendus, à bien des maladroites; on peut dire qu'il est loin d'être terminé, mais au moins il est en marche et cela est pour plusieurs un signe de santé.

La thèse de M. Ferland équivaut à considérer cet effort d'ajustement comme un reniement et à vouloir faire revivre de nos jours une association d'idées et d'objectifs qui équivaudrait aujourd'hui à une dangereuse confusion.

Il veut fonder — ce sont ses propres termes — "un bastion de la défense des intérêts canadiens-français et catholiques". En parlant ainsi, il raisonne comme si la position des catholiques n'avait pas évolué depuis le début du siècle et comme s'il ne s'était pas produit, dans la vie temporelle des Canadiens français, une évolution normale et inévitable qui rend impossible la stricte convergence qui avait cours naguère entre les intérêts catholiques et les intérêts contingents et nationaux des Canadiens français. Il veut retourner en somme à un confessionalisme strict qui n'est plus possible aujourd'hui en dehors des oeuvres proprement religieuses.

Mais tout ceci est peut-être un immense détour. La partie religieuse du projet de M. Ferland, c'est peut-être au fond un excellent hameçon pour attirer la sympathie du public, mais ce n'est, selon moi, et ceci ne veut aucunement mettre en cause les intentions des auteurs du projet, ni la plus sérieuse, ni la plus vraie de son désir. S'il s'agit d'abord d'un projet à caractère religieux, il est évident que le projet serait placé, comme le sont par exemple les initiatives de l'Action catholique et des groupements religieux, sous le patronage et la direction de la hiérarchie religieuse. Or, de cette dernière, il n'a été nullement question et ne sera probablement pas question en rapport avec ce projet. Si jamais la hiérarchie décide de fonder ou de patroniser un journal religieux, elle le laissera sans doute savoir elle-même.

Ce que M. Ferland et ses amis représentent, ce n'est donc pas d'abord la religion. C'est une manière temporelle de concevoir le rôle de la religion dans les affaires d'aujourd'hui. Ils considèrent qu'il y a place chez nous pour un organe qui présente le rôle social de la religion à l'intérieur d'une philosophie politique et sociale de droite, c'est-à-dire une philosophie plus attachée aux valeurs traditionnelles qu'aux valeurs de changement que charrie notre société. Cette conception est défendable, à condition qu'elle se présente sous son vrai visage et qu'elle ne s'attribue pas le mérite exclusif de la défense des principes et des intérêts religieux. Il existe aujourd'hui dans la communauté catholique diverses familles spirituelles; aucune n'a le droit de s'attribuer le mérite exclusif de la défense et de la promotion de la religion.

Dépourvu de cette première équivoque, le projet de M. Ferland peut donc se défendre au plan des idées pures. Il reste à voir si le projet est viable. Je crois qu'il ne l'est pas. M. Gérard Filion, directeur du "Devoir", a maintes fois démontré qu'à moins d'être appuyé par de très puissants intérêts financiers ou politiques, un quatrième quotidien français n'est pas viable à Montréal: l'échec du Nouveau Journal a donné raison à M. Filion sur toute la ligne.

Le drame, c'est que, pour avoir la moindre chance de viabilité, le journal projeté par M. Ferland aura besoin de se nourrir de l'équivoque même qui constitue pour plusieurs une raison sérieuse de s'objecter à sa naissance. Cela pourra lui apporter pour un temps des appuis matériels de la part de personnes qui ont assisté avec inquiétude aux problèmes nouveaux ayant surgi dans notre milieu depuis quelques années. Mais cela ne lui apportera pas les collaborateurs lucides et ouverts dont un journal a besoin pour faire vraiment la lumière sur les problèmes de notre temps.

Ces perspectives sont si redoutables que je doute fort, pour tout dire, que le journal en question voie le jour.

CLAUDE RYAN

(1) Commentaire donné hier à Métro-Magazine.

L'exposition universelle de 1967 illustrera l'interdépendance de l'homme et de la nature

L'exposition universelle et internationale de 1967 qui sera tenue à Montréal illustrera l'interdépendance croissante de l'homme et de la nature, d'une part, et d'autre part les possibilités nouvelles ouvertes à l'action de l'homme et au progrès de l'humanité, possibilités qui déboucheront peut-être sur un nouvel humanisme.

Voilà ce qu'a expliqué hier le maire de Montréal, Me Jean Drapeau aux consuls des divers pays réunis en l'hôtel Windsor à l'occasion de la réception annuelle offerte par

la Cité de Montréal au corps diplomatique.

Me Drapeau a profité de l'occasion pour lancer un appel à la coopération de tous les représentants étrangers à Montréal. "Si vous voulez bien nous accorder votre coopération, a-t-il dit, vous aurez un titre supplémentaire à la gratitude des Montréalais."

"Une manifestation de cette ampleur, a dit Me Drapeau, doit servir essentiellement à faire périodiquement le point du progrès de l'humanité dans tel ou tel domaine, le bilan des succès enregistrés, de définir le sens d'une évolution, de susciter des interrogations et en même temps de provoquer une réflexion féconde, tout en stimulant la coopération internationale et la connaissance mutuelle des peuples. Bien comprise, l'exposition universelle est un facteur de paix, d'amitié et de progrès."

Et le maire a continué en disant que jamais l'interdépendance n'a été aussi poussée, jamais elle n'a été aussi profonde comme jamais ne fut aussi féconde l'alliance entre l'homme et la nature.

"Terre de plus en plus humanisée, explorée, exploitée, qui a permis à l'humanité d'atteindre à un progrès et à un mieux-être sans précédent mais qui, dans le même temps qu'elle offrait davantage à

l'invention et au labour de l'homme, révélait davantage la dépendance de l'homme par rapport à elle. Plus l'homme sait tirer parti des ressources

infinies de la terre, plus se confirme l'interdépendance entre lui et la planète; il la domine et l'humanise chaque jour un peu plus, mais elle lui est chaque jour un peu plus nécessaire."

"Terre des Hommes. Voilà, dit le maire, ce que Montréal essaiera de présenter au monde en 1967. Puisque l'une des grandes lois de la communauté humaine sera, demain plus

que jamais dans le passé, l'unité dans la diversité, la coopération dans le respect mutuel, l'association dans l'égalité, nous pensons qu'à cet égard Montréal avait un titre particulier à accueillir l'exposition universelle de 1967. C'est là aussi un aspect primordial de la "Terre des Hommes" et c'est là quelque chose aussi que nous pourrions offrir à nos visiteurs."

Me Leblanc a ajouté, selon "La Voix de l'Est", qu'un communiqué sera publié prochainement au sujet de ce projet de journal.

On sait que Me Philippe Ferland a annoncé mardi la création du mouvement "Quinze Amis de l'esprit nouveau", dont l'objectif est de propager la doctrine sociale de l'Eglise, en utilisant principalement un nouveau quotidien qui serait fondé à cette fin.

En démentant la rumeur d'appui au quotidien, Me Leblanc aurait ajouté que la Fédération des ligues du Sacré-Coeur préfère travailler sur quelque chose de plus positif.

Montréal sera obligé de demander que le gel du rôle d'évaluation soit prolongé

L'administration municipale se verra fort probablement dans l'obligation de demander à la Législature de geler le rôle d'évaluation foncière de Montréal pour une autre année, lors de la présentation de son Bill au début de l'année prochaine.

Selon une information digne de foi, le comité d'étude de la taxation foncière de Montréal qui fut formé au cours de l'été dernier pour étudier la possibilité de changer le mode d'évaluation à Montréal demanderait un deuxième délai pour compléter ses études.

Ce comité devait faire rapport au début d'octobre dernier, mais il a demandé un premier délai jusqu'au 31 décembre prochain. Ayant reçu de nombreux mémoires ce comité ne serait pas en mesure de soumettre son rapport dans

le délai prescrit et c'est pourquoi il demanderait un autre délai.

Si l'administration le lui accorde, ce qui est plus que probable, le comité ne fera rapport qu'après la préparation du Bill de Montréal et aussi fort probablement après la présentation de ce bill à la Législature.

En vertu des amendements adoptés au début de l'année, le rôle a été gelé pour un an pour fins municipales seulement. C'est dire qu'il entrera de nouveau en vigueur au 1er janvier prochain.

Au cours de la dernière campagne électorale les administrateurs municipaux ont promis qu'il n'y aurait aucune augmentation de taxes. D'autre part, de l'avis de ces administrateurs, une réduction de la taxe foncière comparative à l'augmentation moyenne de 13 pour cent du dernier rôle d'évaluation, représenterait quand même une forte augmentation de taxes pour un

grand nombre de propriétaires, particulièrement chez les petits.

En conséquence, si l'administration veut tenir ses promesses électorales et si elle accorde un nouveau délai au comité d'étude, il ne fait aucun doute qu'elle demandera à nouveau le gel du rôle pour au moins une autre année.

BYRRH
vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les magasins de la R.A.Q. — Numéro 540B

POUR LE MOMENT DU MOINS

L'administration municipale n'a rien à voir au "Grand prix de l'automobile" à l'île Ste-Hélène

L'administration municipale de Montréal n'a rien à voir au projet d'un Grand prix de l'automobile à l'île Ste-Hélène, du moins pour le moment.

Le chef de l'administration, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré hier en prenant connaissance de la nouvelle parue selon laquelle "Montréal étudie la possibilité d'organiser un Grand Prix Automobile à l'île Ste-Hélène": "Le comité exécutif n'a étudié aucun projet de la sorte. Apparemment, il s'agit d'une entreprise privée et il se peut qu'un jour ou l'autre on nous demande le privilège d'utiliser la voie de ceinture de l'île Ste-Hélène pour ce projet. Nous déciderons en temps et lieu."

D'autre part, un porte-parole du service des parcs, confirmé qu'un dénommé Hubert Aquin,

représentant la Société du Grand Prix de l'Automobile de Montréal, a soumis un tel projet mais le directeur du service, M. André Champagne, n'a encore soumis aucun rapport au comité exécutif. Il se peut, croit-on, que M. Champagne fasse une présentation cette semaine ou la semaine prochaine car c'est son service qui a juridiction sur l'île Ste-Hélène. Pour sa part, le maire, Me Jean Drapeau, a admis avoir pris connaissance de ce projet il y a déjà quelque temps. Toutefois, Me Drapeau s'en remet aux décisions du comité exécutif qui seront prises à la suite du rapport que soumettra M. Champagne.

VIENT DE PARAÎTRE!

Arrêtez d'avoir peur!
et croyez au succès!
Jean-Guy Leboeuf



Ce livre en 3 idées:

- Précisez vos ambitions!
- Passez à l'action!
- Multipliez vos contacts!

192 pages

\$2.00

Jean-Guy Leboeuf affirme

"Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère!"

Commandez votre exemplaire aujourd'hui chez votre libraire ou dépositaire de journaux ou postez ce coupon

Jean-Guy Leboeuf L. D.

Suite 222, 1600 Berri, Mil 24 - VI. 2-8186

Veuillez me faire parvenir payable sur livraison (C.O.D.) ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur" et croyez au succès!

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

EDITORIAL

DES ARMES NUCLÉAIRES?

"OUI, NON, SI..." (le gouvernement canadien)

Le paragraphe, à peine humoristique, dans lequel Jean-Pierre Fournier résumait bien la situation, souligne le maquis de contradictions où sombre le gouvernement canadien. Il ne sait plus où il va. Ou s'il le sait, il se garde bien de le dire. Ou s'il le dit, c'est en termes qui, d'un ministre à l'autre, se soustraient plutôt qu'ils ne s'ajoutent.

Le gouvernement canadien souffre de paralysie. Il mécontente les Américains. Il mécontente les militaires et leurs porte-parole. Il mécontente les défenseurs d'une politique canadienne. Il mécontente ceux que leur amour de la paix mobilise contre la possession des armes nucléaires.

Ces ogives, le gouvernement ne les a pas, mais il les aura peut-être. Il les aura peut-être, mais il ne les a pas. Il les accueillera si l'horizon international se gâte; mais l'horizon international s'est gâté, durant les affaires cubaines, et il ne les a pas demandées. Au reste, il aurait été dangereux de les faire venir à ce moment: les Russes auraient pu penser que c'était le signe d'une volonté américaine de faire la guerre. Sans compter qu'on n'improvise pas les installations: elles exigent des mois de mise au point.

Les contradictions sont d'ailleurs antérieures à la dernière crise. Le Canada a accepté de construire des rampes de lancement qui ne peuvent servir que si elles sont armées d'engins nucléaires. Ce fut une erreur: notamment parce que les dites ogives — comme Paul Saurol l'a établi dix fois dans ces pages — n'ont aucune efficacité contre les missiles russes. Au lieu d'admettre cette erreur, ou de la conduire à son point logique d'aboutissement — qui serait d'accepter les ogives américaines — le gouvernement tergiverse. MM. Harkness et Green tirent chacun de leur côté, et M. Diefenbaker hésite entre le oui et le non.

Une campagne vient d'être lancée pour le "oui" par le maréchal Curtis. Le Star y a fait violemment écho samedi dernier: la manchette, trois colonnes de prose simpli-militaire, un éditorial fort sec. De la part d'un journal libéral, c'est assez étonnant. Faut-il y chercher des révélations sur les arrière-pensées de M. Pearson en matière d'armement nucléaire?

On nous affirme que les Américains — c'est-à-dire principalement les militaires du Pentagone — sont furieux contre le gouvernement canadien, qu'ils éprouvent même à son endroit une profonde amertume, à cause du manque de solidarité dont il a témoigné sur le plan militaire durant la crise cubaine. C'était, précisez-on, un vide dans la défense du continent nord-américain.

Il paraît singulier qu'une arme inefficace contre la meilleure arme russe puisse créer un "vide" dans un système aussi prodigieux que celui des États-Unis. N'est-ce pas une manière de faire peser sur le Canada la responsabilité d'un autre fait, bien plus considérable et auquel personne ne peut rien: c'est-à-dire la futilité de tous les systèmes de défense contre l'arme nucléaire?

M. Caouette et notre libération économique

Dans une causerie qu'il prononçait la semaine dernière devant les hommes d'affaires d'Ahuntsic, M. Réal Caouette a repris quelques-uns de ses thèmes favoris et a dénoncé notamment le projet de nationaliser l'électricité dans le Québec. Cela n'est pas nouveau, mais il a ajouté une conclusion ou un argument qui mérite d'être relevé, car cela illustre à quel point ce tribun populaire peut tourner le dos à la logique.

Donc M. Caouette aurait dit, selon un compte rendu qui n'a pas été contesté: "Non messieurs la clé de notre libération économique n'est pas la nationalisation. C'est la reprise en main du contrôle de l'argent".

Une telle affirmation n'a pas beaucoup d'importance pour ceux qui la croient fautive mais M. Caouette qui affirme y croire se place ainsi dans une situation absurde. En effet, il ne s'agit pas de n'importe quelle libération économique; le contexte politique et électoral ou l'on a discuté de la nationalisation comme clé de notre libération a bien précisé que le but du gouvernement Lesage, déjà affirmé dans le programme du parti libéral provincial de 1960, c'est la libération économique de l'État du Québec comme tel, et donc de la collectivité canadienne-française qui vit sous une domination économique étrangère à notre groupe.

Or ce que les créditistes appellent le contrôle de l'argent est dans la constitution canadienne une fonction de l'État central; c'est du reste pour quoi M. Caouette et ses partisans estiment que leur rôle doit s'exercer à Ottawa et non à Québec.

Cela implique que même si les créditistes prenaient le pouvoir et installaient leur système, ils le feraient à Ottawa. Cela pourrait modifier bien des choses, mais le contrôle de l'argent ou M. Caouette voit la clé de notre libération resterait par définition entre les mains de l'État central.

L'histoire actualisée

Un groupe de professeurs de Trois-Rivières, sous la direction de Mgr Albert Tessier, entreprend de résumer l'histoire du Canada sous forme de

M. Walter Lippmann vient de prononcer à Paris une conférence sur la crise cubaine et les leçons qu'il faut en tirer sur le plan de la stratégie mondiale. Ses propos ne regardent pas la discussion qui fait rage au Canada. Il nous semble qu'ils la situent.

Le grand journaliste commence par rappeler qu'avec l'arme nucléaire, nous sommes entrés dans un nouvel âge de l'humanité. Non seulement ses effets sont plus dévastateurs que les armes classiques, mais avec elle, la guerre a changé de nature.

Dans l'âge pré-nucléaire, un vainqueur pouvait sortir affaibli de la bataille, mais néanmoins imposer sa volonté et sa discipline au vaincu. Désormais, quand les puissances nucléaires auront tiré l'une sur l'autre, il ne restera plus dans les deux camps que des survivants en quête des premières nécessités de la vie. Il y aurait plus de cent millions de morts — en Russie et aux États-Unis sans compter l'Europe, où l'on est moins sûr de ce qui pourrait arriver. Les experts déclarent froidement que dans les seuls États-Unis, l'hécatombe anéantirait de 30 à 70 millions d'hommes. Il faudrait de sévères dictatures militaires pour sauver ce qui pourrait rester en vie. Des régions immenses du globe deviendraient inhabitables. Et ainsi de suite.

M. Lippmann estime que les chefs politiques, en particulier le président Kennedy, ont montré de la sagesse durant la crise cubaine. Cependant, nous sommes allés très près de l'abîme (*it was a very near thing*). La conduite des affaires aurait pu échapper aux chefs politiques à Moscou aussi bien qu'à Washington. Il y avait des "durs" des deux côtés (*there were harsh men in both places*).

Tout ceci est exprimé dans les termes les plus retenus, par un homme qui a eu les moyens de se renseigner. Ces petites phrases froides ne laissent entendre plus qu'elles n'en disent; elles nous plongent dans le sentiment de ce qui a failli avoir lieu, de ce qui aurait pu avoir lieu, d'une crise réelle qui s'est heureusement terminée, mais qui aurait pu conduire le monde au pire.

A quoi, alors, auraient servi les ogives américaines sur notre sol? À attirer les missiles russes? À nous donner les illusions sur nos moyens de défense? À quoi auraient servi les abris de M. Harkness?

Il n'existe, contre la guerre nucléaire, qu'une seule protection: et c'est qu'elle n'éclate pas. Petite puissance, il n'est pas aux moyens du Canada de faire équilibre à la Russie. L'influence que nous pouvons et devons exercer, c'est en politique étrangère dans le sens du désarmement, non sur le plan militaire en étendant le club nucléaire.

Les conclusions à tirer semblent claires. Même si — comme le Star nous en prévenait aimablement de la part des Américains — même si nous risquions d'y perdre \$200 millions en contrats d'armements. Cet argument est odieux et répugnant. À l'âge nucléaire, il serait temps de commencer à s'en rendre compte.

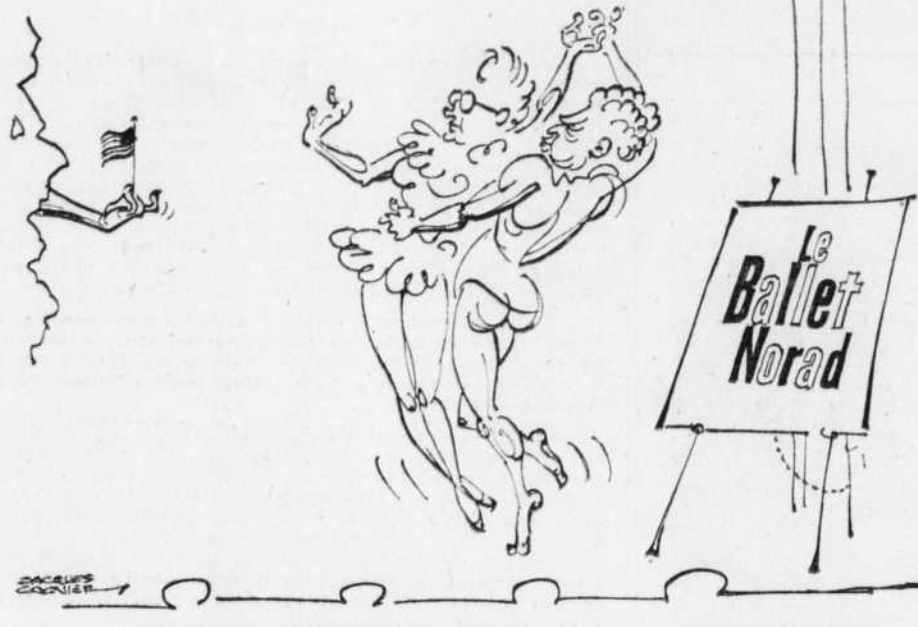
André LAURENDEAU

BLOCS NOTES

journal, comme si les événements étaient résumés et commentés aux époques mêmes où ils se sont produits. Ce journal illustré, intitulé "Le Boreal Express" vient de publier son premier numéro, daté de l'année 1324.

Chaque numéro résumera plusieurs années précédant la date de publication; les numéros suivants seront datés de 1543 et 1609. Cette histoire du Canada sera divisée en sept grandes périodes, subdivisées en dix étapes, ce qui donnera dix numéros à paraître durant chacune des prochaines années scolaires jusqu'en 1968, sauf l'année courante qui n'aura que six numéros. En tout, l'on prévoit 66 numéros de seize pages avec un total d'environ mille pages.

Ce premier numéro, qui n'a que douze pages par exception, apporte des nouvelles locales et mondiales. On y apprend que Hochelaga est rasé par les flammes, que les Indiens craignent le surpeuplement dans l'est du pays. La chronique continentale est abondante: reportage sur la pénétration de Cortez au cœur de l'empire aztèque, le voyage de Verazzano en Amérique, le voyage de Magellan qui prouve que la terre est ronde. Des informations européennes sur la nouvelle guerre entre François Ier et Charles-Quint, la mort de Bayard. Il y a là des cartes, des dessins, une caricature, la page féminine, des chroniques de littérature, arts, spectacles, science, technique, et une chronique sportive avec le compte rendu d'un match de croûte où l'équipe nationale



La danse de l'ogive: deux petits pas en arrière, deux petits pas en avant...

OPINION DU LECTEUR

Autour de l'Ecole normale Jacques-Cartier (autre son de cloche)

Par Jacques TREMBLAY

On parle de l'affaire Guérin depuis plus d'un an, tant et si bien qu'il est possible maintenant, par un habile arrangement de citations, de soutenir n'importe quelle thèse, en ayant l'air toujours de s'appuyer sur les faits. Et la réalité de l'affaire Guérin est oubliée.

Un parfait modèle de discussion en dehors de toute réalité nous est donné par le père G. Marchand, o.m.i., dans Le Devoir du 3 décembre. Je ne veux pas reprendre son argumentation, mais rappeler seulement certains faits dont l'oubli enlève toute base à la discussion. Je tiens à préciser que chacune des affirmations qui suivent s'appuie sur des documents authentiques et officiels. (Une part de cette documentation est donnée dans Scandale au D.I.P., qui vient de paraître aux Éditions du Jour. À l'avenir, on ne pourra plus plaider ignorance.)

La requête du 30 octobre

Le public a été saisi de l'affaire Guérin par la publication d'une requête que cinq professeurs de l'Ecole normale Jacques-Cartier adressaient au Comité catholique, le 30 octobre 1961. Nous sommes bien d'accord pour dire que, sans cette action publique des cinq professeurs dont j'étais, on ne parlerait pas aujourd'hui des écoles normales et du sort du professeur Guérin. Ce serait réglé sans heurt. Tout a commencé par la requête publique du 30 octobre 1961 (c'est probablement ce qui est le plus difficile à pardonner).

Mais, justement parce qu'elle est publique, on ne peut pas faire dire n'importe quoi à cette requête (le texte intégral en est donné dans Scandale au D.I.P.). Or, pour ceux qui nous condamnent sans réserve, cette requête consistait principalement à porter sept accusations graves contre les dirigeants de l'ENJC.

Mais, sachant que le lecteur peut avoir en main le texte incriminé, je prétends qu'il constitue principalement une protestation contre le mode actuel d'administration des écoles normales de protestation bien située dans le concret, et je défie quiconque d'y retrouver "sept accusations personnelles graves". Sur ce point disons au moins ceci: 1) deux des prétendues accusations ne se trouvent aucunement dans la requête; 2) deux autres ne sont d'aucune façon des accusations personnelles, puisqu'il s'agit du système arbitraire qui régit les écoles normales, d'une part, et du rôle de M. Roland Vinette, d'autre part. (com. int. M. Beaudry est-il accusé personnellement dans la requête de M. Vinette?); 3) la question de la parolité ne peut pas être considérée, dans la requête, comme une accusation grave ("Il n'y a rien là-dedans", disait le président de la commission Montpetit... 4) les faits relevés dans la requête concernent tous l'exercice de fonction publique et aucun de ces faits n'a été contredit par la suite.

La base objective de toute discussion sur l'affaire Guérin, qui a commencé par la requête du 30 octobre, c'est le texte même de cette requête, et non pas les résumés plus ou moins tendancieux qu'on a pu en faire.

des Agniers a écrasé celle des Onnontagés.

Certaines rubriques glissent des résumés ou des documents plus didactiques, comme un bilan des récentes découvertes, une carte des voyages de quelques découvreurs, un éditorial sur les conséquences probables des découvertes des Européens, un article sur le traité de Tordesillas et sur la bulle d'Alexandre VI partageant le Nouveau Monde au profit des Espagnols. Tout cela se lit avec beaucoup d'intérêt, et l'on peut espérer que les jeunes prennent le goût de l'histoire, qu'ils ne la considèrent pas comme une chose morte et ennuyeuse, mais comme un reflet de la vie, l'écho d'événements bien réels comme ceux que relatent nos journaux d'aujourd'hui. C'est une formule et une expérience susceptibles d'un légitime succès.

P. S.

Enquête à l'Ecole normale

Une deuxième manière de fausser la discussion consiste à dire que le mandat principal de la commission Montpetit était de départager les mérites respectifs des directeurs et des professeurs protestataires. Au contraire, par sa résolution de décembre 1961, le Comité catholique chargeait la commission Montpetit d'enquêter "principalement sur la valeur du personnel, le régime disciplinaire, le climat pédagogique, l'administration et le fonctionnement général de l'établissement". Telles sont les volontés exprimées et publiées du Comité catholique. Si, par la suite, la commission Montpetit a ajouté à son mandat d'enquêteur un mandat d'arbitre entre deux parties, cela ne peut détruire la résolution du Comité catholique qui a donné existence à cette commission. Le rôle principal de la Commission fut indiscutablement d'enquêter sur l'Ecole normale, mais son rôle d'arbitre, lui, est discuté.

La fête des autres

Tous ont remarqué que la conclusion du rapport Montpetit au sujet des cinq professeurs protestataires ne semble pas découler de la deuxième partie du rapport Montpetit qui étudie, justement, l'action publique de cinq pro-

fesseurs. Pour nous condamner à changer alors la conclusion en s'appuyant sur l'analyse qui la précède et en considérant la deuxième partie du rapport Montpetit en dehors de son contexte. Une telle attitude a été considérée officiellement, par au moins l'un des commissaires, comme "un désaveu public des cinq commissaires choisis par le Comité" catholique.

Une autre attitude consiste à considérer le rapport Montpetit dans son intégrité et à expliquer par là le sens de la conclusion concernant les protestataires. Cette deuxième attitude n'a pas encore été rejetée officiellement par les commissaires et a pour elle de sauver le mandat principal de la commission Montpetit.

Le problème posé par l'affaire Guérin, c'est celui de l'organisation et de l'administration des écoles normales et, en général, du D.I.P. Je constate que beaucoup de gens sont intéressés à oublier le problème réel, et profitent de l'affaire Guérin pour charger de tous les maux les journalistes, la Ligue des parents et le Mouvement laïque, en mettant tout cela dans un même sac. Encore un peu et les journalistes seront tenus responsables de la maladministration générale du Département de l'Instruction publique.

Jacques TREMBLAY

Pêcheur repentant

Monsieur le Directeur,

En rapport avec une "Lettre au Devoir", publiée dans votre journal en date du 20 novembre, où Monsieur A. Marsan soulignait, à juste raison, le mépris du français à Cartierville, permettez que je vous adresse cette petite mise au point.

Il est exact que notre établissement "Le Baron" affiche sur sa façade: "Cocktail Bar Lounge". Et je reconnais que M. Marsan a bien raison de s'en étonner. Nous avons nous-mêmes reconnu notre erreur, peu après l'ouverture de no-

tre établissement, il y a quelques semaines. Dans l'organisation fébrile qui a précédé l'inauguration, il y a des détails qui nous ont échappé. En voici un.

Depuis, dans notre publicité dans les journaux et à la radio, nous annonçons "Le Baron", restaurant-bar. Et dans un avenir prochain, l'affiche à la devanture de notre maison sera modifiée, de façon à rendre justice à notre langue.

Roger Bolduc
Co-propriétaire,
"Le Baron", restaurant-bar.

Air Canada perd des clients... par sa faute!

Journal "Le Devoir",

Depuis un certain temps déjà nous tournions en rond au-dessus de Montréal, revenant d'Ottawa, à bord d'un avion d'Air-Canada. Mon épouse était visiblement inquiète de cette anomalie, d'autant plus que les explications données l'étaient en anglais seulement, dans un micro-enclos. Elle ne comprenait pas un seul mot de ce qui se disait. Moi j'avais réussi à saisir qu'il n'y avait rien de dangereux et je la tranquillisisais de mon mieux. Cette fois, je me suis promis que malgré toute ma ferveur d'être Canadien, je verrais à l'avenir à être respecté com-

me Canadien français, qu'Air-Canada ait ou non un déficit annuel de \$6,000,000.00. C'est pourquoi Air-Canada m'a eu comme client ainsi que mon épouse quand je suis allé en Europe, et qu'il en sera dorénavant ainsi, tant que je n'aurai pas l'assurance que le français est respecté à bord de tous les avions d'Air-Canada; c'est peut-être aussi la raison pour laquelle le réacté d'Air-France à bord duquel j'ai voyagé était bondé de Canadiens français. Je serais curieux de voir la nationalité des voyageurs transatlantiques d'Air-Canada...

ROGER FORTIN M.D.

Plaidoyer pour Cité Catholique

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire dans une grande revue populaire un article sur l'intégrisme au Québec auquel l'auteur apparente le mouvement Cité Catholique. Les témoignages cités réclament pas beaucoup le lecteur sur la nature de ce mouvement. J'ai été membre d'une des premières cellules fondées à Montréal il y a une couple d'années. Mon témoignage basé sur un an d'études au sein de Cité Catholique pourra peut-être éclairer davantage et contribuer à détruire la suspicion qui existe envers ce mouvement. Suspicion qui n'a nullement sa raison d'être.

Cité Catholique, comme son appellation l'indique, c'est un mouvement dont le but est la réalisation d'une société universelle à constitution catholique. Le moyen d'action pour arriver là est la création de cellules d'études pour former des militants, assez nombreux et assez puissants en prestige à travers le monde, pour être capables de prendre en main la direction morale du monde. Cette direction nous revient depuis longtemps pour plusieurs raisons. Nous vivons en ère chrétienne depuis plus de vingt siècles, les catholi-

ques sont les vrais disciples du Fondateur du christianisme, c'est le plus fort groupe de toutes les confessions et c'est aux catholiques que revient la tâche d'influencer moralement l'humanité, en vue de la réalisation prophétique du "seul troupeau et du seul Pasteur".

L'action des membres a pour motif le règne du Christ dans le monde. Comme on le voit, le motif et le but sont donc parfaitement orthodoxes. Alors pourquoi cette suspicion envers Cité Catholique? Pourquoi faut-il que ce soit toujours les non catholiques qui commandent les événements ayant la plus grande influence sur l'évolution du monde?

L'action des membres de Cité Catholique n'est pas un empilement sur l'Eglise enseignante mais une coopération avec elle sur le plan international. Alors que l'Eglise insiste surtout sur la sanctification personnelle des fidèles en vue de leur salut, Cité Catholique s'efforce de former des militants catholiques dont l'action sociale et politique sera assez puissante pour commander une orientation chrétienne du monde.

Georges BERGERON

lettres au DEVOIR

Encore la compétence des C. F.

Il y a une nouvelle importante, qui a semblé passer inaperçue, car elle n'a guère suscité de commentaires dans nos journaux et pourtant, elle était bien moins réjouissante encore, que celle qui annonçait les propos farfelus tenus par Mr. D. Gordon au sujet de la compétence ou plutôt de l'incompétence des C.F. à siéger à l'administration des chemins de fer nationaux.

En nommant un Américain comme administrateur de la Place des Arts, ces messieurs de la corporation de la dite Place, ne décernaient-ils pas une mention d'incompétence

(sans le dire) à leurs compatriotes? Pouvons-nous alors sans rougir de honte reprocher aux Anglo-Canadiens de nous ostraciser, quand nous agissons de la même manière nous mêmes envers nos propres compatriotes? Faut-il que nous soyons si peu logiques avec nous-mêmes!

Cette nomination demande des explications et j'espère, qu'elle soulèvera autant de protestations, que les agissements de Mr. Gordon!

R. MARCOUX

Montréal.

Parlons raison, M. Gordon

Monsieur Donald Gordon,

Président,

Chemins de fer nationaux.

Cher monsieur,

Ainsi, mardi dernier, vous avez comparu à Ottawa, devant le comité parlementaire des Chemins de fer, et des députés canadiens-français, dont M. Lionel Chevrier, libéral, et M. Gilles Grégoire, crédit social, vous ont demandé quelques petites explications au sujet de leurs compatriotes qui travaillent aux Chemins de fer nationaux.

Cela n'a pas dû vous arriver très souvent d'avoir à discuter, à ce niveau, avec des Canadiens français, sinon nous nous en serions aperçus depuis le temps qu'Ottawa a posé sur votre tête la "couronne de la compagnie". Parce que, si cela vous était arrivé, vous seriez certainement rendu compte tout de suite que les Canadiens français ne sont pas aussi arriérés que vous semblez le croire.

Sans chercher plus loin que vos interlocuteurs, vous avez devant vous M. Chevrier, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est Canadien français et qu'il a derrière lui une longue carrière, à la fois dans la politique et dans la haute administration. Laissons de côté la politique pour ne nous en tenir qu'à l'administration. Il vous est impossible de ne pas constater, M. Gordon, que M. Chevrier est un interlocuteur valable, en fait de compétence. Il a prouvé qu'il avait une envergure internationale avec ce qu'il a fait, entre autres, pour la canalisation du Saint-Laurent. Il est votre pair, si ce n'est plus, car il est aussi un créateur alors que vous n'êtes, en somme, qu'un simple fonctionnaire, quelque haut placé que vous soyez. Il sait donc, plus que vous encore, de quoi il parle quand il discute d'administration et de compétence canadienne-française. Et, devant lui, vous ne vous sentiez pas la conscience tranquille, vu la pauvreté de vos arguments pour défendre votre politique d'avancement? Vous avez vous-même admis un certain favoritisme en faveur des anglophones devant ce comité parlementaire.

Et ce n'est pas tout, M. Gordon. Vous avez aussi devant vous l'un de ces nouveaux élus du Québec, M. Gilles Grégoire, qui, avec son groupe du Crédit social, représente au parlement fédéral cet esprit de mécontentement envers Ottawa qui s'est cristallisé lors des dernières élections autour de M. Réal Caouette. Ce groupe, dont à l'heure actuelle personne n'ose prédire l'avenir politique, n'en est pas moins là pour signifier au gouvernement fédéral et aux gens de votre acabit que les Canadiens français n'aiment pas qu'on leur marche sur les pieds. Et le fait même que ce député soit avec M. Chevrier et d'autres de ses collègues pour discuter avec vous prouve qu'il est conscient de la manière dont vous agissez. C'est une preuve, pour moi, de compétence politique et, même s'il n'a pas d'expérience administrative — ce que j'ignore, — il s'y intéresse suffisamment pour vous demander des comptes au nom de ses électeurs.

Et tous les deux, je les approuve!

Jacques de ROUSSAN

Appui à la Commission Montpetit

Monsieur le rédacteur en chef,

Nous vous prions de faire paraître, le plus tôt possible, la déclaration suivante: "L'Association des Enseignants de l'Enseignement secondaire de la Garde, lors de son assemblée générale du 15 courant, a décidé de faire connaître publiquement sa réprobation d'endossement l'attitude du conseil d'administration de la C.I.C. en rapport avec l'affaire Guérin".

"Comme on le sait, ce conseil d'administration endosse pleinement les décisions prises par le Comité catholique au sujet des cinq professeurs protestataires. Nous croyons plus conforme aux principes de l'Éthique professionnelle l'attitude de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal (A.P.U.M.) à laquelle nous donnons notre entier appui.

"Nous croyons qu'une commission d'enquête, pouvant offrir des garanties d'impartialité, devrait être formée dans tous les cas où il y a des similitudes à celui qui a posé la direction de l'ENJC, à six de l'Association des professeurs de l'Université de Montréal (A.P.U.M.) à laquelle nous donnons notre entier appui.

"Ne soyez pas nonchalants. Soyez fermes d'esprit: c'est le Seigneur que vous servez. (Rom 12, 11)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa

le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef:

André Laurendeau

Secrétaire de la rédaction: Directeur adjoint de l'information:

Michel Roy

Le Devoir est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée.

À employer et à diffuser: La Canadian Press est seule autorisée à reproduire les informations publiées dans "Le Devoir".

Les droits de reproduction et de diffusion sont réservés.

Tous les droits réservés. Éditions hebdomadaires (un an): \$20.00.

Abonnés: \$20.00. Abonnés: \$20.00. Abonnés: \$20.00.

L'abonnement est payable par mandat postal ou par chèque.

L'abonnement est payable par mandat postal ou par chèque.

L'abonnement est payable par mandat postal ou par chèque.

L'abonnement est payable par mandat postal ou par chèque.

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

BOMBARDIERS

NATIONS UNIES. — Les autorités américaines ont fait savoir hier qu'elles espéraient que la promesse soviétique d'évacuer les bombardiers de Cuba avant le 19 décembre sera respectée. Cette confiance résulterait en partie de nouvelles assurances données par les Soviétiques au délégué permanent des Etats-Unis aux Nations Unies, Adlai Stevenson.

SATELLITE

LOS ANGELES. — L'aviation des Etats-Unis a lancé un autre satellite secret de la base aérienne Bandenberg. L'aviation américaine a annoncé simplement que le satellite avait été lancé mardi et qu'on avait utilisé une fusée Thor-Agena.

RUSE DE GUERRE

TEZPUR. — Il semble certain que les succès chinois dans la guerre de frontière contre l'Inde ne résultent pas uniquement du rapport des forces mais trouvent leur explication dans l'emploi de certaines ruses de guerre. De source indienne bien informée, on a appris que les Chinois ont utilisé des indigènes monpa, les habitants de tenues indiennes et leur faisant donner des ordres dans le dialecte pratiqué dans l'armée de la Nouvelle-Delhi. Ces mêmes informateurs déclarent que l'emploi du tamul par les hommes de mains de l'armée chinoise montre à quel point les services d'espionnage communistes fonctionnent parfaitement.

Seagram's
V.O.EMBALLAGE DES
FÊTES DANS TOUS
LES MAGASINS
DE LA R.A.Q.Jos. E. Seagram & Sons Ltd.,
Waterloo, Ont.

JOURNAUX

NEW-YORK. — Les représentants des neuf grands quotidiens de la métropole américaine et les dirigeants du syndicat des pressiers se sont réunis hier dans une dernière tentative d'éviter une grève générale prévue pour vendredi soir à minuit.

GREFFE DU COEUR

MOSCOU. — Un savant soviétique, le Dr Vladimir Demkov, a annoncé qu'il espérait réussir la greffe du cœur humain l'an prochain. Le Dr Demkov a transplanté des cœurs de chien et a fait savoir qu'il a pratiqué l'opération sur un singe le 22 novembre et que l'animal se porte bien.

EXPLOSION

EL PASO. — Un missile Nike Zeus a fait explosion à 500 pieds au-dessus de sa rampe de lancement, à McGregor, causant la mort d'un soldat français. Trois autres militaires français et un américain ont été blessés. Les quatre Français faisaient partie de la brigade 520 des missiles télégués de l'OTAN. La rampe de lancement est située à 28 miles au nord d'El Paso, dans le Nouveau-Mexique.

PONTECORVO

LONDRES. — Le savant atomiste Bruno Pontecorvo, qui décidait en 1950 de s'installer en Union soviétique, a été recommandé par le gouvernement russe pour le prix Lénine. Pontecorvo, originaire d'Italie travaillant dans les laboratoires britanniques, avait de gagner Moscou.

OTAN

PARIS. — Les ministres des affaires étrangères des principales puissances occidentales se rencontreront dès mardi prochain à Paris, deux jours avant l'ouverture de la conférence des chefs de l'OTAN. Le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, Lord Home, seront les hôtes du ministre français des affaires étrangères, M. Couve de Murville.

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Le secrétaire de presse de la Maison Blanche a nié hier les rumeurs voulant que des appareils de reconnaissance russes aient survolé le sud-est des Etats-Unis. Le Washington Daily News a affirmé par la suite que Washington ne dit pas toute la vérité dans cette affaire.

FINCH

LOS ANGELES. — La cour d'appel de la Californie étudie actuellement la demande d'un quatrième jugement faite par le Dr Bernard Finch et son amie Carol Tregoff. Tous les deux purgés une peine de prison sous l'inculpation de meurtre de Mme Finch en 1959.

ATTENTAT

NEW-YORK. — Une fillette de neuf ans est morte mardi soir sur le trottoir d'un quartier populaire de New-York après qu'un sadique l'eût violée et lancée dans le vide du haut d'un immeuble de 10 étages. La petite Lourdes Bass était rentrée chez elle pour déjeuner et se préparait à retourner à l'école pour l'après-midi quand elle a, semble-t-il, été saisie par le sadique qui l'aurait entraînée vers les étages supérieurs de la maison. L'immeuble est habité en majorité par des gens de couleur; plusieurs attentats avaient été signalés à la police, et les 1.400 familles du quartier avaient réclamé une protection supplémentaire.

Les Etats-Unis : contre ; l'Union soviétique : pour... Genève : vers un moratoire sans contrôle ?

GENEVE. — Le représentant américain à la conférence sur le désarmement, Arthur Dean, a déclaré hier que l'on peut s'attendre à ce que l'URSS tente de faire admettre un nouveau moratoire sur l'interdiction des expériences thermo-nucléaires "sans inspection et sans contrôle aucun", d'ici le 1er janvier.

M. Dean a précisé que l'Union soviétique tente de faire admettre la traduction pure et simple du souhait des Nations unies, réclamant la fin des expériences atomiques avant le 1er janvier, en un moratoire qui ne présenterait pas plus de garanties que le précédent.

M. Dean a rappelé que c'est l'URSS qui a ignoré le moratoire en 1961 en reprenant ses expériences nucléaires. En conséquence, selon le délégué américain, les Etats-Unis ne peuvent se contenter d'une entente du genre dont l'expérience a montré que d'aucuns étaient prêts à en faire fi.

Selon le délégué soviétique, Semyon Tsarapkin, une entente est difficile à mettre au point parce que l'Occident entend poursuivre ses expériences souterraines.

A l'issue de la séance d'hier, le délégué russe a dit aux journalistes que l'Ouest avait proposé différentes formules inacceptables à seule fin de couvrir son intention de poursuivre les expériences thermo-nucléaires et souterraines.

Attentat manqué contre Hoffa...

NASHVILLE, Tenn. — Un manœuvre de Washington, D.C., qui a expliqué à la police avoir eu il y a un mois une "vision" lui ordonnant de tuer le président des teamsters James R. Hoffa, s'est précipité dans la salle d'audience de la Cour fédérale de Nashville où, à l'aide d'une carabine à air comprimé, il a tiré plusieurs plombs sur le robuste chef ouvrier.

Hoffa, qui subit son procès pour répondre à une accusation de conspiration impliquant un montant de \$1.000.000, s'en est tiré avec quelques marques de plomb dans le dos et sur le bras gauche. La police a identifié l'agresseur comme étant Warren Swanson, un manœuvre domicilié à Washington, qui était arrivé à Nashville la veille. Swanson aurait dit à la police qu'il ne connaissait pas Hoffa mais qu'il avait eu il y a un mois "la vision d'un ange qui lui avait enjoint d'agir de la sorte".

Swanson, qui saignait abondamment, ayant subi un mauvais parti aux mains des collègues de Hoffa, a été conduit à l'hôpital menottes aux poignets.

Cuba nationalise le petit commerce

LA HAVANE. — Le gouvernement cubain a annoncé hier la nationalisation de tous les magasins de vêtements et textiles et de chaussures ainsi que de toutes les quincailleries. Le décret de nationalisation a été pris mardi soir par le conseil des ministres et porte la signature du président Dorticos, du premier ministre Castro et du ministre du commerce intérieur Luzardo.

La mesure gouvernementale ne touche cependant pas les entreprises qui n'ont pas d'employés, c'est-à-dire dont le fonctionnement est assuré par le seul propriétaire, non plus que les entreprises qui emploient les membres de la famille du propriétaire.

Par ailleurs la radio d'Etat a précisé que seuls les ouvriers méritants pourront se procurer des chaussures à Cuba.

Les communistes italiens contre la Chine rouge

ROME. — Le parti communiste italien a proclamé hier son attachement à la cause soviétique en condamnant sans équivoque le point de vue chinois.

Giancarlo Jajetta, l'un des leaders communistes d'Italie, s'est adressé à la délégation chinoise au congrès du PC italien pour lui dire que les communistes de la péninsule "condamnent l'injuste position" de la Chine continentale.

Les 900 délégués se sont alors levés comme un seul homme dans une manifestation d'appui de cette déclaration.

Berlin : Ulbricht parle de coexistence pacifique

BERLIN. — Le chef communiste de l'Allemagne de l'Est, Walter Ulbricht, a mis fin à ses menaces au sujet de Berlin et envisage une politique de compromis et de coexistence pacifique.

Dans un discours dont le texte a été publié hier par l'organe du parti communiste de la RDA, Ulbricht ne fait aucune allusion à la signature éventuelle d'un traité de paix séparé avec Moscou, pas plus qu'il n'envisage de date limite à une entente sur la question de Berlin.

Au contraire, il envisage "une politique souple de négociation, la normalisation des relations entre les deux Allemagnes, et une coexistence pacifique des deux populations".

Le leader communiste estime que la coexistence pacifique entre les deux Allemagnes peut mener à un rapprochement, à la signature d'un traité de paix, à une confédération, et ensuite à la réunification du pays.

Nouvelle crise en Argentine

BUENOS AIRES. — L'Argentine semblait hier sur le point de basculer dans le chaos par suite d'une nouvelle crise ministérielle.

Certaines mesures prises, par l'armée notamment, permettaient de croire à cette éventualité. C'est ainsi qu'on rapportait que les unités militaires annulaient les permissions et confinaient les troupes aux baraquas.

Les autres démissions ont été annoncées peu après. M. Alsogaray avait été l'objet de violentes critiques en raison de son programme d'austérité.

Jusqu'à hier soir on n'avait pu encore constater aucune manifestation de force ou de violence, mais les observateurs estimaient que le régime du président José María Guido était menacé d'être déposé par une junte militaire.

M. Guido a été porté au pouvoir en mars dernier alors que le président Arturo Frondizi venait d'être évincé par l'armée.

Londres-CEE : reprise des négociations en janvier

BRUXELLES. — A l'issue de la réunion spéciale de nuit des ministres du Marché commun européen, réunion qui s'est terminée tard dans la nuit de mardi à mercredi, un communiqué a indiqué que la reprise des négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE aura lieu en janvier.

Plusieurs observateurs politiques dans la capitale du Marché commun ont déclaré hier : "Une réunion pour rien", soulignant que la réunion spéciale n'avait pas fait avancer le problème britannique et que le calendrier des discussions aurait pu être, comme par le passé, dressé par les ministres suppléants des affaires étrangères.

Un représentant hollandais a tenté de faire prévaloir le fait que l'adhésion britannique devrait retenter toute l'attention des Six, mais sa suggestion n'a pas été retenue, d'autres représentants affirmant qu'il importait de poursuivre les négociations "communautaires", ne serait-ce que parce qu'elles peuvent faciliter les négociations avec Londres.

Le ministre des affaires étrangères de France, M. Couve de Murville, a déclaré, pour sa part, l'idée d'une date limite pour la conclusion d'un accord avec la Grande-Bretagne. Aussi a-t-il été décidé que les pourparlers avec ce pays reprendraient du 18 au 21 janvier et du 28 au 31 janvier.

Collaboration entre Washington et le Kremlin sur l'usage de l'espace

NATIONS UNIES. — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont annoncé hier aux Nations Unies qu'ils avaient accepté de collaborer dans les domaines spatiaux des télécommunications, des prévisions météorologiques et des champs magnétiques.

M. Adlai Stevenson, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU a souligné que cette entente "est une démonstration pratique de la volonté de nos deux nations, en dépit de certaines divergences politiques, de coopérer dans des domaines très importants".

L'accord paraît avoir été conclu entre MM. Kennedy et Khrouchtchev au début de cette année, à la suite d'un échange de lettres.

La collaboration prévoit notamment :

1) En 1963-64, les Etats-Unis et l'Union soviétique joindront leurs efforts dans le lancement des satellites météorologiques et se communiqueront les informations alors obtenues. En 1964-65, ces deux pays coordonneront les lancements de leurs satellites météorologiques, tandis qu'une équipe de savants mettra au point les détails de cette collaboration.

2) De juin 1964 à juin 1965, période particulièrement favorable aux travaux spatiaux du fait des radiations solaires, chaque pays lancera des satellites qui étudieront les champs magnétiques de la terre; une autre équipe de savants mettra au point les détails de ces recherches.

3) En 1962-63, les deux pays "acceptent de coopérer dans des expériences de télécommunications par l'usage du satellite américain Echo A-12; ces deux pays ont également décidé de tenir des conférences scientifiques "afin de travailler de concert avec les autres nations sur le projet d'un vaste système expérimental de télécommunications spatiales à l'échelle du globe".

Elle est déclarée !
la guerre
des boutons
A LA COMÉDIE CANADIENNE

OCCASION D'EMPLOI DEPARTEMENT DU PERSONNEL

Jeune homme bilingue de 21 à 30 ans demandé pour travailler dans le bureau d'emploi d'une grande entreprise canadienne. Les fonctions de l'emploi consistent à recevoir les candidats, à établir les possibilités d'emploi et à faire subir des examens de compétence. Nos préférences sont en faveur de candidats qui ont leur baccalauréat en arts ou étudiant dans ce sens à l'heure actuelle. Une bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est absolument nécessaire. Les chances d'avancement et les conditions de travail sont excellentes.

Ecrire, mentionnant toutes les précisions utiles et le salaire désiré, à Case Postale 396.

PARLEZ...

• l'Anglais
• l'Italien
• l'Espagnol
• l'Allemand

Pour rendez-vous, appelez :
866-9731
SUITE 1538 PLACE VILLE MARIE
GLOBE LANGUAGES

De Gaulle : "sauveur" ou "sabordeur" de l'Europe ?

PARIS. — Le fils du premier ministre de Grande-Bretagne, M. Maurice Macmillan, lui-même député britannique, a lancé hier un appel au président de Gaulle, lui demandant de mettre fin à son opposition à l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté économique européenne.

Le député de 47 ans, prenait la parole à l'occasion de la réunion annuelle de l'Union de l'Europe occidentale. Il a affirmé que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE relève maintenant davantage d'une question politique et exige l'intervention des chefs d'Etat eux-mêmes.

Le député Macmillan a lancé son appel à tous les chefs d'Etat de l'Europe des Six, s'adressant plus particulièrement au président de Gaulle.

Il a rappelé que le président de Gaulle s'était fait la réputation de "sauveur de la France". M. Macmillan a ajouté que le général pourrait être aussi le "sauveur de l'Europe occidentale" ou son "sabordeur" selon l'attitude qu'il prendra.

À NOTER

A COMPTER DU 1er JANVIER 1963

Photo M.L.S.
(Multiple Listing Service)

Sera la nouvelle marque de commerce du système Photo Co-Op

LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

Une Allure d'Autorité

AVEC LES PARDESSUS

Society Brand

Tout dans ces pardessus Society Brand... les riches étoffes Crombie, la confection impeccable et le chic de la coupe... confère à l'homme moderne cette Allure d'Autorité qui ne trompe pas. Venez voir comment un de ces superbes pardessus pourrait vous habiller avec confort et bon goût durant plusieurs années.

\$94.50

H. PREVOST
LTEE406 est, Sainte-Catherine
angle Saint-Denis
AV. 8-6153

L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

Pour l'homme qui
s'y connaît —

Fashion-Craft

suffit !

Et comme il a raison! Ainsi en est-il avec tout vêtement portant l'étiquette Fashion-Craft. Seulement des facteurs de qualité entrent dans la confection de chaque vêtement. Il en découle donc qu'un vêtement Fashion-Craft est bien votre achat le plus profitable.

\$75.00 à \$105.00

Compte courant disponible

Lechasseur
LIMITÉE

Magasin de Haute Distinction pour Hommes

281 est, rue Ste-Catherine (angle Sanguinet)

Ouvert vendredi soir jusqu'à 9 heures
Une heure de stationnement gratuit à l'arrière
du magasin

Nouvelles Religieuses

Illumination à l'occasion de Noël

Les pères oblats annoncent que le sanctuaire de Notre-Dame-de-Grâce, Colebrook, N. H. Route 3, sera illuminé du 8 décembre au 6 janvier à l'occasion de la fête de Noël.

Retraites fermées

Il y aura une retraite fermée à la Villa Notre-Dame du Rosaire, 12430 avenue de la Miséricorde, Cartierville, à la date suivante:

Du 14 au 16 décembre, pour demoiselles, prêchée par le Rev. Père A. Levac, c.s.v. Pour tout autre renseignement, s'adresser à la directrice, Soeur St-Anicet s.m. en téléphonant à FE 4-2550 ou FE 4-2551.

Récollecion du clergé chez les Pères du T.S.S.

L'Union apostolique des prêtres invite ses membres et le clergé de Montréal à participer à la récollecion mensuelle, qui aura lieu au monastère des Pères du T.S. Sacrement, le mardi 11 décembre, de 2.30 h. p.m. à 5.00 h. p.m. Le Rev. Père Léo Boismenu, S.S.S., donnera la conférence sur "les relations du nouveau saint avec le prêtre diocésain". Un forum suivra la causerie. Il y aura une heure de méditations eucharistiques devant le Saint-Sacrement exposé, dans la chapelle des marins.

Les prêtres sont priés d'entrer par le portique de l'église de la rue Mont-Royal. Les voitures pourront être stationnées dans la cour intérieure du monastère, à 4460 rue Saint-Hubert, angle Mont-Royal.

Des jeunes Musul Des jeunes Musulmans récient le Notre-Père

JOLO — Récemment au collège Notre-Dame de Siasi, dans le vicariat apostolique de Jolo, aux Philippines, les jeunes musulmans, qui forment 90 pour cent des effectifs du Collège, ont décidé de réciter le "Notre Père" au début des classes.

Ce fut là leur réponse à l'appel du recteur, le R.P. Rixhon, o.m.i., qui avait demandé à tous les élèves de lui proposer une prière de leur choix à réciter au début de chaque classe.

Les chefs musulmans de Siasi ont loué le père recteur pour son initiative car, ont-ils fait remarquer, nous croyons en Dieu comme tous les chrétiens.

La Bible est traduite en japonais

TOKYO — Une traduction complète de la Bible en japonais courant est en cours de publication. Elle porte l'imprimatur de S. Em. le Card. P. Doi, archevêque de Tokyo. Les auteurs de cette traduction sont deux Salésiens: les Pères Barbaro et Del Col.

Le vol. I, qui vient de sortir des presses salésiennes, contient les livres didactiques; les vol. II et III, consacrés aux livres historiques, et le vol. IV, celui des Prophètes, paraîtront avant Pâques; le vol. V, contenant le Nouveau Testament, sera publié un peu plus tard.

Bennett commente: "Fulton a été sage"

VICTORIA. — Le premier ministre Bennett de la Colombie-Britannique est d'avis que le ministre fédéral des Travaux publics David Fulton a "fait preuve de sagesse" en quittant la scène fédérale en vue de poser sa candidature comme leader conservateur progressiste de Colombie-Britannique "alors qu'il sent que son gouvernement croule".

Lors d'une conférence de presse, M. Bennett s'en est également pris au gouvernement fédéral à la lumière du rapport de la commission royale d'enquête Glasco sur les rouages administratifs fédéraux.

"Le rapport Glasco démontre que c'est la pagaille à Ottawa, a-t-il déclaré. Nous avons fait disparaître un tel état de choses en Colombie-Britannique."

"Je suis convaincu que la population de Colombie-Britannique tient les partis conservateur et libéral responsables de cet état de choses."

ACCÉLÉRATION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

Les libéraux attendent encore une contreproposition du gouvernement

OTTAWA. — L'opposition libérale a communiqué une déclaration dans laquelle le parti accuse le gouvernement de ne faire aucun effort réel pour accélérer les affaires de la Chambre en dépit des offres de M. Diefenbaker en ce sens.

Les libéraux avaient consenti à siéger au-delà de l'heure régulière de l'ajournement,



En collaboration avec le poste CKLM, le club KIWANIS LAVAL a l'intention de distribuer près de 20,000 bas de Noël au cours de la période des Fêtes. Ci-dessus, Roger Lebel, animateur, et Mario Verdon, président du poste CKLM, tenant un énorme bas dans lequel les enfants déshérités trouveront bien des surprises. D'ici quelques jours, la campagne du club KIWANIS et du poste CKLM battra son plein. On demande à tous les intéressés de bien vouloir donner leur entière collaboration.

Au milieu des protestations, le maire Crépault lève une séance de la commission scolaire d'Anjou

M. Ernest Crépault, maire et président de la Commission scolaire de Ville d'Anjou, a brusquement levé une séance de la commission scolaire, hier soir, au milieu de cris de protestation de la part des représentants de l'Union des familles d'Anjou, affiliée à la Fédération des unions de familles. Ils n'ont pas eu l'occasion d'exprimer au cours de cette séance un grief qu'ils viennent de porter à l'attention du public.

La Commission scolaire de Ville d'Anjou a prétexté que l'Union des familles d'Anjou est un mouvement politique, comme motif de son refus de louer à ce groupement une salle d'école, à l'occasion d'une conférence sur l'évolution de l'art graphique chez l'enfant. Cette

réunion avait lieu dans une école de Montréal, à peu de distance des limites entre la métropole et Ville d'Anjou, le 29 novembre.

L'Union des familles d'Anjou a fait parvenir de vives protestations à la Commission scolaire de Ville d'Anjou, à son pré-

sident, M. Crépault; au surintendant de l'instruction publique; au ministre de la jeunesse; à la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec; à la Fédération diocésaine des commissions scolaires catholiques de Montréal.

Le président de l'Union des familles d'Anjou, M. Pierre Marcel Claude, a déclaré que: "Le refus de la Commission scolaire d'Anjou de louer une salle à un mouvement de parents sous le fallacieux prétexte que leur groupement est un organisme politique, constitue un flagrant mépris du droit des citoyens à la liberté de réunion et d'association."

L'attitude de la Commission scolaire d'Anjou, croit-on, s'expliquerait dans le sens d'une riposte au mot d'ordre lancé par l'Union des familles d'Anjou à ses membres, les incitant à se rendre nombreux aux réunions de la Commission scolaire.

TOUT ÉTAIT NORMAL À DORVAL, HIER

Un léger déplacement d'air chasse lentement le brouillard de Montréal

Le brouillard qui couvrait Montréal hier, pour la deuxième journée consécutive, a commencé de se lever durant l'après-midi et la situation s'est tellement améliorée à l'aéroport international que les vols se sont effectués normalement.

"Tout est redevenu routine peu après midi", a-t-on rapporté de la tour de contrôle.

Le bureau météorologique a dit que la situation dans le grand Montréal "s'était légèrement améliorée" et qu'il y avait une circulation d'air.

Le bureau a précisé que le brouillard persistera dans de vastes régions, surtout dans les districts moins élevés et le long des rives du St-Laurent.

A l'écluse de St-Lambert, à l'entrée de la voie maritime, on signalait encore du brouillard, à la tombée du jour.

Il y a encore trois navires dans la voie maritime.

Les écluses devaient fermer à minuit hier soir, mais les autorités de la voie maritime ont dit qu'elles demeureront ouvertes pour permettre le passage des trois navires.

Les océaniques sont le Easthampton, le Birdgehampton et le Maakeffell et devraient franchir l'écluse au cours de la journée.

Le Easthampton et le Maakeffell étaient à l'écluse de Beauharnois, à 12 milles à l'ouest de St-Lambert et le Birdgehampton était à l'écluse d'Iroquois, à 100 milles à l'ouest de St-Lambert.

Une nouvelle grue flottante a été mise à l'essai hier à l'écluse de Côte Ste-Catherine — entre les écluses de Beauharnois et de St-Lambert. Elle

avait procédé à sa première épreuve la veille en soulevant les portes des écluses qui pèsent 240 tonnes.

Par contre, la navigation sur le St-Laurent entre Montréal

MONOPOLE ANGLOPHONE DES PERIODIQUES AU CANADA FRANÇAIS

Le Père Brouillé dénonce le colonialisme intellectuel

Une politique de colonialisme pratiquée par les gros éditeurs de Toronto menace l'existence même de nombreux périodiques de langue française. C'est dans un langage vigoureux que le père Jean-Louis Brouillé, s.j., a dénoncé mardi soir, ce qu'il a appelé le "colonialisme intellectuel" que pratiquent certains éditeurs anglophones au Canada, à l'égard des Canadiens français.

Dans une casserie prononcée devant le Jeune commerce de Montréal, le directeur de la revue "Actualité" a dit que, dans la mesure où les éditeurs américains font preuve de colonialisme envers l'ensemble du Canada, dans la même mesure, les éditeurs anglophones du Canada manifestent une attitude analogue à l'endroit des Canadiens français.

Le Père Brouillé est d'avis que les revues ou périodiques financés par des capitaux étrangers, même s'ils jouissent d'une présentation élégante, voire somptueuse, même s'ils ne sont pas réduits à de simples traductions de textes,

ne pourront jamais être le reflet authentique de la pensée française.

Le conférencier précise: "Ils ne sont pas libres d'exprimer tout ce qui peut être dit en ce qui concerne nos intérêts propres, parce que nécessairement, les intérêts étrangers engagés dans ces sortes d'entreprises les obligeront à des silences ou à des compromis".

Le Père Brouillé a souligné que les quelques 56 périodiques publiés au Québec, ce qui représente un tirage de 1,000,702 exemplaires par mois, sont menacés de disparaître à cause de la concurrence des éditeurs de Toronto.

Il signale en outre qu'il s'exerce actuellement une "pression considérable" sur nombre d'éditeurs canadiens-français et que déjà, quelques-uns ont dû céder plutôt que de tout perdre.

Le procédé est clair, estime le Père Brouillé: "On dit à ces éditeurs: on vous donne tant de jours pour vous vendre; si vous n'acceptez pas, nous lancerons notre propre magazine français comme compétiteur du vôtre... Et comme ils sont plus riches, et comme ils possèdent déjà le magazine correspondant en langue anglaise, ça devient un jeu d'enfant de faire crever l'éditeur canadien - français."

Pourquoi? Parce que disposant de deux magazines, un anglais, un français, ils offrent de meilleurs avantages à leur clientèle publicitaire, les faisant bénéficier du tarif dit combiné".

Il arrive aussi, continue le jésuite, qu'ils drainent à peu près tous les revenus publicitaires, "ne nous laissant que quelques misérables miettes qui nous permettent d'agoniser un peu plus longtemps".

A l'heure, enfin, où nous proclamons notre volonté de nous libérer économiquement, "pourquoi nous soumettons à un silence, mais cette complaisante participation auprès d'entreprises nettement colonisatrices?", demande le conférencier.

Parmi les magazines menacés de disparaître au Québec, le Père Brouillé nomme: L'Épicier, Le Pharmacien, Le Quincailler, Chatelaine, Revue Moderne, Cités et Villages, L'Automobile, Le Maclean français et autres.

LE PÈRE BROUILLÉ ET LE NOUVEAU QUOTIDIEN

"Ce serait peut-être excellent..."

"Ce serait peut-être excellent qu'il y ait un journal qui s'affiche carrément de droite." C'est la réponse qu'a donnée mardi soir le père Brouillé à la question de savoir si Montréal a besoin d'un quotidien supplémentaire.

Les journalistes ont interrogé le père Brouillé sur la fondation éventuelle d'un quotidien "chrétien" à Montréal, à l'issue d'une conférence qu'il a prononcée devant le Jeune commerce de Montréal.

Précédemment, le père Brouillé s'était dit d'avis que "nos journaux sont catholiques de fait, mais inquiétants dans certaines prises de position".

Il a précisé toutefois qu'il n'a absolument rien à faire avec la fondation éventuelle de ce journal, par la société "Les Amis de l'esprit nouveau".

BOUCHARD AINE & FILS

BEAUNE, FRANCE

vous offre deux vins de table excellents de réputation mondiale

- BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé Réf. 426-G, Btle. — 426-H, ½ Btle.
- DRY POUILLY FUISSE RESERVE — Vin blanc — Réf. 447-E, Btle. — 447-F, ½ Btle.

P.S. — Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des alcools du Québec.

ÉPARGNER
... c'est bien ...
INVESTIR
... c'est mieux !



LES PLACEMENTS COLLECTIFS INC.
vous aident à mieux investir!

BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-HYACINTHE, ST-JÉRÔME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES.

A l'occasion des Fêtes

Nous signalons à notre aimable clientèle que nous avons un vaste choix de volumes pour éternelles.

NOUS RECOMMANDONS PARTICULIÈREMENT 3 MAGNIFIQUES OUVRAGES

- HISTOIRE DES INDIENS
Illustré en noir et en couleurs
PRIX RÉGULIER \$15.00 PRIX SPÉCIAL \$7.70
- LES MERVEILLES DE LA MER
Illustré en noir et en couleurs
PRIX RÉGULIER \$15.00 PRIX SPÉCIAL \$7.70
- HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA RUSSIE
Illustré en noir et en couleurs
PRIX RÉGULIER \$21.00 PRIX SPÉCIAL \$9.80

CHOIX TRÈS LIMITE, HATEZ-VOUS



MAGNIFIQUE CHOIX DE CARTES DE NOËL

LA LIBRAIRIE

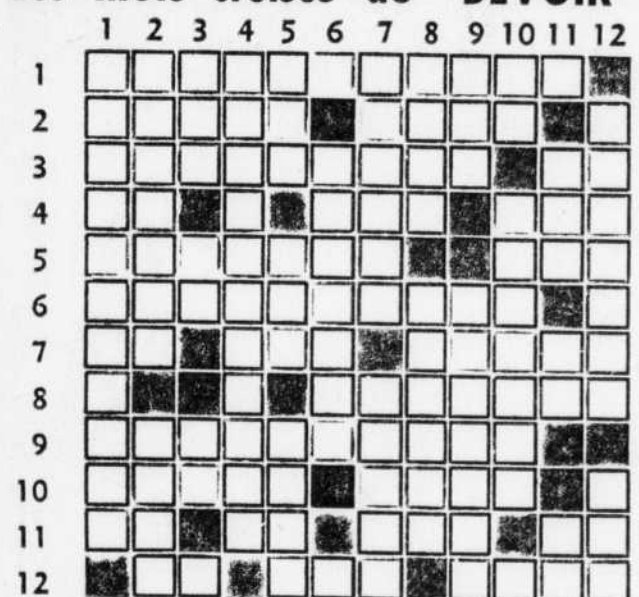
lammarion

Paris - Montréal — 1243, rue Université
Tél. : UN. 6-6381 — Montréal

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. p.m.

Librairie Générale - Luxe et Beaux-Arts - Ouvrages pour la jeunesse - Comptoir postal - Catalogues sur demande - Disques

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

- 1-Discredit
- 2-Défense de la rose — Parent
- 3-Prenom — Article
- 4-Adverbe — Couvre une jambe de femme — Refuse d'admettre à l'envers
- 5-Très vorace — Sans eau
- 6-Mises en contact
- 7-Carte — Sélection — infirme
- 8-Passer au crible
- 9-Avec humilité
- 10-Met à l'écart — Parasite sauteur
- 11-Voyelle doublée — Dans — En réalité — Pronom
- 12-Préposition — Supprime — Fuite pour tourner

VERTICALEMENT

- 1-Etude de la population
- 2-Parties du corps — Fati-guée
- 3-Petit logement — Impersonnel — En somme
- 4-Que l'on ne peut éviter
- 5-Normal en hiver au pays — Cuit au four à l'envers — Peu rapide
- 6-Craquchoue dure
- 7-Guetant — Vaste
- 8-Ne dis pas vrai — Travail de l'aviron

Solution d'hier

- Horizontalement : —
1-PANTAISETTES
2-ACARIATRE — TE
3-MAGIE — VIAN
4-IDEE — ATTRAIT
5-LE — ECU — TI
6-IMPERIEUSE
7-AIR — NEE
8-REELLE — TEL
9-SOU — AGIR
10-ET — PRELEVE
11-ENNUE — EE
12-SOTS — UNIS — RO
- Verticalement : —
1-FAMILIARITES
2-ACADEMIE — NO
3-NAGE — PRESENT
4-TRIE — LOTUS
5-AIE — AC — LU
6-IA — ERDE — PEU
7-STATUE — AR
8-IR — USAGE
9-SEVRES — IL
10-LA — ENTREE
11-ETAIT — EE — VER
12-SENTINELLE

La campagne du Timbre de Noël, une oeuvre humanitaire nécessaire

La campagne du Timbre de Noël bat son plein. Créée par le Comité provincial de Défense contre la Tuberculose en collaboration avec les ligues antituberculeuses, elle a pour but de recueillir les fonds nécessaires pour soutenir la lutte contre la tuberculose et les maladies pulmonaires.

Le docteur Hugh E. Burke, directeur médical de l'hôpital Royal Edward Laurentien de Montréal et vice-président de ladite campagne en donne la justification et en souligne l'absolue nécessité: "Il est, dit-il, de notoriété publique que la lutte contre la tuberculose a pris une nouvelle allure depuis la découverte de nouveaux médicaments si efficaces qu'il est permis d'entrevoir la disparition totale de cette maladie. Il peut sembler paradoxal d'augmenter de plus en plus l'importance des dispensaires sur lesquels repose le fardeau du diagnostic, du dépistage, de la recherche et du traitement. Qu'on se dérompe. Au fur et à mesure que la maladie régresse, chacun de nous ne croit plus à l'abri, se désintéresse progressivement des mesures énergiques prises au cours des décades antérieures et s'y soumet même avec une certaine nonchalance. S'il y a moins de malades actifs, en chiffres absolus, il est à craindre qu'il y ait davantage en circulation."

Mémoire du jeune commerce sur la CEE à Diefenbaker

C'est aujourd'hui qu'une forte délégation de la Chambre de commerce des Jeunes du district de Montréal se rend à Ottawa à l'occasion de son voyage annuel dans la capitale et de la présentation d'un mémoire à M. Diefenbaker. Ce mémoire s'intitule "L'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun".

Après avoir pris connaissance de l'opinion du "Jeune commerce" sur le sujet, monsieur Diefenbaker adressera la parole aux membres présents et dissertera quelque peu sur la question tant controversée du Marché Commun.



Danses enflammées de Flamenco par PEPITA & ANTONIO

Spectacles : 9h.30 - 11h.30 - 1h.30

Danse au son de la musique D'ARMANDO CEMARY'S

Le Trio Buddy Clayton dans le lounge

● Danse le dimanche

casa del Sol

2025, rue DRUMMOND — 842-4664

Bonne Nouvelle!

ERVEN LUCAS

BOLS

MAINTENANT IMPORTE LEUR DÉLICIEUSE

CREME de MENTHE BLANCHE

DIRECTEMENT DE HOLLANDE

DISPONIBLE AUX MAGASINS SUIVANTS DE LA RAQ :

No 1-1450, rue de la Montagne	Mtl	No 111-633, rue des Seigneurs	Mtl
No 35-268 est, rue Jean-Talon	Mtl	No 112-Place Ville-Marie	Mtl
No 64-Au Pied-du-Courant	Mtl	No 124-5507, ch. Côte-des-Neiges	Mtl
No 92-6410 ouest, rue Sherbrooke	Mtl	No 80-1509, rue Laviolette	T-Riv.
No 101-4839, avenue Pineau	Mtl	No 72-25, rue Principale	Hull
No 108-1439, rue Bleury	Mtl	No 38-12 est, rue King	Sherbrooke

CODE No 1469

Des contrats à Canadair et à Canadian Marconi

OTTAWA (DNC) — M. Raymond O'Hurley, ministre de la production de défense a publié la liste des contrats de défense de \$10,000 et plus, adjugés pendant la première quinzaine de novembre à des maisons canadiennes par son ministère et la Société de la couronne qui y est associée, Defence Construction (1951) Limited. Le montant global de ces contrats est de \$4,654,814.

Le ministère de la production de défense a adjugé 67 contrats de cette catégorie, d'une valeur globale de \$4,258,454. Le contrat le plus important, d'une valeur de \$761,399, a été adjugé à Canadian Marconi Co., Montréal (P.Q.), pour le fonctionnement, l'entretien et les services techniques relatifs au matériel électronique de divers dispositifs. D'autres contrats importants ont été adjugés à Canadair Ltd., Montréal (P.Q.), pour des pièces d'avions (deux contrats s'élevant à \$639,187); à Daoust Lalonde Inc., Montréal (P.Q.), pour des chaussures (\$469,336); à Field Aviation Co. Ltd., Ottawa (Ont.), pour des pièces de fuselages d'avions (\$376,191); à E.M.I. Cossor Electronics Ltd., Dartmouth (N.E.), pour du matériel d'entraînement (Sonar) (\$225,117); et à Firestone Tire & Rubber Co. of Canada Ltd., Hamilton (Ont.), pour des réservoirs (\$140,760).

Cinq contrats de \$10,000 et plus, d'une valeur globale de \$396,160, ont été adjugés par la Defence Construction (1961) Limited durant la première quinzaine de novembre. Le

Alan Macnaughton élu président du comité des comptes publics à Ottawa

OTTAWA — M. Alan Macnaughton, libéral de Montréal-Mont-Royal, a été élu à l'unanimité président du Comité des comptes publics des Communes.

Son élection a été proposée et appuyée par les députés conservateurs, continuant ainsi l'une des réformes parlementaires pour ce qui est du choix d'un député de l'opposition qui présente l'enquête annuelle des comptes publics.

M. Lloyd Crouse, progressiste-conservateur de Queens-Lunenbourg, a été élu à la vice-présidence.

M. McNaughton a dit au comité qu'il devra tenir deux séances puisque le rapport du vérificateur général, M. A. M. Henderson, et les comptes publics pour l'exercice financier 1960-61, n'ont pas été examinés à la session du printemps qui a précédé l'élection.

Le rapport et les comptes publics devraient être déposés aux Communes d'ici la fin de l'année et remis au comité.

M. Ouimet songe à dissocier Radio-Canada des postes privés afin de se soustraire au BGR

OTTAWA — Le président de la société Radio-Canada, M. J. Alphonse Ouimet, a proposé que Radio-Canada rompe éventuellement ses liens avec les postes privés affiliés, de manière à se soustraire à la juridiction du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

Il a dit qu'une solution graduelle à long terme, pour éliminer les principaux facteurs responsables de la complexité de la radiodiffusion au Canada, serait que Radio-Canada et les postes privés fonctionnent entièrement indépendamment les uns des autres.

"Éventuellement, la tâche principale du BGR serait de faire des règlements et des recommandations, en ce qui concerne les postes privés", a-t-il dit. Radio-Canada continuerait de relever directement du Parlement "pour toute son activité, mais sans les relations complexes entre le BGR et Radio-Canada".

M. Ouimet a également réitéré une proposition d'enquête, peut-être par une Commission royale, afin que l'état de choses actuel soit modifié de manière à simplifier le fonctionnement de la radiodiffusion au Canada et à éliminer le plus possible les conflits inhérents à la structure actuelle des services de radiodiffusion au pays.

Le président de Radio-Canada a formulé cette proposition à un déjeuner du Canadian Club, auquel assistaient plusieurs personnes éminentes du monde de la radiodiffusion canadienne. On remarquait, entre autres, M. Andrew Stewart, président du BGR, le vice-président Carlyle Allison et M. E. L. Bushnell, président de CJOH-TV, Ottawa, et un vice-président du réseau de télévision CTCV.

COMMENTAIRES

Interrogé par les journalistes pour connaître sa réaction à la proposition de M. Ouimet, M. Stewart a déclaré: "Il n'appartient ni à moi-même, ni à M. Ouimet de décider."

M. Bushnell a dit qu'il n'est pas en désaccord avec la proposition que Radio-Canada se sépare éventuellement de ses affiliés privés, mais que si Radio-Canada demeure dans la radiodiffusion commerciale, il devra y avoir un arbitre. La société de l'Etat ne devrait pas être soustraite de la juridiction du BGR.

M. T.-J. Allard, vice-président exécutif de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, a

(T.-N.). On a adjugé à Trynor Construction Newfoundland Ltd., Halifax (N.E.), un contrat d'une valeur de \$107,151 pour des réparations à une piste d'envol à Dartmouth (Shearwater, N.E.).

dit que son organisme, qui représente les radiodiffuseurs privés, aimerait étudier le discours avant de faire des commentaires sur une question d'une telle conséquence fondamentale.

LA COUPE GREY

M. Ouimet a dit que la récente controverse, à propos de la retransmission de la joute de la coupe Grey, montrait qu'il y avait place pour des améliorations dans la situation de la radiodiffusion au Canada.

Abandonnant son texte, il a dit qu'il a discuté de la controverse avec le vice-président Allison du BGR et tous deux ont déploré certaines impressions qui ont prévalu.

M. Ouimet a dit que certaines personnes ont vu dans cette controverse un différend personnel entre Radio-Canada et le BGR. Il l'a qualifié de "plate-nique".

On a également eu l'impression que Radio-Canada mettait en doute l'autorité du BGR, mais la société a simplement mis en doute un règlement précis.

Le président de Radio-Canada a ajouté que certains ont peut-être cru que Radio-Canada considérait le BGR comme étant anti-Radio-Canada, mais tel n'est pas le cas.

Dans son discours, il a souligné que les ententes actuelles "exigent un degré élevé de compréhension mutuelle et de coopération entre les deux organismes publics."

Transport gratuit par trains pour les citoyens retraités

OTTAWA (DNC) — Les Communes ont adopté hier en première lecture un bill présenté par M. Thomas Berger, NPD de Vancouver-Burrard, afin de permettre aux citoyens âgés, qui sont à leur retraite, de voyager gratuitement, par trains.

M. Berger a expliqué que les pensionnés de l'Etat bénéficieraient ainsi du même avantage que les députés qui voyagent gratuitement sur les réseaux des chemins de fer.

M. T.-J. Allard, vice-président exécutif de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, a

FINIE L'APPELATION OFFICIELLE

Les sénateurs s'appelleront dorénavant par leurs noms

OTTAWA — Les honorables membres de cet auguste organisme, le Sénat du Canada, ont finalement décidé hier soir après 95 ans de s'appeler par leurs noms.

Les sénateurs ont décidé d'abolir le règlement qui demandait qu'ils n'appellent leurs collègues que par leur désignation officielle.

Ainsi, quand les sénateurs interpellent le sénateur Wallace McCutcheon, ministre sans portefeuille et conseiller du premier ministre Diefenbaker, par exemple, ils devaient l'appeler "l'honorable sénateur de Gormley".

Chaque sénateur choisit sa désignation officielle après sa nomination et la plupart ont choisi le nom de leur ville ou de leur comté, mais il existe des variations intéressantes sur le thème.

Le sénateur J.W. de B. Farris, de Vancouver sud, a qualifié hier cette habitude "d'enfantine, artificielle et idiote".

"Après tout, pourquoi avons-nous des noms?", a-t-il dit, en présentant la motion.

Le sénateur H. de M. Molson a déclaré de son côté que de toute façon, on a enfreint plus de fois le règlement qu'on ne l'avait respecté.

Le sénateur Jean-François Pouliot, de La Durantaye, a ajouté qu'il devrait donner un prix au sénateur de langue anglaise qui parvenait à prononcer sa désignation correctement.

Il a également suggéré que le sénat mette la hache dans les autres règlements désuets. Par exemple, il a demandé qu'on appelle la Chambre des Communes par son nom et non "par l'autre place".

Il précise que certains règlements viennent de la Grande-Bretagne au temps où les Communes et la Chambre des Lords étaient engagés dans une lutte pour le pouvoir et que les barons puissants étaient jaloux de la puissance des petits barons.

Le sénateur John Higgins a dit qu'il était "mélant" d'avoir un sénateur de St-Jean le colonel Alexander Baird, un de St-Jean-Est lui-même et un de St-Jean-Ouest M. Calvert Pratt, et qu'il était difficile pour les nouveaux sénateurs d'apprendre tous ces noms.

LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Tous les partis appuient le projet de loi tendant à développer cette région

OTTAWA — Les Communes ont adopté en première lecture un projet de loi prévoyant la création de l'Office de développement de l'Atlantique auquel tous les partis ont donné leur appui, mais non sans réserve.

Le ministre du revenu, M. Hugh Flemming, qui a présenté le projet de loi, a déclaré que c'était la mesure la plus progressive qu'il ait jamais vue au bénéfice des provinces de l'Atlantique.

Les libéraux, les créditistes et les néo-démocrates ont applaudi la proposition, mais ont suggéré que l'Office dispose de fonds afin d'être efficace.

M. C.T. Douglas, a réprimandé certains députés conservateurs pour leurs "éloquentes exagérations" de ce que l'Office réaliserait.

M. Thompson, chef créditiste a dit que le Canada était doté d'une autre nouvelle commission alors que c'est d'action qu'il a besoin.

Ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Fleming a précisé que "les provinces maritimes avaient besoin d'une attention spéciale, nécessitant une étude spéciale et demandant une action spéciale".

En vertu du projet de loi présenté mardi, la commission serait formée de cinq membres nommés par le Cabinet. Le président toucherait \$3,000 par année et les commissaires leurs dépenses seulement.

Les membres seraient nommés pour cinq ans, mais au début, le ministre a proposé d'en nommer un pour trois ans et deux pour quatre ans, afin que les mandats n'expirent pas tous en même temps. Les commissaires ne pourraient être nommés à nouveau à l'expiration de leur mandat.

Les travaux urgents qui attendent l'Office sont les suivants:

- 1.— Étude du canal de Chignectou, des marées et du développement industriel;
- 2.— La voie qui relie les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince Édouard;

CECI N'EST PAS NECESSAIREMENT TIRE PAR LES CHEVEUX !

En France depuis quelque temps, la sécurité sociale rembourse les soins du cuir chevelu, quand il est admis que la perte des cheveux est un phénomène pathologique. Du coup la calvitie a perdu un grand nombre de ses fausses caractéristiques. La calvitie est devenue un problème sérieux. N'attendez pas d'avoir la tête comme une boule de billard avant de consulter un spécialiste. À ce moment, nous ne pourrions plus rien pour vous. Aux premiers signes, allez voir un spécialiste reconnu comme Robert Lafontaine du Salon de Barbier au Palais du Commerce, 1680 Berri, suite 2. V. 9-0013.

Placements INTEGRALEMENT GARANTIS
8 1/2% ET 7 1/2%
POUR
1 AN — 6 MOIS
3 ANS 10% EN 1ère
HYPOTHÈQUES SUR BUNGALOW
LANDLORD ACC. Corp.
190 est, boul. DORCHESTER
Tél.: 861-5438

M. JOHN PRATT :

Un groupe de députés fédéraux "boivent et jouent aux cartes"

M. John Pratt, ancien député au parlement, a déclaré à Montréal qu'un groupe de députés à Ottawa, "ennuyés de leur propre insuffisance, ont souvent été trouvés en train de boire ou jouer aux cartes dans un bureau retiré d'un député."

EN 5 ANS,

La LNH a accordé 2,045 prêts dans Châteauguay

OTTAWA — On a révélé hier aux Communes qu'un total de 2,045 prêts, consentis sous l'empire de la Loi nationale sur l'habitation, par la Société centrale d'hypothèques et de logement, ont été autorisés dans le comté provincial de Châteauguay de mars 1957 au 18 juin dernier.

Une réponse écrite à M. Gerald Laniel, libéral de Beauharnois-Salaberry, qui comprend le comté provincial de Châteauguay, précise que 1,596 prêts ont été approuvés par des prêteurs autorisés par la LNH et 1,347 par la SCHL.

M. Laniel avait également demandé quelle proportion des prêts étaient protégés par l'assurance-incendie, émise par une société d'assurance-incendie. La réponse disait que les dossiers de la SCHL ne possèdent pas ces renseignements puisque chaque emprunteur s'occupe lui-même de sa propre assurance.

encore une fois le problème de Chignectou.

D'autre part, le premier ministre Diefenbaker a fait savoir qu'il n'y aura pas immédiatement d'élections partielles dans la circonscription de St-Jean-Ouest, à Terre-Neuve.

M. Diefenbaker a également annoncé que le gouvernement étudierait la possibilité de créer une commission royale d'enquête sur le bilinguisme.

De son côté, le ministre du commerce, M. George Hees, a déclaré que désormais le conseil de la productivité comptera 28 membres au lieu de 25 et a exprimé l'espoir que M. Claude Jodoin, président du CTC, reviendra à son poste, au sein du conseil.

Il commentait, au cours d'une émission radiophonique, les récentes accusations que certains membres d'une délégation parlementaire à la dernière conférence de l'OTAN à Paris "étaient mal préparés, souvent peu intéressés et parfois sans talent."

Les accusations, portées dans un article publié dans "La Presse", de Montréal, disaient également qu'un certain nombre de députés à la conférence passaient leurs nuits à Pigalle, et, le jour, dormaient. Pigalle, est l'un des endroits de la vie nocturne à Paris.

L'une des nombreuses désillusions qui attend un député consciencieux, a dit M. Pratt, est "de constater qu'un bon nombre de représentants élus au parlement, non seulement n'ont pas les capacités nécessaires à leurs fonctions, mais sont totalement inconscients de leur incompétence et s'en fichent d'ailleurs éperdument..."

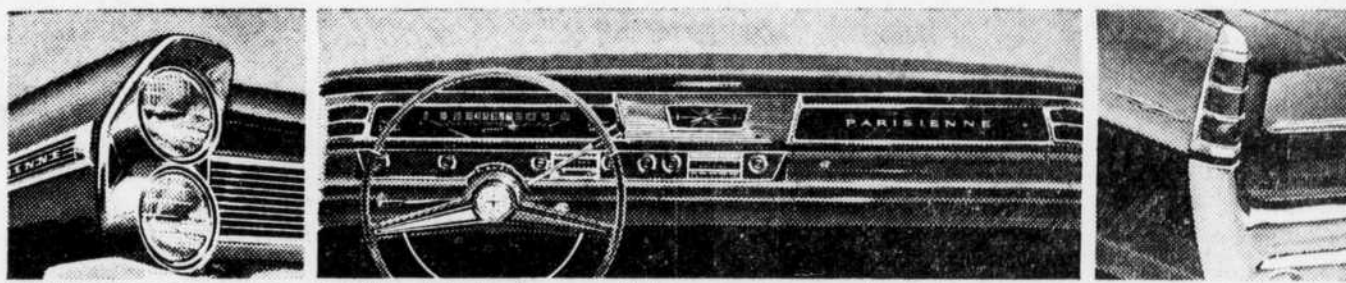
Il est heureux que certains des meilleurs cerveaux du Canada puissent survivre à notre système électoral de petit bonheur et on les retrouve éventuellement parmi les chefs des divers partis politiques."

M. Pratt a été défait à l'élection fédérale du 18 juin dans le comté de Jacques-Cartier par le libéral Raymond Rock, il avait remporté le siège aux élections générales de 1937 et 1958.

CORÉE DU SUD

SEOUL — La junte militaire sud-coréenne a ordonné hier la levée de la loi martiale en vigueur depuis le mois de mai 1961, date du coup d'Etat militaire. Cette décision survient moins de 12 jours avant le référendum sur la constitution proposée par les militaires.

Qui dit Corby, DIT BEL ET BIEN un vrai whisky canadien



QUI D'AUTRE QUE PONTIAC POUVAIT



OFFRIR UNE TELLE BEAUTÉ?



Comparez... la PONTIAC 63 détruit le mythe selon lequel une voiture doit être coûteuse pour le paraître.

Avec ses phares superposés, ses lignes pures et harmonieuses et sa section arrière au profil fuyant, la Pontiac 63 la voiture 63 la plus élégante qui soit. Et elle est supérieure à d'autres points de vue: par le parfait confort qu'elle offre à 6 occupants, par ses accessoires de luxe, par les performances de son moteur standard 6 cylindres et de sa gamme complète de V8. Allez voir sans tarder les 33 modèles Pontiac, répartis en 9 séries.

LA VOITURE DONT LES AUTRES VOUDRONT S'INSPIRER

*Sur demande, moyennant supplément

Ne manquez pas l'émission télévisée "En habi du dimanche", tous les dimanches soirs à 8 h, au canal 2.

Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité: VENDEURS AUTORISÉS PONTIAC DANS LE GRAND MONTRÉAL

PARKWAY PONTIAC LTD., 2500 ave. Jean-Talon, R.E. 9-2291

ROCHELLEAU AUTOMOBILE L.T.E., 11251 est, rue Notre-Dame, M. 5-1651

SANGUINET AUTOMOBILE L.T.E., 1965 est, rue Lafontaine, L.A. 4-3761

WILHELMY AUTOMOBILE L.T.E., 4833, boul. St-Laurent, 288-0184

GARAGE BERTRAND LIMITEE, 15338 ave. boul. Gouin, 424-3981

HARLAND AUTOMOBILE L.T.E., 955, boul. Montréal-Toronto, 1048, boul. des Laurentides, 4-3761

JARRY AUTOMOBILE L.T.E., 1048, boul. des Laurentides, 4-3761

OMER BARRE VERDUN LIMITEE, 5987, avenue Verdun, Verdun, P.Q. 8-2551

VAILLANCOURT & FRERES, 375, boul. Curé-Lafontaine, 4-3761

BOULEVARD PONTIAC BUICK L.T.E., 7885, boul. St-Laurent, C.R. 9-7321

MID-TOWN MOTOR SALES LIMITED, 1395 ave. boul. Dorchester, U.N. 4-9761

MONTREAL BUICK LTD., 4026 ave. St-Catherine, W.E. 7-4549

Grand Marnier LIQVOR Cordon Rouge

Le mélange heureux du parfum aigre-doux des oranges de Séville et du moelleux du Cognac Fine Champagne des Charentes a donné une liqueur exquise. Dégustez-la dans les desserts ou après le dîner.

Le GRAND MARNIER de Marnier-Lapostolle, une création qui remonte au 19e siècle, est reconnu le meilleur dans le monde entier.

Ambre doré, saveur enchanteresse

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES LIMITÉE - MONTRÉAL

rs

Le Dr Cyril James a abandonné son poste de principal le 1er décembre après 23 ans. Son successeur est le Dr H. Locke Robertson, chirurgien en chef de l'Hôpital général de Mont-

Plus de 9,562 étudiants étaient inscrits aux diverses facultés de cette institution de haut savoir en septembre dernier. Ce nombre est de 10 p.c. supérieur à celui de l'an dernier. Envoies

En septembre dernier, Ce nombre est de 10 p.c. supérieur à celui de l'an dernier. Environ 3,000 étudiants sont Canadiens.

WF
La Marque Réputée

depuis 1679

Quelle que soit votre liqueur préférée, en choisissant la marque WF vous êtes toujours sûr d'obtenir un vrai

UN CHOIX COMPLET
DES
EILLEURES LIQUEURS

WF
Cherry Brandy



Triple Sec

WF
Creme de Cacao

WF
Anisette

WF
Curaçao

WF
Crème de menthe



WF
Eau de Montre
BLANCHE

WYNAND WF FOCKINK

Corby Distillery Ltd. — Montréal

LES ET D'AFFAIRES

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.

Entretien — Réparations
P.A. 1-9630
5305, 25^e ave. Rosemont

FOURREUSE

Elegante, personnelle,
une fourrure signée Merle
est toujours remarquée

MICHEL MERLE
SALON DE FOURRURES
1431, rue MACKAY
près de la rue Ste-Catherine O.)
VI, 2-2353
Remodelage sur modèles
exclusifs
Réparations - Entreposage
Actuellement, grande vente
de manteaux en mouton de Perse

MEDECIN

Dr C. MELILLO
Gradué d'Europe

entité urinaires, peau, sang, glandes.
 troubles psichomatiques sexuels.
 nerveux, impotence, infirmité, anxié-
 té. fluidité, dépression, bégaiement,
 alcoolisme, obésité, rhumatismes,
 irconction.

34 quest. Sherbrooke. — VI. 5-3356

Vegetable

Les artistes de cette classe n'ont pas beaucoup d'emplois au Canada

Marguerite Paquet, chanteuse et boursière, doit vivre en exil pour trouver du travail en Europe et aux Etats-Unis

PARIS PC — Marguerite Paquet retournerait demain au Canada si elle savait qu'elle pourrait y trouver assez d'ouvertures pour y poursuivre sa carrière.

Les circonstances étant ce qu'elles sont actuellement, cet exil n'est pas pour elle une vaine fuite, mais une nécessité. Les dernières années ont été marquées par des bourses de gouvernement de la province de Québec.

Les raisons de ce long exil? "Les nécessités de la carrière. Malgré toute ma bonne volonté, je ne pourrais rien faire d'autre à Montréal. Ici le public nombreux et varié, permet de développer tous les aspects du talent que l'on possède."

"Cependant, il me suffit d'un court séjour au Canada pour que je me reprenne avec virulence le mal du pays."

"Comme je suis célibataire, j'ai toute ma famille là-bas, tous mes liens, en somme: frères, belles-sœurs, neveux et nièces. C'est dur de s'arracher de tout cela pour revenir à Paris, même si j'ai ici des amis et un cercle auquel je suis très attaché."

Avant de venir en France, Marguerite Paquet avait obtenu de beaux succès à Montréal. En 1949, on lui avait offert le Trophée Laféche, à titre de meilleure artiste classique de l'année. Sa bourse lui permit de venir continuer

ses études à Paris avec Pierre Bernac.

Un talent tel que le sien ne devait pas tarder à s'affirmer ici: elle participe constamment à des émissions lyriques et symphoniques et pour la troisième fois cet été, elle était l'invitée de Yehudi Menuhin au Festival de Gstaad, en Suisse.

Aux Etats-Unis

Elle fut également du dernier Festival de Londres. Elle se trouvait dans cette ville le 24 juin dernier et, pour rendre hommage aux Canadiens français à l'occasion de leur fête nationale, la BBC invita Marguerite Paquet à chanter à la télévision.

L'année dernière, Mme Nadia Boulanger fut invitée, pour son 75e anniversaire, à diriger les plus grands orchestres américains. Elle est la seule femme à qui l'Amérique ait offert cet honneur. Mme Boulanger demanda que Mlle Paquet fût sa soliste. C'est ainsi que ce contrat donna 22 concerts, de février à mai avec les plus grands orchestres américains: au Carnegie Hall, avec la Boston Symphony, à Philadelphie, à Washington, etc.

"Dès que j'avais deux ou trois jours de loisir, j'allais au Canada. Il y avait trois ans que je n'y étais pas retournée: eh bien! il me semblait qu'il n'y avait pas une semaine."

Pour l'instant le problème est insoluble. Marguerite Paquet doit vivre ici si elle veut chanter dans les conditions les plus favorables; aussi en prend-elle son parti, quoiqu'avec tristesse.

"On m'a fait venir à Montréal, une fois, pour chanter dans une émission préparée à toute vitesse. Puis ensuite on a laissé passer trois mois sans me faire signe. Je n'ai pas l'habitude de travailler de cette façon. Il y avait neuf ans que je n'avais connu l'hiver et, le temps de me réhabituer au climat, l'émission était terminée."

Lumières de Noël

Rien n'est plus attirant pour les passants, pendant la nuit de Noël, que les fenêtres de votre vitrine illuminées par des lumières de Noël. Une manière de contourner une fenêtre, c'est l'usage des lumières Glow placées de manière que l'on puisse les voir de l'extérieur. Alors fixez votre arbre près de la fenêtre, de cette manière les passants pourront y jeter un regard. Pour obtenir un livre gratuit sur les décorations de Noël, écrivez à C. P. 530, Station F, Toronto, Ont.



BAL DU MUSÉE. — De gauche à droite: le colonel H. M. Wallis, président du Musée des Beaux-Arts de Montréal, Mme Louis-A. Lapointe, M. Louis A. Lapointe, c.r. président du comité du bal qui aura lieu au Musée demain soir.

Pour vos cadeaux: l'artisanat du Québec



L'ARTISANAT DU QUÉBEC évoque la vieille tradition culturelle du Canada français et crée, par ses méthodes et son inspiration, des formes d'art nouvelles. Les produits infiniment variés de l'artisanat québécois font des cadeaux originaux et bien personnels que l'on a plaisir à offrir autant qu'à recevoir. Céramiques et bois sculptés... vêtements et tapisseries tissés... articles de fer forgé... bijoux et émaux... tous exposés aux CENTRES D'ARTISANAT DU QUÉBEC. A Montréal: Hôtel Reine Elizabeth — ouvert du lundi au vendredi de 9h. du matin à 9h. du soir, le samedi de 9h. du matin à 6h. du soir; et au 1450 rue Saint-Denis — ouvert du lundi au vendredi de 9h. du matin à 5h. du soir et les samedis 15 et 22 décembre, aux mêmes heures.

L'ARTISANAT DU QUÉBEC
Ministère de l'Industrie et du Commerce



Première journée d'étude de La Voix des femmes à Saint-Jérôme. — On voit ici la présidente provinciale, Mme Solange Chaput-Rolland, avec quelques-unes des traductrices des débats qui ont eu lieu sur la nécessité de rendre les femmes canadiennes plus conscientes de ce qu'elles peuvent faire pour promouvoir les idées de paix et de concorde dans le monde.

Pour vos étrennes, voyez la Foire de l'artisanat et du cadeau de Noël

Au programme de la fin de semaine: une visite à la Foire de l'artisanat et du cadeau de Noël! Autrement, vous ne savez pas ce qui se passe dans votre ville!

C'est la huitième foire annuelle de l'artisanat et les progrès constants des artisans sont visibles et provoquent de plus en plus d'intérêt et d'admiration. Les portes sont ouvertes tous les jours, de 10 heures 30 de l'avant-midi à 10 heures 30 du soir.

LE BAL INTERNATIONAL DES DEBUTANTES A PARIS

PARIS (Reuters) — Quelque 350 jeunes filles, dont deux venant de Vancouver, ont fait leur entrée officielle dans la société mondaine, lors du somptueux bal international des débutantes qui avait lieu récemment à Paris et constituait l'événement social le plus important en ce début de saison.

Toutes gracieuses dans des robes blanches, leur chevelure ornée d'un petit diadème de perles et de pierres du Rhin, les débutantes de 29 pays furent conduites sur la scène de l'Opéra de Paris où elles firent la révérence devant la princesse Maris Pia d'Orléans Bragance, descendante de l'empereur Maximilien du Mexique.

Un grand nombre de ces jeunes filles étaient françaises, mais le groupe comptait une importante représentation des Etats-Unis, d'Angleterre et d'autres pays dont le Canada. Les deux jeunes Canadiennes étaient les sœurs Southam, Lou, âgée de 18 ans, et Carol, 20 ans, qui font partie de la famille Southam, de Vancouver, un nom associé à la maison bien connue de propriétaires de journaux. Lou, qui suit des cours de français à la Sorbonne, fit son entrée sur la scène, en s'appuyant sur des béquilles; une victime de la polio, elle ne put faire la révérence, mais elle salua aux applaudissements des invités. Mlle Southam et sa sœur, Carol, ont dit qu'elles représentaient en quelque sorte leur pays à cette grande réunion internationale.

Mlle Frances Stall, de la Nouvelle-Orléans, a déclaré, pour sa part, que l'événement lui rappelait "les grands bals du Mardi-Gras" dans son pays. Parmi les débutantes venant des Etats-Unis, on remarquait Mlle Charlotte Ford, fille de Henry Ford, deuxième du nom.

La couture chez soi



Genre tailleur et pourtant gentiment féminin. Taillez-la dans du crêpe de laine de couleur à la mode pour cadeau personnel à votre garde-robe!

Le patron imprimé NO 9080 est offert pour les demi-tailles: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 2½ yds d'un tissu de 54 pouces de largeur; tissu contrastant: 3 huitième de yd.

Le patron est en vente au prix de .50 au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Journée d'étude des Auxiliaires des hôpitaux québécois

Jeudi, le 6 décembre, à l'hôtel Windsor

La Présidente de l'association des Auxiliaires des Hôpitaux de la province de Québec, Mme Gérard Boudrias, annonce la tenue d'une journée d'étude, jeudi le 6 décembre au Salon Versailles, de l'hôtel Windsor.

Les sujets de discussion sont les moyens et la façon d'utiliser les boutiques de cadeaux et bibliothèques. Les membres associés aux divers hôpitaux et qui occupent des postes en charge dans ces domaines débattront ces questions.

Les sessions seront divisées en débat d'une heure. Une certaine période est allouée pour permettre à l'auditoire de poser des questions. Les débats en anglais seront tenus de 10h. à midi et ceux de langue française, à partir de 2h. Le déjeuner aura lieu à 12h. 30.

Le but de cette conférence est de promouvoir un plus grand intérêt au sein de l'Association et de créer de nouveaux moyens pour obtenir des fonds de façon à mieux assurer le bien-être du patient.

Les Auxiliaires des hôpitaux de la province de Québec désirent faciliter l'établissement de bibliothèques au bénéfice du patient hospitalisé. Tous les membres auxiliaires intéressés sont invités à cette réunion où les résultats de l'expérience de boutiques de cadeaux et de bibliothèques depuis longtemps établies seront présentés et analysés.

Information: Hôtel Windsor, Suite 1121, Université 6-9611.

UNE FEMME ACTIVE TROUVE A S'occuper MEME APRES L'AGE DE LA RETRAITE

OTTAWA — Eveline Le Blanc tente de donner un peu de son enthousiasme de la vie aux étudiantes qu'elle rencontre à l'Université d'Ottawa où elle est doyenne des femmes.

"Il y a moyen et il faut faire régner l'enthousiasme, dit-elle. Il y a tant de jeunes gens qui se traînent les pieds."

"Les Français disent: 'La vie est belle' et c'est vrai si vous savez bien la prendre. Je n'enseigne pas la philosophie, mais cette philosophie peut s'appliquer dans tout ce que vous faites."

Les femmes plus âgées devraient se tenir occupées, dit Mlle Le Blanc, elle-même âgée de 64 ans.

Elle n'approuve pas les mœurs de jeunes enfants qui travaillent mais croient que les jeunes filles devraient s'entraîner pour un travail qu'elles pourront entreprendre quand leur famille sera élevée.

Mlle Le Blanc dit que son travail au milieu des jeunes l'a aidée à se maintenir jeune elle-même.

"Je crois que je possède ce que l'on appelle le sens de la maternité spirituelle j'ai une très grande famille. Je puis faire pour ces jeunes filles ce que je ferais pour mes propres filles si la destinée m'en avait confiées."

Elle n'a aucune idée de prendre sa retraite. "Nous avons une résidence à construire, explique-t-elle. Cet automne, une trentaine de jeunes filles demeureront dans une résidence propriété de l'Université d'Ottawa et rattachée sous la direction de la doyenne qui doit visiter aussi tous les foyers extérieurs où demeurent des jeunes filles inscrites à l'Université."

Aujourd'hui, je monte des escaliers plus souvent en une semaine que durant toute ma vie passée."

Les problèmes

Mlle Le Blanc dit que les jeunes filles ont beaucoup de problèmes personnels et ces problèmes ne concernent pas seulement les garçons. Plusieurs en ont à cause de leurs parents.

Lorsqu'elle parle à des groupes de parents et de professeurs, elle leur dit qu'ils doivent adapter leur façon de penser à notre temps.

Elle leur explique ce qu'elle appelle le "fossé entre deux générations." Elle dit elle-même: "Il m'a fallu apprendre que je n'étais pas ici pour faire des lois!"

Issue d'une famille de dix enfants, Mlle Le Blanc vient de la municipalité de Bonaventure, sur la côte de la baie des Chaleurs. "Nous n'étions pas riches, mais mon père, qui était engagé dans l'industrie

du bois, a vu à ce que nous soyons instruites. L'héritage qu'il nous a laissé, ce fut notre instruction."

Diplômée de Laval

Diplômée de l'Université Laval, elle est devenue la première femme à organiser les services d'éducation des adultes pour le ministère de l'Agriculture du gouvernement de Québec.

En 1923, elle fut engagée par le gouvernement fédéral à la division de l'économie familiale. Elle retourna à Québec, 21 ans plus tard, pour prendre charge du département d'économie familiale.

En 1949, elle retourna au ministère fédéral de l'Agriculture pour organiser un service français d'information pour les consommateurs. Approchant de la soixantaine, Mlle Le Blanc eut à décider si elle prendrait sa retraite ou demeurerait avec le gouvernement jusqu'à l'âge de 65 ans. Elle décida de prendre sa retraite.

Cependant, en 1959, âgée de 60 ans, elle se lançait dans un nouveau défi, celle de recruter des étudiantes pour l'Université d'Ottawa. Il y a deux ans, elle était nommée doyenne des femmes. Elle est très heureuse dans ses fonctions et elle le dit: "C'est une bien belle chose, à mon âge, que de se sentir heureuse. J'en remercie Dieu tous les jours."

Récollections et retraites à Marie-Réparatrice

Il y aura des retraites fermées chez les religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boul. Mont-Royal, aux dates suivantes: du 7 au 9 décembre, pour jeunes filles, prêchées par le Père Maurice Lamarche, S.J.; du 14 au 16 décembre, retraite de spiritualité, préparatoire à Noël, prêchée par le Père Jean Guimond, S.J.

La récollection des anciennes retraitantes aura lieu dimanche le 3 décembre et sera prêchée par le Père Louis Racine, O.P. Messe à 9h. suivie du déjeuner et de la conférence. Information: CRéscant 1-0776.

L'enfant le plus mignon

devient maussade, irritable s'il est constipé. Les maussades enfants ont alors recours aux Tablettes Children's Own, faites pour les enfants de plus de 3 ans. Prenez un coucher, elles adoucissent l'intestin... soulagent la constipation, sans coliques ni révolte. L'enfant est frais et dispos. Goût sucré. Rien qui se reverse ou qui tache. Achetez aujourd'hui des Tablettes Children's Own chez votre pharmacien.

BILLET DU JEUDI

Raison et mystère

VOLTAIRE, quelque part, se moque et refuse de croire à l'immortalité d'une âme qui "a résidé pendant neuf mois entre des excréments et des urines". Sur quoi BAUDELAIRE lui porte ce dur coup: "Voltaire, comme tous les paresseux, haïssait le mystère". Je ne serais pas prêt à concéder que Voltaire ait jamais souffert de paresse intellectuelle, mais qu'il n'ait pas le sens du mystère est assez évident pour quiconque le connaît. En dépit des milliers de vers qu'il a alignés, il est l'antipode par excellence, — ce pourquoi Baudelaire l'exécra. Il n'est accessible qu'à la raison cartésienne, — ce qu'on peut lui pardonner, — mais même à ce niveau il fait figure d'homme diminué. Aristote, Platon, n'avaient pour aller au monde que leur raison, mais une raison ouverte, accueillante; la raison de Voltaire et des rationalistes de son Ecole, devenus tels par révolte contre la foi et le surnaturel, est une raison truquée et fermée. Il y a des angoisses qu'elle ne peut avouer, des questions qu'elle ne peut poser sous peine de toucher ce fonds d'où le mystère menace de repartir. D'où les évasions, les subtilités, les paradoxes, éblouissants un moment, assomants ensuite. Voltaire est souvent maître en cet art. Gide également, à mesure qu'il vieillit. Sur ce point, le "réconfortant spectacle" qu'il nous offre, en Goethe, de "ce qu'un homme peut sans la grâce" est plutôt celui du nombre impressionnant de questions fondamentales qu'un homme peut éviter de se poser, tout en parlant le plus fort et le plus longtemps possible.

CHRISTOPHE

ALBERT LEFEBVRE INC.

VÊTEMENTS POUR HOMMES
SUR MESURES OU PRÊTS À PORTER

Habits noirs et accessoires pour prêtres et religieux

403 EST. STE-CATHERINE, angle St-Denis
1604 EST. MONT-ROYAL, angle Marquette
1455, rue de l'ÉGLISE, St-Laurent
VI. 2-8754 - LA. 2-1420 - RI. 7-4192
STATIONNEMENT GRATUIT

La Femme

AU FOYER ET DANS LE MONDE

Première journée d'étude de la Voix des femmes

A l'occasion de sa première journée d'étude tenue au Club de curling de Saint-Jérôme ces jours derniers, la Voix des femmes du Québec décidait d'entreprendre un vaste programme d'éducation auprès des femmes québécoises afin de les rendre plus conscientes de l'importance du rôle qu'elles peuvent jouer en faveur de la paix. Plusieurs comités furent formés dans le but d'établir les grandes lignes de ce programme que la V.D.F. tentera de prolonger dans les écoles en demandant l'aide du gouvernement provincial. Trois résolutions destinées, 1. à intensifier le recrutement; 2. à resserrer les liens d'amitié et de collaboration avec les autres mouvements pacifistes; 3. à renseigner le plus de groupes féminins possible sur les buts et moyens d'action de la V.D.F. seront mises en application au cours du mandat de la nouvelle présidente provinciale Mme Solange Chaput-Rolland.

Cette journée d'étude groupait une trentaine de membres

de l'exécutif, de présidentes de Comité et d'observatrices de l'exécutif national qui ont bénéficié d'un nouveau système de traduction simultanée assuré par Mmes Jeanne Sauvée, Jean Boucher, Culhane et Vies.

Comment aiguïser votre mémoire

Vous croyez que certaines personnes naissent avec une mauvaise mémoire et qu'ailleurs, on ne peut rien y changer? Erreur, répond un psychologue dans SÉLECTION du Reader's Digest de décembre. En fait, vous pouvez avoir une mémoire qui soit meilleure même que les mémoires "photographiques" (dont on exagère, du reste, l'importance). Lisez comment, à l'aide d'une méthode très simple, vous pouvez accrocher définitivement à votre mémoire des noms, des chiffres, des faits, des idées. Achetez votre Sélection aujourd'hui même!

A TRAVERS LE MONDE, UN BOUCHON MERCIER SAUTE TOUTES LES 9 SECONDES.

Champagne MERCIER

MAISON FONDÉE EN 1858 — EPERNY, FRANCE

En vente dans de nombreux magasins de la Régie des Alcools du Québec, sous: Code 568 R — Brut • Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1955

Quelle que soit l'importance du budget envisagé, ROGER CLAUDE créera pour vous un bijou de classe

Si vous désirez transformer une bague ou un bijou, ROGER CLAUDE se fera un plaisir d'exécuter quel que croquis exclusif sans engagement de votre part.

Roger Claude JOAILLIERS LTD.

2051, RUE UNIVERSITÉ — MONTREAL — VI. 4-5118

Petites annonces du "Devoir"

ARGENT DEMANDÉ

PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., C.N. 1-5438.

À LOUER

PHARMACIE meublée à louer, site commercial et résidentiel. — LA. 3-2137.

À VENDRE

Magnétophone revere, bobines 7, poutres \$180. — DUPONT 7-2486. 10-12-62

BUNGALOW À REPENTIGNY

GRAND 3 PIÈCES FERMÉES, fenêtre panoramique, cve semi-finie, clôture, hale, patio. Mensualité: \$82 tout inclus. Cause commerciale, 681 Maurice. Tél.: 381-4334. J.N.O.

CARRIÈRE DE VENDEUR

Puisque vous n'êtes pas satisfait de votre emploi et que depuis longtemps vous songez à la vente, renseignez-vous sur les avantages exceptionnels que vous offrent Sun ceptionnels que vous offre Sun Life du Canada. Téléphonez pour prendre rendez-vous avec M. Jules Derome, gérant de la succursale Cartier: UN. 6-6411, local 568. 10-12-62

COTTAGE À VENDRE

OUTREMONT — Cottage neuf pour professionnel, 3 pièces, \$46,000. Écrire à: Case 351, "Le Devoir", Montréal. 28-12-62

ÉDUCATION

LANGUE ITALIENNE, cours individuel ou en groupe, grammaire, conversation, vocabulaire. Professeurs diplômés de l'Université de Rome et de Florence. — Tél. 272-8201. 10-12-62

PROPRIÉTÉ À VENDRE

VILLE MONT-ROYAL

A PROXIMITÉ DES ÉCOLES

Situé sur l'avenue Simcoe, ce cottage semi-détaché contient 6 pièces, 2 salles de bain, salle de jeu. Grand vitrail 17 x 11 avec foyer naturel, salle à manger 14-2 x 10-10, grande cuisine moderne et salle à déjeuner adjointe. 3 chambres à coucher très éclairées, salle de bain. Garage, jardin paysagé. Cette propriété est située dans le plus beau quartier de Ville Mont-Royal. Prix: \$35,000, photo-coop. — Prenez rendez-vous pour visiter en téléphonant à:

JACQUELINE LALLEMAND

GUARDIAN TRUST COMPANY, 618 ouest, rue St-Jacques, Montréal. VI. 2-8251 - Soir: WE. 3-9281 7-12-62

TERRAIN À VENDRE

Grand terrain dans Laurentides, 510, comptant R. Décarie, 861-5435. 21-12-62

RADIO — T.V. — HI-FI

VOUS RÉVEZ DE BELLE MUSIQUE?

ACHETEZ DÉS MAINTENANT UN APPAREIL HAUTE FIDÉLITÉ, GRÂCE À UN PRÊT PEU CÔTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

XXX XXXX XXX XXX XXX
XXX XXXX XXX XXX XXX
XXX XXXX XXX XXX XXX
DE A
XXX XXXX XXX XXX XXX
XXX XXXX XXX XXX XXX
XXX XXXX XXX XXX XXX
BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à deux boutons en un joli complet à deux boutons, dans le dernier style. — SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
331 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2538 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSELLE Transport. Déménagement, transport, camionnage et longue distance. Spécialité: pianos, poëles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

TARIF

Annonces classées

434 Notre-Dame est "LE DEVOIR" — VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 3 hres la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot; les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutent 25 cents.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à deux lignes.

Naissances, services, service anniversaire, grande-messe, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents la mot; minimum: \$1.00.

Dans les galeries... par Laurent Lamy

- GOGUEN, à la Galerie Denyse Delrue;
- RONALD CHASE, à la Galerie Libre;
- BARRE, KOENIG ET DOWNING, à la Galerie Camille Hébert

On dit souvent d'une peinture qu'elle est décorative. Ce qualificatif, employé dans son sens littéral désigne une des qualités d'un tableau. Des toiles de Matisse, de Dufy, et plus près de nous, de Riopelle et de McEwen, on peut dire qu'elles sont décoratives sans que cela implique la moindre restriction. Leur peinture, bien sûr, possède d'autres qualités qui sont plus importantes et même indispensables à toute œuvre d'art.

Comme beaucoup de toiles ne plaisent que par leur côté décoratif, on en est arrivé à déprécier ce terme; on lui donne un sens péjoratif. On qualifie une œuvre de "décorative" alors qu'il faudrait choisir entre: facile, gentil, léger, improvisé, plaisant, fort, charmant, désinvolte, etc. Dire qu'une peinture est décorative, cela ne veut pas dire non plus que son auteur a du talent pour les arts décoratifs ou les arts appliqués. Chaque art, décoratif ou autre, a ses propres dimensions et ses exigences bien particulières.

Je crois qu'il faut révaloriser le sens de "décoratif" parce que l'œuvre d'art décorative a aussi sa place dans notre vie.

Ainsi les toiles de Goguen qui sont des recherches optiques possèdent des qualités décoratives. Cela ne me suffit pas. Elles restent à mes yeux froides et dures. Malgré les couleurs agréables, elles me laissent indifférent. Sans doute est-il nécessaire pour faire les expériences de Mondrian ou d'essayer de les pousser plus loin. Mais je souhaiterais qu'il s'engage dans une peinture qui m'émeuve, m'irrite ou me stimule, m'émerveille ou me réjouisse.

Pour ceux qui ne visiteront pas cette exposition en cours à la Galerie Denyse Delrue, disons que Goguen pose, sur un fond uni et de couleur vive, tantôt une ou plusieurs lignes, tantôt un ou plusieurs carrés de couleurs, tantôt les deux à la fois. Ces couleurs établissent des contrastes très forts dont l'effet est saisissant.

A l'exposition de Ronald Chase, nous retrouvons l'atmosphère

phère douillette et légère qui lui est particulière. Peintre sensible, Chase emmagasine des sensations délicates qu'il traduit assez bien dans sa peinture intimiste par sa touche fondue.

Chase ne s'inscrit pas dans les courants actuels de la peinture; il est plutôt rattaché aux peintures du passé qui enveloppaient leurs toiles de mystère et peignaient d'une manière sensuelle, tant par la pâte que par la forme.

On sent que ce peintre cherche. Il travaille les textures, la pâte, il tâte du non-figuré. Plusieurs éléments retiennent dans différents tableaux. Mais ces tableaux ne sont pas aussi bien construits que les éléments qui les composent, (dans "Le Visage" et "Ghost" par exemple). Quelques visages poétiques restent d'ailleurs le meilleur de son œuvre.

L'exposition témoigne d'une série de recherches, d'essais et d'hésitations. Tout cela est loin d'être assez poussé pour donner satisfaction. L'ensemble déçoit, si on le compare à son exposition de l'an dernier.

A l'exposition présentée à la Galerie Camille Hébert, on ne retrouve pas l'accrochage réussi de l'exposition précédente. Les toiles des trois peintres, Koenig, Barré et Downing ne sont pas assez parentées et sûrement pas assez opposées pour être accrochées côte à côte. L'ensemble est confus et les toiles se nuisent mutuellement au lieu d'être mises en valeur l'une par l'autre.

De Barré, ressort surtout une toile où une grande surface d'un blanc opaque est striée d'un graphisme ascétique. Son dessin est si sévère, si réduit qu'il est presque un défi. Défi à ce que nous sommes habitués à voir, à connaître à apprécier. Mais le tracé linéaire de Barré est suffisamment dynamique et expressif pour se suffire. Dans ce tableau (8-61T-28), les quelques lignes colorées tracées avec le tube sont comme en équilibre les unes sur les autres et de là provient tout le mouvement de cette construction dans l'espace. D'une toile à l'autre, on suit le cheminement du peintre qui passe par l'insolite, le dépouillement extrême, sans jamais tomber dans la pauvreté.

De Koenig, nous retrouvons les paysages lyriques, délicats.

Nouvel achat du Musée des B.A.

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal vient de faire l'achat le plus considérable de son histoire, annonce-t-on aujourd'hui. M. Evan Turner, directeur du Musée, a déclaré que depuis l'achat des tableaux du Liechtenstein, c'est l'acquisition "la plus importante" d'une collection publique au Canada.

Il a refusé de révéler le nom de l'artiste ou le titre de l'œuvre en question jusqu'à la présentation officielle le 13 décembre aux membres du Musée.

"L'entrée de cette œuvre dans la collection du Musée marquera profondément l'histoire de la collection publique en Amérique du Nord", a-t-il ajouté.

tement travaillés, où les taches en dehors du centre se détachent fortement du fond infini. Les blancs et les gris légers font contrepoint à l'espace fluide, tout en vibrations ténues qui donne une profonde impression d'étendue. A côté de la gouache blanche et orange, très belle de couleur, les huiles 9 et 14 dévoient par l'acidité des couleurs orangées et rouges. Quant à la peinture de Downing, elle fait écho entre celles de Barré et de Koenig.

FESTIVAL DE MUSIQUE DU QUÉBEC

Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions aux Festivals de Musique du Québec pour les concours 1963 se fera le 15 décembre prochain pour la région de Montréal et les 17 et 18 décembre pour les régions de Hull, Sherbrooke, Québec, Chicoutimi et Rimouski.

Toutes ces inscriptions doivent parvenir au secrétariat de Montréal.

Avant de faire parvenir leurs demandes les concurrents doivent tenir compte des détails suivants:

1—Les limites d'âge pour cette année sont complètement changées.

2—Pour être éligibles aux bourses les concurrents doivent s'inscrire dans une classe de lecture à vue.

3—Les chorales et les fanfares doivent annexer une liste de leurs membres.

4—Lorsqu'une édition est spécifiée on doit s'en tenir aux exigences de cette édition.

5—Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables. Etant donné l'affluence de demandes reçues au secrétariat aucune inscription ne sera acceptée après les dates ci-haut mentionnées.

Les concurrents de l'extérieur de la province de Québec doivent concourir à Montréal, à Québec ou à Hull.

L'adresse pour tous renseignements: 1958 ouest Dorchester ouest, suite 2, Montréal, Qué. Tél.: 931-1779.

Conférence-concert au Ritz-Carlton

Le jeudi 13 décembre 1962 à 9 h. p.m. aura lieu en la Salle de Bal de l'hôtel Ritz-Carlton, la deuxième Conférence-Concert de la saison 1962-63 du Club Musical et Littéraire de Montréal.

L'hôte d'honneur et conférencier, le docteur Roger Lemieux, psychiatre, directeur de l'enseignement à l'Institut Albert Prévost, parlera de "L'influence de la psychiatrie dans le monde moderne". Il sera remercié par le docteur Camille Laurin, psychiatre directeur technique à l'Institut Albert Prévost.

L'artiste invité: Frank Sherr, pianiste.

Cette deuxième Conférence-Concert de la saison sera présidée par monsieur Gérard Gamache, directeur du Club. Seuls les membres du Club et leurs invités sont admis.

Gurie Gallery
LA PLUS IMPORTANTE GALERIE D'ART CHINOIS

Nous sommes fiers de vous présenter notre collection qui est le reflet du siècle d'art asiatique oriental. La porcelaine, l'ivoire, le bronze, les meubles, peintures, etc.

1015 OUEST, SHERBROOKE AV. 8-4963

CONTINENTAL GALLERIES

Oeuvres de peintres canadiens et européens.

1450, rue Drummond, Montréal

Ouvert samedi jusqu'à 1 h. p.m.

EN EXCLUSIVITE

PEINTURE ET ARTS GRAPHIQUES

par: BARBEAU — BLAIR — CARDINAL — EWEN — FILION — GAUVREAU — GERMAIN — GÉRAIS — GOGUEN — HURTUBISE — JUNEAU — MAJOR — RENAUD — TOUSIGNANT

SCULPTURES

par: SULLIVAN — TAYLOR — JUNEAU

Lun. à sam. 11 a.m. à 6 p.m. - Mer. soir 8.30 - 10.30
Dimanche 2 à 6 p.m.

2080, Crescent — AV. 8-1562

galerie denyse delrue



LOUIS JACQUE, qui expose présentement au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

À LA GUILDE DE L'ARTISANAT

Exposition et vente de pièces esquimaudes excellentes

La Guilde d'artisanat canadien annonce que les envois de sculptures esquimaudes cette année sont importants et intéressants.

La vente au public en général ouvrira samedi matin, le 8 décembre à 9 heures a.m., dans les locaux de la Guilde, 2025 rue Peel.

L'intérêt pour la culture esquimaude augmente d'année en année. Cet intérêt est amplement prouvé par la présence de cet art dans toutes les collections de Galeries d'art à travers le Canada, les États-Unis et l'Europe.

Malheureusement, ces travaux d'art primitifs et originaux ont une telle valeur que des imitations de toutes sortes envahissent le marché, et la Guilde d'artisanat canadien prévient les collectionneurs de s'assurer de l'authenticité de chaque article esquimaud qu'ils achètent, en s'assurant de l'existence de la marque d'authenticité représentée par un igloo en blanc et noir portant ces mots "Canadian Eskimo Art".

Ces multiples entrées sont parvenues aux quartiers généraux, de Cap Dorset, Lac Harbour, Port Harrison, Puvionituk, Baie Arctique et d'autres postes du Nord, etc.

Cette année, il y a beaucoup plus de grandes sculptures qu'au paravent, et la variété des pierres tient une place importante. La pierre noire et grise est prédominante comme d'habitude; les splendides pierres vertes du Cap Dorset et du

UNE ORGANISATION A REVOIR

L'exposition du cadeau ou une foire annuelle d'artisanat

Par Laurent LAMY

Il est incalculable, qu'il des organismes gouvernementaux tolèrent et encouragent la mauvaise qualité artistique, qu'il s'agisse de la fabrication d'un cendrier ou de l'architecture d'une cité universitaire. Ainsi, à l'exposition du cadeau ou foire annuelle de l'artisanat au Palais du Commerce, le gouvernement subventionne de la même façon le meilleur et le pire.

Cette année encore, on y trouve les vierges émaciées et farcies, les chrétiens efféminés et poudrés, les violoneux, les queteux, les gigueux, tous ces vieux qui fument et se bercent pour nous depuis tant d'années.

Quel intérêt peut présenter une table en fer, dont les pieds essaient d'imiter des tiges de bambou? Il y a dans cette table, une habileté technique incontestable, mais ce n'est pas de l'artisanat.

Les racines et le bois d'épave, usés par le temps et par l'eau, ne sont pas non plus des œuvres d'art. Ils le sont encore moins, quand des experts du couteau détériorent et abâtardissent ces formes. La nature les a faites belles, parce que la nature ne tombe jamais dans le mauvais goût.

Si l'on veut encourager la dextérité et la bonne volonté de ces artisans, qu'on leur fournisse des prototypes de qualité esthétique acceptable, puisqu'ils n'ont pas eux, le souffre nécessaire à la création.

Certains artisans, — surtout parmi les émailleurs, les tisserands et les céramistes, — travaillent à l'aveuglette et manquent de discernement en face de leurs œuvres. Ils auraient besoin de conseils et d'orientation.

D'autres, sont à la fois artistes et artisans, puisqu'ils créent et exécutent eux-mêmes des œuvres de qualité. Je pense à F. J. L. et au groupe de North Hatley, Boudrias, Lajoie, Beauchemin, Champagne, Garnier et son équipe de l'Argile Vivante, Carrière, Martin, Bonet, Gherip et Shleup, Chaudron, Savoie, et j'en oublie.

Ceux-là font de l'artisanat. Robert Champagne ne présente que trois œuvres. Mais c'est suffisant pour savoir que nous avons là, un artisan en bonne santé. Lucille Boudrias expose une plaquette de couleur et de graphisme délicat. Sa sculpture: un moine lisant est d'une facture robuste et de formes généreuses.

Il faut s'arrêter au stand de Beaudin, tant pour la présentation, que pour les céramiques elles-mêmes. On y trouve une influence orientale, mais assimilée et décentée. Avec des produits semblables, il n'est pas nécessaire de se jeter bêtement sur les produits d'importation, puisque Beaudin nous offre des céramiques de grande qualité, c'est-à-dire: raffinement et simplicité. En plus, leurs prix sont très abordables.

Avec plaisir, je remarque cette année, de nouveaux noms: une coopérative d'Argenteuil tisse des tapis, d'après des procédés marocains mille-

naires. Ses artisans utilisent des cartons de Mousseau, Gilberte Saint-Arnaud, elle, travaille la laine du pays et ses tapis s'inscrivent dans notre bonne tradition paysanne par leur sobriété, leurs coloris gais, la richesse des textures et le respect de la matière brute. Retrouvant un procédé d'impression polynésienne, la batik, Thérèse Guité propose des tissus rutilants, enrichis d'une transparence de vitrail.

Pourquoi toutes ces œuvres de qualité, sont-elles encore noyées dans une pacotille indécidable et inacceptable?

On entretient ainsi la confusion dans l'esprit du public, puisque tout est présenté comme étant de valeur identique. Certains ministres nous disent qu'il existe un bon et un mauvais patronage. Il en existe d'autres catégories, dont le bon et le mauvais patronage artistique. Le premier est à encourager, le second est à proscrire.

L'exposition de 1967 sera bientôt une réalité. — Il faut commencer "l'opération nettoyage" que plusieurs réclament depuis déjà nombre d'années.

Le Théâtre-Club en tournée

Bien que le rideau se soit baissé une dernière fois à Montréal le 4 novembre dernier, sur la production de **Requiem pour une nonne**, la Compagnie Canadienne du Théâtre-Club ne demeure pas inactive pour autant. En effet, les 9 et 10 novembre derniers, la troupe visitait la vieille capitale, présentant successivement au théâtre Capitol sa production pour enfants "L'ours et le pacha", de Scribner, "Le menteur" de Corneille en matinée classique, et "Requiem pour une nonne" qui remportait, tout comme à Montréal, un succès considérable, puisque le public l'accueillait à guichets fermés.

La tournée du Théâtre-Club se poursuivra à travers la province

au cours des prochains jours. Ainsi, la compagnie visitera Chicoutimi, en fin de semaine, offrant, samedi et dimanche, deux représentations de "Requiem pour une nonne" sur la scène ultra-moderne de l'Auditorium Beauchamp de l'hôtel Dieu Saint-Vallier. Le mercredi suivant, les comédiens joueront à Shawinigan. Enfin, une semaine plus tard, la troupe offrira à Sherbrooke et à Thérford les Mères trois autres représentations de cette production hautement professionnelle qui lui méritait au printemps le "Grand Prix" du Congrès du spectacle '62. Des négociations sont en cours présentement dans le but d'organiser d'autres points de tournée.

LES EXPOSITIONS

GALERIE AGNES LEFORT — (1504 ouest, rue Sherbrooke). Jusqu'au 9 décembre. "Jean McEwen". Lundi au samedi, 10 h. à 6 h., mercredi soir jusqu'à 9 h.

GALERIE ART-TEC — (278 ouest, rue Sherbrooke). "Joseph Giunta" — jusqu'au 1er janvier. Tous les jours sauf dimanche jusqu'à 6 h., mercredi, soir 8 h. à 10 h., ven., jusqu'à 9 h.

GALERIE CAMILLE HÉBERT — (2075 Bishop). "Cimaises de décembre '62". Tous les jours 11 h. à 6 h., excepté dimanche, mercredi soir 8 heures à 10 heures.

GALERIE CLAUDE HAER-FELLEY — (3445 Peel). "Marcel Fiorini". Jusqu'au 9 décembre, lundi au vendredi, 10 heures à 6 h., merc. soir 8 à 10 h., dim., 2 à 5 h. p.m.

GALERIE CONTINENTAL — (1450 Drummond). Oeuvres de peintres canadiens et européens: samedi jusqu'à 1 h. p.m.

GALERIE D'ART D'ARGENTEUIL — (380 Principale, Lachute). "Femmes peintres du Québec" jusqu'au 9 décembre. Tous les jours de 2 h. à 5 h. et 7 h. à 9 h. p.m.

GALERIE DENYSE DELRUE — (2080, rue Crescent). Jusqu'au 9 déc. — "Jean Goguen". Lundi au samedi, 11 h. à 6 h.; mercredi soir, 8 h. à 10 h.; dimanche, 2 heures à 6 heures.

GALERIE DOMINION — (1438 ouest, Sherbrooke). "Acquisitions '62" — 9 h. à 5 h.30 sauf dimanche.

GALERIE GEMST (5370 ouest, Sherbrooke). "Exposition annuelle d'automne" 9 h. à 6 h., excepté dimanche, vendredi, jusqu'à 9 heures.

GALERIE L'ART FRANÇAIS — (370 ouest, rue Laurier).

"Richard Lacroix", tous les jours de 9 à 6 h. p.m., vendr jusqu'à 9 h., samedi, 5 h. p.m.

GALERIE LA PLEIADE — (1415 rue Guy). Art décoratif canadien: céramique, émail, joaillerie, maroquinerie, poterie, sculpture, tissage. Tous les jours, 9h.30 à 6h.30. Jeudi, vendr., 9h.30 a.m. à 9h. p.m.

GALERIE L'ÉCHOPE — (3466 Saint-Denis). Jusqu'au 8 déc. — "Anthony J. Harpes". Mercredi sc. 7 h. 30 à 9 h.30.

GALERIE LIBRE — (2100, rue Crescent). Jusqu'au 11 décembre. "Ronald Chase", mercredi, 10 h. à 10 h. p.m., dimanche, 2 h. à 5 h. p.m.; du lundi au vendredi, de 10 h. à 6 h., samedi, 10 h. à 5 h.30.

GALERIE MONTMARTRE — (1026 ouest, Sherbrooke). "Madeleine Boyer" jusqu'au 22 décembre.

GALERIE MORENCY — (1564 St-Denis). "Cartes de Noël" — de 9 heures à 6 heures, jeudi, vendredi, 9 heures a.m. à 9 heures p.m.

GALERIE NOVA ET VETTERA (625 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent) jusqu'au 11 déc. "Albert Dumouchel", mardi de 7h. à 9h. dim. 2h. 30 à 4h. 30.

GALERIE PENTHOUSE — (4150 ouest, Sherbrooke) jusqu'au 30 novembre. "Goodridge Roberts" et "M. Mousseau" de 9h. à 6h. p.m.

GALERIE RITA HUOT — (1255 Amherst). "Kornel Bihor" — du 3 au 17 déc.

GALERIE WADDINGTON — (1456 ouest, rue Sherbrooke). Norman Hudson — Jusqu'au 1er décembre. Lundi au samedi, de 9 h. 30 à 5 h. 30.

GALERIE WALTER KLINKHOFF — (1200 ouest, Sherbrooke) "Lorne Bouchard" jusqu'au 2 novembre.

Cimaises de Décembre 1962

Galerie Camille Hébert

2075, Bishop - 849-9931

Ouvert tous les jours de 11 h. a.m. à 6 h. p.m. sauf le dimanche Mercredi soir de 8h. à 10h.

Galerie Martin

EN PERMANENCE

PEINTURES DE J. JOURDAIN — M.A. FORTIN — H. MASSON — G. ROBERTS — TREMBLE — J. MIRCK

Ouvert de 9h. à midi et de 1h. à 5h. dimanche excepté Mardi et jeudi jusqu'à 5h.

1390 ouest, rue Sherbrooke 845-2062

Galerie Irla Kert

EXPOSITION

ron hayes

Artiste américain

Professeur au collège des arts de Massachusetts et découvreur des nouveaux corps chimiques.

4815, avenue Bessborough (angle Somerled) 482-4426

EXPOSITION

"ACQUISITIONS 1962"

Exposition la plus sensationnelle de la saison

Tableaux et sculptures

DOMINION GALLERY

LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA

1 SALLES 1 ETAGE ASCENSEUR CLIMATISE

1438 ouest, SHERBROOKE VI. 5-7471

EXPOSITION PERMANENTE

PEINTURES — SCULPTURES — ARTS DECORATIFS

Galerie l'échope

3466 RUE ST-DENIS VI. 9-1211

PEINTURES CANADIENNES ET FRANÇAISES CHOISIES

GALERIE WALTER KLINKHOFF

1200 ouest, SHERBROOKE MONTREAL

EXPOSITION

CURLY REID

PEINTURE OEUVRE RÉCENTE

Tous les jours de 10.30 a.m. à 11.00 p.m. jusqu'au 23 décembre

ENTRÉE LIBRE

2117 KIMBERLEY

EXPOSITION

MADELEINE BOYER

Peintures récentes

du 5 au 22 décembre

GALERIE MONTMARTRE

1026 Sherbrooke ouest - (près Peel)

DU 28 NOVEMBRE AU 11 DECEMBRE

Ronald Chase

galerie libre

2100, rue Crescent Tél. 288-6080

Ouvert tous les jours de 10h. à 6h. mercredi de 10h. à 10h. Fermé le dimanche

EXPOSITION ANNUELLE D'AUTOMNE

PAR:

l'association d'art indépendant inc.

jusqu'au 15 décembre '62"

La galerie GEMST

5380 ouest, SHERBROOKE

EXPOSITIONS OEUVRES RECENTES de MADELEINE BOYER

aussi en permanence:

Edmund Alleyne	F. Constantineau	J. Little
P. Auro	F. S. Coburn	Ozias Leduc
J. Axler	G. De Laif	Henri Masson
P. V. Beaulieu	G. Delfosse	Robert Pilot
Madeline Boyer	M. A. Fortin	H. R. Perrigard
S. Boreinstein	G. Franchère	Narcisse Polier
Jordi Bonet	Richard Lacroix	A. V. Proulx
G. Calerman	Thomas Garside	René Richard
Stanley Cosgrove	Jean Lebeuf	Jeanne Rheaume
Suzer Côté	A. Lisner	Goodridge Roberts

Aussi émaux sur cuivre de Richard Perrier

Sculptures et gravures esquimaudes

L'ART FRANÇAIS

370 ouest, Laurier 277-2179

AU FORUM

Le Bolchoï : ouverture en douce et triomphe final

Par Jean HAMELIN

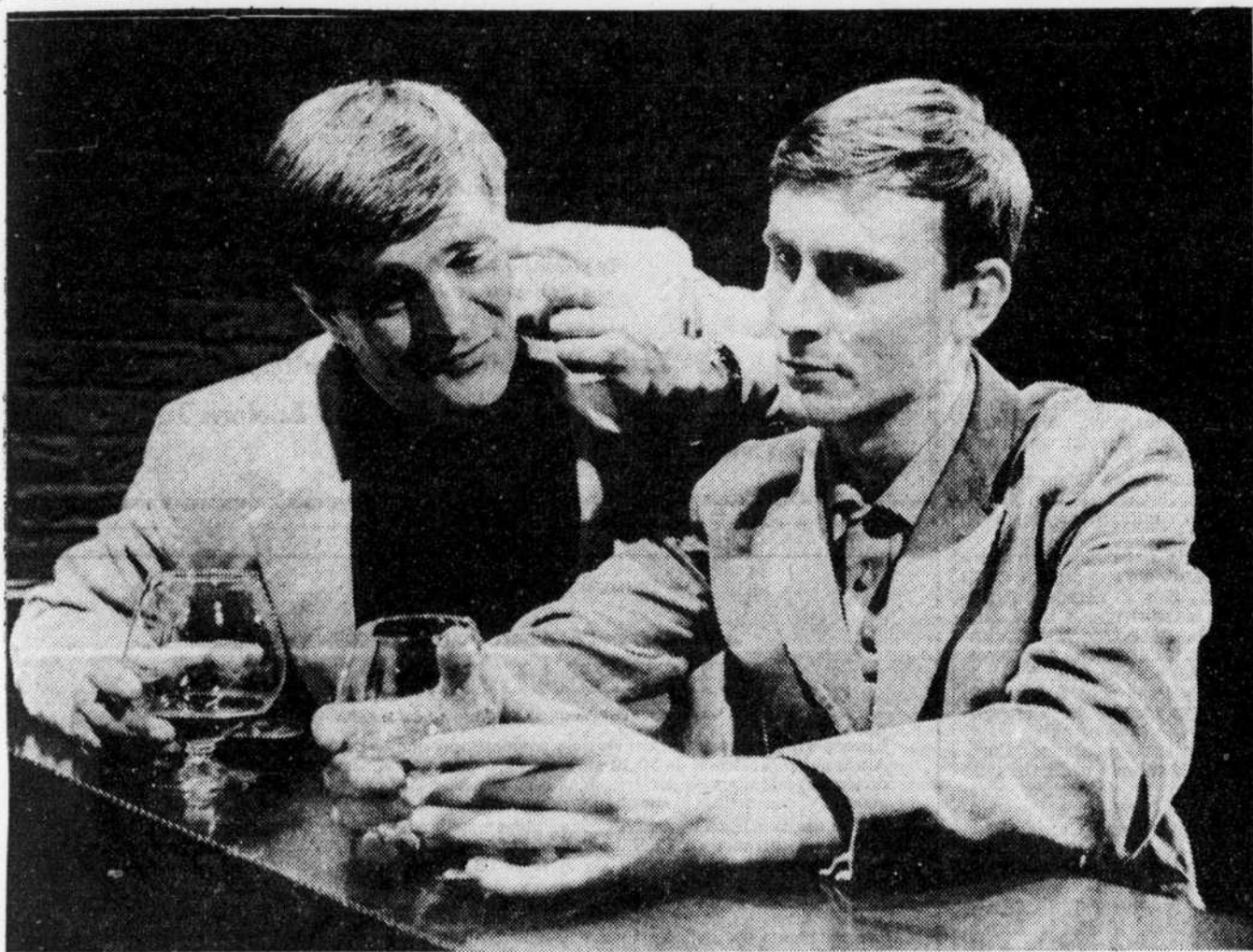
La première des quatre soirées du Bolchoï au Forum a suivi une courbe ascendante, non pas dans le chemin de la perfection, mais dans la communication à établir avec le public. Commencée en douce avec "Chopiniana", elle connaît son premier succès complet avec la "Nuit de Valpurgis", et un triomphe final avec "Ecole de Danse".

Il n'est guère de ballet plus anti-Forum que "Chopiniana", autrement appelé "Les Sylphides", la version présentée par le Bolchoï ne différant de la version traditionnelle que nous connaissons que par quelques points secondaires, dont les plus saillants sont l'orchestration par Glazounov de la musique de Chopin, et l'utilisation de la Grande Polonoise, au lieu du Prélude bien connu en guise d'ouverture. "Chopiniana" repose sur une sorte d'enchantement romantique qu'il est très difficile de réaliser dans un auditorium sportif, aussi dans ce ballet la communication fut-elle lente à se faire. Les solistes furent pourtant splendides, particulièrement Ekaterina Maximova dans la Valse, Maya Samokhvalova dans la Mazurka, Ekaterina Maximova encore et Cladimir Nikonov dans la deuxième Valse, qui précède le final.

"La Nuit de Valpurgis", au contraire, en mit plein les yeux du public par un mouvement incessant, une chorégraphie sauvage, et un débordement de sensualité prébadelairienne qui fait un peu sourire aujourd'hui. On pense à quelque illustration vivante d'un "Cortège de Bacchus" ou d'une des "Bacchantes" de Poussin, avec quelque chose de "L'Enlèvement des Sabines". C'est le genre de spectacle qui devait être interdit aux jeunes filles de bonne famille à l'Opéra de Paris, aux environs de

1875. On sait qu'il s'agit du ballet de "Faust" de Gounod, qu'on ne donne jamais à l'audition de l'opéra, à cause de sa réalisation difficile, si ce n'est, je crois, à l'Opéra de Paris. Sous un éclairage jaunâtre, cette bacchanale effrénée et terriblement démodée fut dansée par le Bolchoï dans une exemplaire furia où brillèrent Chamil Yadouine, Maris Liepa, Marina Kondratieva et tout le secteur mâle du corps de ballet. L'œuvre alla facilement aux nues.

"Ecole de Danse", le nouveau ballet du maître de ballet de la compagnie, Asaf Messerer, devait cependant retenir beaucoup plus notre attention. L'œuvre est d'abord de danse pure pour se hausser, par une gradation savante dans le mouvement et la difficulté vaine, jusqu'à la haute voltige de la virtuosité. Toute la troupe y triompha par ses qualités plastiques d'ensemble et ses qualités techniques inégalables. Le corps de ballet, qui ne s'était pas autrement fait remarquer dans "Chopiniana", triompha ici de toutes les difficultés : à certains moments, l'on se serait cru devant une troupe composée uniquement de danseurs et de danseuses étoiles, ce qui correspond peut-être, après tout, à la réalité. La netteté des attitudes, la beauté des enroulements, la très grande virtuosité des principaux solistes arrachèrent au public une longue ovation en fin de soirée. Nina Timofeyeva (remplaçant Maria Plisetskaya), Ekaterina Maximova, Nicolai Fadeychev, Vladimir Vassiliev, principalement, atteignirent les plus hauts sommets de la danse, celle où le danseur se confond avec l'espace qui l'environne, celle où il donne l'impression d'un lcare qui réussirait l'exploit de l'ascension verticale.



Ce soir au Canal 2 : "La mort dans l'âme"

GILLES PELLETIER (Roger) et FRANÇOISE TASSÉ (Georges Hertel) dans une scène de LA MORT DANS L'ÂME, pièce de Claude Jasmín à l'affiche de "Jeudi-Théâtre", le 6 décembre à 9 heures du soir. Ce drame, auquel les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada assisteront, montre jusqu'où peut atteindre la solitude d'un être laissé à lui-même et qui se livre aux pires excès uniquement pour se prouver qu'il est un homme.

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET CANADIAN CONCERTS AND ARTISTS

3^e mois

Ce soir à 9 h.

PIÈGE POUR UN HOMME

A l'Orpheum 525 ouest, rue Ste-Catherine VI. 5-7149

SUSPENSE POLICIER DE ROBERT THOMAS

LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS VECUE DEVIEN

LA PLUS GRANDE AVENTURE JAMAIS FILMÉE

MUTINY ON THE BOUNTY

ON ULTRA PANAVISION 16

TECHNICOLOR

Marlon Brando Trevor Howard Richard Harris

Spectacles à places réservées et prix

Mats merc., sam., dim., et fêtes à 2 p.m.

Merc. 11.50 - Sam., dim., et fêtes 12.00

Soirs. Tous les jours à 8.30 - Dim. à 8 p.m.

Lundi à vend. 12.00 - Sam., dim., et fêtes 12.50

Attention spéciale aux groupes

Téléphone 3 M. B. MacDonald

Guichet ouvert tous les jours, de 10 a.m. à 9 p.m.

ALOUETTE

1430 BUREAU - AV. 8-7102

Three stories of the sexes... somewhat daring, somewhat different.

Boccaccio '70

JOSEPH E. LEVINE

VITTORIO DE SICA FEDERICO FELLINI LUCHINO VISCONTI

SOPHIA LOREN ANITA EKBERG ROMY SCHNEIDER

An Embassy International Pictures Release in EASTMAN COLOR

HORAIRE : 12.00 - 2.30 - 5.45 - 8.30

La Viaccia

A woman's touch becomes a man's obsession!

JOSEPH E. LEVINE

JEAN PAUL BELMONDO CLAUDIA CARDINALE

HORAIRE : 12.00 - 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

LES SOIRS et **CINERAMA**

830

DIMANCHES COMPRIS

ENFANTS, 10 ans, admis aux matins de 2 p.m.

MATINEES : mer. et sam. 2 p.m.

DIM : 2-5-8-30 p.m.

production de GEORGE PAL

IMPERIAL

1430 BUREAU - AV. 8-7102

Un exposé complet de la FEMME FRANÇAISE et de ses amours

La Française et l'Amour

50 des plus grandes étoiles européennes

JAMAIS UN FILM N'A EU UNE TELLE RÉALISATION!

7 des plus grands réalisateurs au monde

JAMAIS UN FILM N'A ÉTÉ AUTANT ACCLAMÉ À TRAVERS LE MONDE!

CANADIEN-LAVAL-PLAZA

"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

André Bardet et les secrets de sa cuisine...

chez Bardet

RESTAURANT FRANÇAIS

Maitrise Prosper Montagné

Chevalier Du Tastevin

Chevalier du Sacavin

Maitre Queux

591 est, Henri-Bourassa

Montréal 12.

Tél. : 381-1777

Dîner gastronomique tous les soirs aux chandelles.

À L'UNIVERSITÉ

SIR GEORGE WILLIAMS

Journées sur le Canada français

La faculté des arts de l'université Sir George Williams présente une exposition sur le Canada français demain et après demain.

Hier soir, le Dr E. Turner, directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, a parlé sur le thème : "Les arts au Canada français", à la salle des étudiants. Ce soir, au même endroit, à 8 hres, il y aura un "panel quiz" avec M. André Laurendeau. Demain soir, M. M. Gagnon, auteur et professeur, parlera de : "La littérature canadienne-française" à la chambre 308 à 1 hre, et le même soir, à 8.30, Claude Gauthier présentera ses chansons à la salle des étudiants.

Fermeture du Musée des B.A.

On nous prie d'annoncer que le Musée des Beaux-Arts sera fermé vendredi et samedi, les 7 et 8 décembre, en raison du ball annuel du Musée.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

JEUDI 6 DÉCEMBRE

CBFT - Canal 2

12.00 Musique

12.55 Téléjournal

1.00 LONG MÉTRAGE

"J'ai choisi l'amour" avec Renato Rascel et Maria Pavlen. Comédie.

3.00 Votre cuisine.

3.15 Votre enfant.

3.30 Casse-tête

4.00 Bobino

4.20 La Belle à surprise

5.00 Roquet belles oreilles

5.30 Papinot

6.00 Ce soir ou jamais

7.30 La famille Stone

8.00 Filles d'Ève

8.30 Zéro de conduite

9.00 JEUDI-THÉÂTRE

"LA MORT DANS L'ÂME" de Claude Jasmín.

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquet musical

11.15 Nouvelles sportives

11.30 Écran d'Étoiles

12.30 Tout pour la femme

1.30 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

4.00 L'heure de la femme

4.30 L'heure de la femme

5.00 L'heure de la femme

5.30 L'heure de la femme

6.00 L'heure de la femme

6.30 L'heure de la femme

7.00 L'heure de la femme

7.30 L'heure de la femme

8.00 L'heure de la femme

8.30 L'heure de la femme

9.00 L'heure de la femme

9.30 L'heure de la femme

10.00 L'heure de la femme

10.30 L'heure de la femme

11.00 L'heure de la femme

11.30 L'heure de la femme

12.00 L'heure de la femme

12.30 L'heure de la femme

1.00 L'heure de la femme

1.30 L'heure de la femme

2.00 L'heure de la femme

2.30 L'heure de la femme

3.00 L'heure de la femme

3.30 L'heure de la femme

Indice des paiements de dividendes par nos compagnies, à un sommet

potins financiers

En dépit de la lourdeur des aciéries, la liste mobilière gagna du terrain hier à Wall Street. Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours était favorable. Quant aux Bourses de Montréal et de Toronto, elles se comportèrent modérément à la hausse et la Bourse de Londres s'est montrée réductrice.

La réduction des prix pour les feuilles d'acier explique la baisse des titres sidérurgiques hier. En fermeture, toutefois, la tendance était meilleure et la moyenne des industriels de DJ grimpa de 251 points. Comme cette moyenne a monté de plus de 90 points depuis son bas de 26 juin 1962, il ne serait pas étonnant qu'elle rencontre de plus en plus d'opposition.

Gardner & Co vient de publier en français une intéressante étude sur George Weston Limited, une entreprise en vedette dans l'alimentation.

The Ogilvie Flour Mills Co tiendra cet après-midi sa 33e assemblée annuelle à son siège social dans l'édifice Sun Life.

C'est au début de la semaine prochaine que la Banque d'Expansion Industrielle rendra public son rapport annuel et il y aura conférence de presse ce midi à ce sujet dans l'édifice de la Banque du Canada.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Il ne sera pas émis de fractions d'actions de Pacific Petroleum, en échange de titres de Bailey

Il ne sera pas émis de fractions d'actions de Pacific Petroleum Ltd selon l'avis qui vient d'être envoyé à la Bourse de Montréal par Bailey Selburn Oil & Gas Ltd. Il sera émis des certificats représentant des fractions d'actions, en faveur des détenteurs d'actions de la classe A de Bailey et des certificats, réunis avec d'autres du même genre, lorsqu'ils représenteront 1 action entière de Pacific, seront alors échangeables pour 1 action entière de Pacific, le ou jusqu'au 1er septembre 1963. Après cette date, les actions non absorbées, représentées par lesdits certificats en cours, seront alors vendues et le produit en provenant ainsi que tous les dividendes, reçus antérieurement en rapport avec ces dites actions, seront distribués au pro rata aux détenteurs des certificats sur remise de ces derniers à la Montreal Trust Company. Après le 1er septembre 1964, tout solde d'argent détenu pour les détenteurs desdits certificats sera payé au fiduciaire public pour l'Alberta. La Bourse a été avisée que Pacific Petroleum s'est engagé à faire une offre, aux mêmes conditions, aux détenteurs des actions des classes A et B de Bailey Selburn, résident aux E.-U., ses territoires et ses possessions, dès que les formalités de l'enregistrement avec la SEC auront été remplies conformément à la loi et à ses exigences.

Un regain de confiance parmi les investisseurs aussi bien que parmi les hommes d'affaires

On lit dans un récent bulletin de Hugh MacKay & Co., affiliée à W.C. Pitfield & Co. "qu'un climat de confiance semble maintenant régner; dans sa livraison du 1er décembre, le Financial Post publie les résultats préliminaires d'une enquête menée parmi les hommes d'affaires au pays, d'un océan à l'autre, et qui portait sur les prévisions pour l'année 1963; on remarque que dans la majorité des divers secteurs des affaires, nos administrateurs canadiens croient que leurs entreprises obtiendront des résultats supérieurs à ceux de l'année en cours. Il semble que plusieurs d'entre eux s'attendent à une légère pause des affaires, au cours de 1963, mais ils ne croient pas que cet arrêt soit assez important pour effacer les gains anticipés. Ainsi, on ne serait pas témoin d'une hausse aussi importante qu'en 1962, mais la hausse prévue atteindra quand même un point supérieur à celui de 1962. Ce courant d'idée semble être un vote face par rapport à l'attitude pessimiste qui dominait le milieu des affaires au cours de l'été dernier. Les administrateurs qui prévoient une hausse du chiffre des ventes sont légèrement plus nombreux que ceux qui s'attendent à réaliser des profits supérieurs à ceux de 1962; ceci est une illustration de la pensée des hommes d'affaires qui croient qu'il est possible d'augmenter le chiffre des ventes, mais qu'il est autrement plus difficile d'augmenter les profits. Présentement, près de la moitié des personnes consultées dans cette enquête s'attendent à des profits meilleurs en 1963, quoique 60% d'entre eux prévoient une hausse des ventes. Nous avons l'impression que la confiance gagne maintenant les hommes d'affaires et les investisseurs, ce qui semble ressortir de cette enquête du Financial Post. Le comportement de la bourse confirme aussi ce fait. Le seul point qui pourrait assombrir ce tableau est le fait que cette confiance devient excessivement répandue, ce qui rend nerveux les tenants de la théorie du contraire. Quant à nous, nous maintenons notre optimisme, et pour recommander des titres en particulier, nous suggérons Canadian Celanese à \$34, Bell Telephone à \$50½, B.C. Telephone à \$49½ et Dominion Tar à \$17¾."

Notre économie nationale, en meilleure posture pour aller de l'avant, au dire du président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse

Les assemblées annuelles des banques canadiennes se suivent. En effet, lundi la Banque de Montréal réunissait ses actionnaires à Montréal, tandis qu'avant hier, la Banque Toronto-Dominion en faisait autant à Toronto, puis, hier, c'était au tour de la Banque de la Nouvelle-Ecosse à tenir sa réunion annuelle à Halifax. Au dire du président de cette dernière institution bancaire, nous avons nommé M. F. Williams Nick, "le Canada est en bien meilleure posture pour aller de l'avant à cette époque de l'année qu'il l'était l'an dernier à pareille date". On n'appréhende plus les effets de l'inflation et on ne craint pas les répercussions de l'argent facile sur les affaires. Les Canadiens, disait-il, réalisent fort bien qu'ils doivent affronter une dure concurrence et ils ajustent leurs entreprises en conséquence. Notre taux de change est, maintenant, plus en ligne avec nos conditions économiques. Ce n'est pas sans raison que le président de la Banque de N.-E. affirme que "nous émergerons d'une période économique troublée et que nous nous achèverons vers une croissance économique plus favorable". Bien que les conditions des affaires se soient améliorées, elles sont encore loin d'être satisfaisantes et notre économie nationale serait loin de son potentiel. L'on n'utilise pas assez nos talents et l'on ne profite pas assez des occasions d'accroître le rendement de nos industries. Il faut considérer l'avenir avec plus de confiance. La tête d'une de nos institutions bancaires les plus progressives, son gérant général, M. J. Douglas Gibson, n'a-t-il pas fait remarquer hier à ses auditeurs que la Banque de la Nouvelle-Ecosse avait ouvert 25 succursales cette année, et qu'elle en comptait, maintenant, 626 plus 5 bureaux internationaux et 26 sous-agences — incidemment elle compte 610 succursales au pays et 47, à l'étranger. Parmi ses bureaux internationaux, elle vient d'en ouvrir 1 à Munich, dans l'Allemagne de l'Ouest et l'autre, à Houston, au Texas et, d'ici quelques jours, elle en ouvrira un à Charlotte Amalie dans les îles vierges U.S. Il va sans dire que ce sont autant de bureaux qui font ressortir l'importance du Canada à l'étranger et contribue à sa renommée.

Marcel CLÉMENT

Bourse de Montréal

La liste locale, témoin d'un essor modéré

Le dollar américain cotait hier de \$1.07 9-16 à \$1.07 19-32 en devises canadiennes. Mardi, il cotait de \$1.07 19-32 à \$1.07 5-8.

La livre sterling, tout comme la journée précédente, cotait de \$3.01 9-16 à \$3.01 11-16. Les pétroliers ont pris la vedette hier en Place locale. Les cours ont progressé dans l'ensemble.

Dans le secteur des banques, Montréal a gagné 1-8 à 63 1-8, Canadienne Nationale 1-4 à 70 et Impériale de Commerce 5-8 à 63 3-8. Par contre, Nova Scotia a cédé 1-4 à 71 1-2 et Royale 1-8 à 76 1-4.

Dans le compartiment des pétroliers, Central-Del Rio a gagné 20 cents à \$8.30, Home A 3-4 à 12 1-2, Pacific Petroleum 1-8 à 12 5-8, Canadian Husky 1-8 à 7-7-8 et Home B un point à 12 1-2.

Les métaux communs ont fait bonne contenance. Noranda a haussé de 1-8 à 31 1-8, Algonquin de 3-8 à 44 7-8, Aluminium de 1-4 à 24 1-4 et Stelco de 1-8 à 17 3-4. Par ailleurs, International Nickel a cédé 1-4 à 89 1-2.

Les services publics ont également progressé. Bell a haussé de 1-8 à 51 1-8 et Power Corp. de 1-2 à 75.

Hudson Bay Company était inchangé à 11 1-8.

Parmi les valeurs baissières, on relève Canadian Breweries, qui a cédé 1-8 à 10 5-8.

Dans le compartiment des mines, Copperstream a gagné cinq cents à 32 cents, Tib Exploration un cent à 12 cents et Mount Pleasant un cent à \$1.69.

À noter...

Selon Mead & Co. Ltd., pour la 1ère fois depuis des mois, les cours des obligations n'ont guère changé, en dépit d'un regain de vie à la suite de l'effort de maints courtiers de placement de placer une bonne partie de leurs inventaires en mains, parfois fort considérables.

C'est ce soir qu'aura lieu le 5e dîner de la saison de The Montreal Institute of Investment Analysts, au Montreal Club. Les membres auront le plaisir d'entendre MM. F.H. Ernst gérant général de la compagnie Miron Ltee et M. C.W. Seale, secrétaire-trésorier de la même compagnie leur parler des activités et des perspectives de cette dernière. Vu la tenue de l'exposition universelle à Montréal en 1967, Miron et nos autres entreprises intéressées dans la construction, telles que Dominion Tar, Foundation Co., Building Products, etc., sont appelés à refaire la dépense prévue d'au moins \$500,000,000 en construction diverses à cette fin, d'ici 4 ans.

En ce qui concerne l'avis se rapportant à l'offre faite par Rio Algom Mines Limited, relativement à l'acquisition de l'actif d'Atlas Steels Ltd., la Bourse de Montréal a été notifiée qu'à la suite de discussions entre le président d'Atlas et celui de Rio Algom, il fut jugé désirable pour les deux, vu l'importance de la documentation requise par les 2 entreprises, de remettre la livraison de l'offre formelle du 30 novembre au 28 décembre 1962.

Handy and Harman viennent de hausser le prix du métal argent raffiné à N.-Y. de \$1.19½ ct à \$1.19¾ ct l'once; ce qui fut bien vu des producteurs canadiens.

Notre production de papiers fins durant les 10 premiers mois de cette année a atteint 273,378 tonnes, contre 249,575 tonnes durant la même période de l'an dernier, soit donc 9.4 p.c. de plus, d'où la fermeté des titres de Papier Rolland, Howard Smith, etc.

Trans Mountain Oil Pipe Line Co a transporté 187,148 barils de pétrole brut par jour le mois dernier, soit 7.4% de moins que le total pour le mois précédent, mais soit 1.1 p.c. de plus qu'en novembre 1961.

Atlantic Iron Ores Ltd, contrôlé par les intérêts Eaton-Krupp, n'a pas pris de licence d'exploitation dans l'Ungava. Est-ce à cause de la situation actuelle concernant le minerai de fer?

Royalite Oil Company Ltd vient d'aviser la Bourse de Montréal que, conformément à l'offre faite par The British American Oil Company Ltd, plus de 52% des actions ordinaires, émises et en circulation, de Royalite Oil ont été déposées. L'offre lie donc la B.A.O. Les actions ordinaires de Royalite Oil, déposées à la fermeture des affaires le 3 décembre 1962, seront échangées, de sorte que les actions de B.A.O. émises en leur place, sont qualifiées pour participer au dividende de la B.A.O. Oil, qui était payable le 3 décembre 1962. La Bourse de Montréal a été avisée qu'un honoraire de \$0.30 l'action, sous réserve d'un maximum de \$450.00 pour tout propriétaire bénéficiaire, sera payé aux agents de change après que l'offre aura pris fin.

La C.S. de St-Sylvestre, celle de Rosemère et celle de Hampstead et celle de l'île Perrot emprunteront sous peu.

Canadian Hydro-Carbons Ltd a gagné 32 cts par action durant les 6 mois terminés le 30 septembre vs 15 cts en 1961.

Direction - Hollinger



M. W. ERIC PHILLIPS, C.B.E., D.S.O., C.M., L.L.D.

La Hollinger Consolidated Gold Mines Limited annonce la nomination du colonel W. Eric Phillips de Toronto au poste de directeur de la compagnie de même qu'à celui de directeur de sa filiale, Labrador Mining and Exploration Company Limited. Le colonel Phillips est présentement directeur du conseil et directeur exécutif en chef de Massey-Ferguson Limited, directeur du conseil des gouverneurs de l'université de Toronto, directeur de la Banque royale du Canada ainsi que de plusieurs autres compagnies.

Emission fédérale sursouscrite

La Banque du Canada en a absorbé \$200,000,000

OTTAWA — La nouvelle émission d'obligations de l'Etat fédéral, pour un montant de \$500,000,000 a été plus que largement couverte. C'est ce qu'a annoncé le ministre des Finances, George Nowlan.

L'emprunt, destiné à permettre au gouvernement d'honorer ses dettes de l'ordre de \$475,000,000 au 1er janvier, a été contracté sous forme de deux séries d'obligations à court terme, à la date du 15 décembre.

La Banque du Canada a acquis \$200,000,000 de ces obligations en échange de ses propres dettes tandis que les 300 millions restants ont été mis sur le marché.

Bourse de New-York

NEW YORK — Les cours ont progressé hier en Place new yorkaise au milieu de la plus forte activité enregistrée depuis six semaines.

Le virement a été de 6,280,000 actions au regard de 5,210,000 mardi.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 2 à 242.1.

Martin-Marietta a été le stock le plus en demande, haussant de 1¾ à 23½ sur un déplacement de 193,600 actions. General Dynamics venait en deuxième lieu, ayant gagné ¼ à 31¾ sur un déplacement de 87,300 actions.

Brunswick a haussé de ¼ à 18½ sur un déplacement de 84,000 actions. Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Walker Gooderham, Distillers Seagrams, Pacific Canadian et McIntyre Porcupine ont gagné ½. Hudson Bay Mining a gagné ½ et Aluminium Ltd ¼. International Nickel a cédé ½.

Les cours ont également progressé à la Bourse Américaine. Le virement y a été de 1,770,000 actions au regard de 1,420,000 mardi. Brazilian Traction, Fargo Oil et Jupiter Corp. ont gagné ¼ cependant que Canadian Marconi a perdu autant.

Bourse de Toronto

Les pétroliers montent avec les industriels

TORONTO — Les pétroliers ont fait l'objet d'un fort courant de spéculation hier en Place torontoise.

Canada Southern Petroleum a haussé de 90 cents à \$5.20 à la faveur de l'annonce que les travaux de sondage avaient donné d'heureux résultats.

D'autres pétroliers telles Quonto, Maprotrans et Southern Union accusaient de minces variations.

Dans le secteur des pétroliers de premier choix, Home B a gagné 1½, Home A ¾ et Bailey Selburn 10 cents.

Les industrielles ont progressé, mais les services publics ont été le groupe indexé à montrer le plus de vigueur. B. C. Power a gagné ½, CPR ¾ et Atlas ¼.

D'autre part, Federal Grain a gagné deux points, Canada Steamship Lines un point et B. A. Oil ¾. Dans le secteur des sidérurgiques, Dominion Foundries and Steel a gagné ¾ et Atlas ¼.

Dans le secteur des métaux communs, International Nickel a cédé ¾ à 69. Falconbridge a perdu ¼ et Consolidated Mining and Smelting ½.

Dans le compartiment des aurifères, Dome a baissé de 1½ à 25. Dans le secteur des valeurs spéculatives, New Hosco a cédé cinq cents à \$1.15.

Dividendes

British Columbia Telephone, actions ordinaires, 55 cents, actions privilégiées à 4-1-2 pour cent, \$1.12, actions privilégiées 5-3-4 p.c. \$1.43, le 1er janvier, enregistrement le 17 déc.; actions privilégiées à 4-3-4 p.c., \$1.18, actions à 4-3-4 p.c. de la série 1956, \$1.12, le 15 janvier, enregistrement le 31 déc.; actions privilégiées à 4-3-8 p.c., \$1.09, actions priv. à 6 p.c., \$1.50, le 1er janvier, enregistrement le 17 janvier.

Foundation Company of Canada Ltd., actions ordinaires, 12-1-2 cents, le 18 janvier, enregistrement le 28 déc.

Kelvinator of Canada Ltd., actions ordinaires, 25 cents, le 28 déc., enregistrement le 7 déc.

The L. McBride Company Ltd., actions priv., 50 cents, le 1er janvier, enregistrement le 7 décembre.

National Lead Company, actions ordinaires, \$1., le 21 décembre, enregistrement le 10 décembre.

Ontario Loan and Debenture Company, actions ordinaires, 25 cents, plus 20 cents, le 2 janvier, enregistrement le 14 déc.

P. L. Robertson Manufacturing Co. Ltd., actions ordinaires, 10 cents, actions priv. à \$1., 20 cents, actions priv. à 6 p.c., 30 cents, le 1er janvier, enregistrement le 20 décembre.

Atlantic Acceptance Corp. Limited, actions ordinaires, 20 cents, le 17 décembre, enregistrement le 5 décembre.

Barber-Edwards of Canada Ltd., actions privilégiées, \$1.75, le 15 janvier, enregistrement le 31 décembre.

Calgary Power Ltd., actions privilégiées, \$1.25, le 2 janvier, enregistrement le 4 décembre.

Canadian Oil Companies Ltd actions privilégiées à quatre pour cent, \$1.00; actions privilégiées à cinq pour cent, \$1.25; actions privilégiées à huit pour cent, \$2.00; le 2 janvier, enregistrement le 4 décembre.

Fanny Farmer Candy Shops Inc., actions ordinaires, 30 cents le 27 décembre, enregistrement le 15 décembre.

Cours du dollar

NEW-YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1-32 à 92 61-64 au regard de 92 59-64 mercredi dernier.

La livre sterling a gagné 1-16 à \$2.80 23-64.

A la fin du mois dernier

L'indice des paiements de dividendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson and Company, Limited, est passé de 116.4 en octobre à 118.5 en novembre.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes catégories, minières, industrielles, commerciales, bancaires, etc. L'indice en question reflète le taux moyen annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuellement payés, mais aussi en fonction des déclarations de dividendes à venir.

Nous avons calculé notre indice sur la base de l'année 1956 — 100, l'ancienne base de 1935-39 ne répondant plus aux besoins.

Une ascension plus rapide qu'à l'ordinaire de l'indice au mois de novembre 1962 est principalement expliquée par l'augmentation du taux d'intérêt d'un grand nombre de compagnies importantes telles que Canadian Celanese, International Nickel, Trans Mountain Pipe Line.

Depuis 1956, l'indice a évolué comme suit:

	1962	1961	1960	1959	1958	1957	1956
Janvier	114.7	111.0	105.0	98.8	105.2	106.7	95.5
Février	114.6	111.2	105.5	100.0	105.2	107.6	96.6
Mars	114.6	111.2	105.5	99.5	105.2	107.9	97.0
Avril	115.0	111.3	105.6	100.1	104.9	108.1	97.6
Mai	115.2	111.4	105.9	99.9	103.1	109.4	98.5
Juin	115.0	111.9	106.2	99.6	102.8	108.9	100.0
Juillet	115.7	111.9	106.7	99.6	102.4	108.7	100.1
Août	116.2	111.9	106.8	99.6	102.5	108.1	100.6
Septembre	116.2	112.2	107.0	99.3	102.6	108.3	102.0
Octobre	116.4	112.4	107.1	100.3	102.8	108.3	103.6
Novembre	118.5	113.5	110.3	103.5	99.7	107.2	103.6
Décembre	114.7	110.5	104.6	99.3	105.3	104.9	

Ces débetures n'ont pas été et ne seront pas offertes au public. Cette annonce n'est publiée qu'à titre d'information.

NOUVELLE ÉMISSION

\$10,000,000

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Débetures à fonds d'amortissement 5¼% échéant le 1er décembre 1992

Capital et intérêts payables en monnaie légale des États-Unis d'Amérique

Le placement direct de cette émission a été négocié par les soussignés

L. G. Beaubien & Cie Limitée

Greenshields & Co Inc

René-T. Leclerc Incorporée

Le 6 décembre 1962

30,000

Actions Classe "A" Convertibles de un dollar (\$1) chacune

SUPERSEAL CORPORATION

(constituée en corporation selon la Loi des compagnies de Québec)

Chaque action classe "A" convertible comporte un dividende privilégié non cumulatif de \$0.75. Après qu'un dividende de \$0.50 aura été payé dans une année sur chaque action classe "B", tous dividendes additionnels déclarés dans cette année seront payés en parts égales sur chaque action classe "A" convertible et sur chaque action classe "B". L'offre de ces actions classe "A" convertibles constitue un nouveau financement de la Compagnie, jusqu'à concurrence de 12,500 actions. 17,500 actions classe "A" convertibles ont été acquises d'un actionnaire et le produit de la vente de ces 17,500 actions ne sera pas versé au trésor de la Compagnie.

Privilège de conversion

Les détenteurs des actions classe "A" convertibles auront, en tout temps, le droit de convertir leurs actions classe "A" convertibles en actions classe "B" de la Compagnie, dans la proportion d'une (1) action classe "B" pour une (1) action classe "A" convertible.

Agent de transfert et registraire: Trust Général du Canada

Nous offrons, pour notre compte, ces actions classe "A" convertibles, sous les réserves d'usage quant à leur émission et à leur livraison, ainsi que sous réserve de l'attestation de leur validité juridique pour le compte de la Compagnie par MM. Blain, Piché, Bergeron, Godbout & Emery, et pour notre compte par MM. Geoffroy & Prud'homme.

PRIX: \$10 l'action

Nous recevrons, à titre réductible, les souscriptions aux actions classe "A" convertibles, en nous réservant le droit de les refuser et aussi de clore la souscription, en tout temps, sans avis. Livraison des titres: le ou vers le 11 décembre 1962.

La Maison Bienvenu Limitée

McDougall & Christmas Ltd.

Copie du prospectus peut être obtenue sur demande.

Avez-vous songé à votre REVENU de RETRAITE?

Un placement dans un Plan d'Épargne-Retraite enregistré approuvé par le gouvernement vous fournit l'occasion d'augmenter votre revenu de retraite à un coût avantageux, puisque les contributions de ce genre peuvent être déduites, jusqu'à concurrence de certains montants, de votre revenu de 1962 pour fins d'impôt sur le revenu.

Un placement de ce genre dans un portefeuille de tout premier ordre vous offre présentement des possibilités d'appréciation de capital, la perspective d'un revenu futur accru, et le réinvestissement automatique de tous intérêts et dividendes, sans obligations vis-à-vis de l'impôt sur le revenu, durant les années précédant la retraite. Dans bien des cas, ces avantages sont considérables.

Si vous songez à augmenter votre rente de pension ou à accroître de quelque façon votre revenu de retraite, pourquoi ne pas communiquer avec l'un de nos représentants?

NESBITT, THOMSON AND COMPANY, LIMITED

355 ouest, rue St-Jacques, MONTRÉAL, Tél.: VI 5-9221

MONTRÉAL QUÉBEC TORONTO OTTAWA HAMILTON LONDON (ONT.) KITCHENER BARRIE PETERBOROUGH GODERIC WINNIPEG REGINA CALGARY EDMONTON VANCOUVER VICTORIA SAINT-JEAN FREDERICTON MONTGON HALIFAX NEW-YORK LONDRES (ANG.)

LA B.E.I. PEUT-ELLE FINANCER VOTRE ENTREPRISE?

CETTE BROCHURE VOUS LE DIRA

Que vous soyez déjà en affaires, ou que vous envisagiez de débiter, si vous ne trouvez ailleurs les capitaux nécessaires, à des termes et conditions raisonnables, nous vous invitons à exposer vos besoins à la Banque d'Expansion Industrielle. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à demander cette brochure explicative ou à vous rendre à une succursale de la B.E.I. Vous pouvez également consulter votre vérificateur, votre avocat, votre notaire, ou une banque à charte sur les services offerts par la B.E.I.

bei

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE 22 SUCCURSALES AU CANADA Montréal, 901 Carré Victoria UN. 6-2701

Nominations à la Banque Toronto-Dominion

TORONTO — M. A. E. Hall, président général de la Banque Toronto-Dominion, a été élu hier vice-président et administrateur de cette banque.

C'est M. S. T. Paton, assistant-gérant général, qui a été désigné comme remplaçant de M. Hall au poste de gérant général de la Banque.

Rapports financiers

Craig Bit Co. Ltd. pour l'exercice terminé le 30 septembre, 1962: \$4,084 au regard de \$31,367 pour l'exercice précédent.

Dominion Glass Co. Ltd. pour l'exercice terminé le 30 septembre, 1962: \$2,600,686, soit l'équivalent de \$5,90 l'action, au regard de \$2,10,190, ou \$4.77 pour l'exercice précédent.

Bulolo Gold Dredging Limited, pour l'année se terminant le 31 mars, 1962: \$415,722, c'est à dire 41 1/2 cents par action; 1961: \$495,314, c'est à dire 49 1/2 cents par action.

International Utilities Corporation, pour l'année se terminant le 30 septembre, 1962: \$4,837,883, c'est à dire \$1.72 par action; 1961: \$4,564,834, c'est à dire \$1.38 par action.

Salada Foods Ltd., pour l'année se terminant le 30 septembre, 1962: \$1,424,735, c'est à dire 59 cents par action; 1961: \$1,340,139, c'est à dire \$1.24 par action.

Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cagette de bois: extra-gros 42; A gros 40; A moyen 35; A petits 32; B 32; C 26.

Beurre: arrivages courants, admissible 92-51; 93-52; frais de crémère, enveloppé 53 1/2 à 54 1/2; frais en gros admissible 92-51; 93-52.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc 3-8; coloré 3-4; 7-8; en gros, québécois blanc 3-4; 7-8; Québec \$1.10 à \$1.25; les 10 livres; P.E. \$1.65 les 75 livres, \$1.15 les 50 livres, \$1.15 les 20 livres 10 livres.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'Agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue St. Craig, Montréal.

POMMES: McIntosh, belles, 1.25-1.50, tombées 75-1.00, en treillis 1.65-2.00, en rangées 2.50-2.75, fameuses 1.25, Cortland 1.50 le minot.

BETTERAVES: 1.50-1.75 les 50 lbs.

CAROTTES: 1.50-1.65 les 50 lbs, 2.50-2.75 celloles de 50 lbs.

CHOUX: 1.00-1.25 le cagot ou le sac de 50 lbs rouges ou Savoie 1.25 la doz.

CHOUX CHINOIS: 1.25-1.35 le cagot.

NAVETS: 1.25-1.50 les 50 lbs, 2.00-2.50 les 100.

OIGNONS: jaunes 1.60-1.75, 1.60-1.75, gros 2.00, rouges 1.75-2.00 les 50 lbs.

PANAI: 1.75 celloles de 24 oz, 2.50-3.00 le minot, 1.25-1.50 le demi-minot.

POMMES DE TERRE: 1.10-1.25 les 75 lbs, 75-80c les 50 lbs.

POIREAUX: .90-1.00, petits .75 la doz.

SARRIETTE: .50c la doz. de paquets.

ARRBES DE NOEL: \$9.00-10.00 la douzaine.

Cours des changes

Afrique du Sud, Rand 1.51 1/2
Allemagne, D. Mark .2691
Angleterre, Livre 3.013
Argentine, Peso .0075
Australie, 2.41 1/2
Autriche, Schilling .0418
Belgique, Franc .0216 1/2
Brésil, Cruzeiro .0024
Chili, Escudo .4682
Danemark, Couronne .1560
Espagne, Peseta .0181
France, Franc .2107
Hollande, Florin .2989
Italie, Lire .001735
Japon, Yen .0031
Mexique, Peso .0688
New York, Dollar 1.073
Norvège, Couronne .1508
Nouvelle-Zélande, 1.508
Suisse, Franc 2.495
Svède, Couronne .1511
Venezuela, Bolivar .2381

Marchés aux bestiaux

MONTREAL PC — Les prix des bestiaux se sont révélés stables par rapport à hier, aujourd'hui sur la place de Montréal. Les ventes ont été modérées et la demande était généralement bonne.

Les réceptions: 163 bovins, 139 veaux, 112 porcs et quatre moutons et agneaux. La veille, par contre, les arrivages avaient été de l'ordre de: 299 bovins, 227 veaux et 119 porcs.

Les vaches ordinaires se vendaient \$13 à \$15 et celles destinées à la mise en consève \$10 à \$13.

Les bons veaux cotaient \$29 à \$34, avec quelques exceptions à \$35; les moyens \$24 à \$29; les ordinaires \$16 à \$23 et ceux de pâturage \$15 à \$18.

Les porcs de catégorie \$18, variaient entre \$29.50 et le même prix plus 80 cents; quant aux truies, elles variaient de \$20 à \$21, avec quelques ventes s'établissant à \$20 plus 80 cents.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

American Stock Exchange

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

Cours des huiles

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

Titres au Comptoir

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

Moyennes de Toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2

Moyennes à N.Y.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian Pacific	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Canadian National	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Ontario Power	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Hydro-Québec	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Alcan	1060	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
Bank of Montreal	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Bank of Toronto	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Imperial Oil	1060	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2</



Cet instructeur professionnel, à droite, Guy Normandin, directeur de l'école de ski du Mont-Gabriel, attend patiemment le retour de la neige afin de commencer ses cours pour enfants. Ci-haut, un spectacle qui en fera rêver plusieurs.



Sur les pentes enneigées...

Par Rénald BOOTHMAN

Après avoir mentionné la semaine dernière le nombre sans cesse grandissant de Canadiens de langue française s'intéressant à l'enseignement du ski, nous sommes en mesure de le constater par le nombre inscrit soit de 75, sur un total de plus de 250 au cours donné par l'Alliance des Moniteurs Professionnels du Canada, au Lac Beauport présentement. Lors de l'assemblée générale annuelle tenue samedi le 1er décembre nous avons recueilli pour vous ces quelques notes qui sauront vous intéresser sûrement. Lors de la tenue de l'école 1962, au mont Gabriel, 50% du nombre assistant au cours pour la première année ont réussi et 33% ont obtenu leur médaille d'instructeur (S.I.). Lors des cours tenus au printemps au mont Tremblant, ayant comme examinateur en chef Harvey Clifford, 10 élèves sur 34 ont mérité leur médaille de Senior, dont Georges Vigeant, directeur de l'école de ski du Château lac Beauport et Fritz Tchannon, directeur de l'école de ski du Chalet Cohand de Ste Marguerite. Sommaire général pour le Canada; dans l'ouest canadien 70% de la classe mérita le S.I., assistant instructeur de ski, et 50% le C.S.I. Dans l'Ontario, trois sur 11 C.S.I. et 6 sur 34 S.I. et quatre amateurs. Dans la province de Québec, lors de l'école amateur A.C.S.M., 6 élèves ont mérité leur S.I. amateur et lors de l'école de la division du Québec tenue à Val David, 2 S.I. amateurs.

Enfin, à Halifax, 2 élèves obtinrent leur S.I. Les rapports des délégations de l'Alliance prouvent hors de tout doute que la technique canadienne est reconnue outre-mer. Lors du Congrès international sur le ski, en Italie, les représentants du Canada démontrèrent notre technique devant les représentants de tous les pays du monde où se pratique le ski. Cette démonstration faite par Ernie McCulloch, directeur de l'école de ski du mont Tremblant, prouve que les Canadiens ne sont pas ignorés dans ce domaine. Incidemment, aujourd'hui, les chefs de file sont les Italiens, suivis des Français et des Autrichiens. Peut-être un jour verrons-nous les Canadiens en premier. Lors des Championnats mondiaux intérieurs tenus à Boston la semaine dernière, plusieurs de nos Canadiens furent en évidence. Enfin lors des élections clôturant cette assemblée les 9 directeurs élus furent: Raymond Lancetot, Bud Archibald, Chris Gribbin, John Frapp, Ral Charette, Ernie McCulloch, Elton Erwin, Guy Normandin, Bob Dawson et président ex-officio Roland Belhumeur. Encore cette année, l'Alliance dirigera des courses pour les professionnels: 4 courses se tiendront avant la fin de la saison, une à Val David, mont Orford, Ottawa et Chalet Cohand Ste-Marguerite. Nos professionnels lutteront entre eux pour connaître lequel est notre grand Champion Canadien dans le domaine du ski. L'initiative de l'Alliance mérite notre encouragement.

Poursuivons notre cours théorique en enchaînant la position de départ. Ici il s'agit de vous placer perpendiculairement à la pente et de placer vos bâtons vers l'aval (bas de la pente), face à la ligne de pente, avec un écart d'environ 30 pouces. S'appuyez fermement sur la tête des bâtons et exécutez un demi-tour sur place pour insérer les skis entre les bâtons. Le relâchement de la pression sur les bâtons permet le départ de la descente. Nous passons maintenant à la descente: une position souple et relâchée du corps est nécessaire; se contracter entrainera la crainte qu'il faut éviter lors de la descente, au début. Flexion des genoux et poussée vers la plante des pieds. En descendant, on doit fléchir les genoux, car la flexion sert d'amortisseur lorsque surviendront les différents accidents rencontrés sur les pentes. La position du haut du corps correspond au degré de pente: plus la descente est vertigineuse plus le corps est attiré vers le bas de la pente. Si en descendant, en rencontre de petites bosses, pour maintenir l'équilibre, les genoux doivent absorber le choc. Au haut de la bosse le corps est abaissé. Une position haute est adoptée dans le creux de la bosse. Pour les gros obstacles, la position normale de descente s'adapte à la rapidité de la pente et la pesanteur porte sur les talons avant la crête de la bosse.

C'est décembre....
C'est de Kuyper!

le GIN de Kuyper LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE
BLENDED GIN • DISTILLÉ À MONTRÉAL

Plus de 250 candidats à la recherche d'un certificat d'instructeur de ski

Plus de 250 candidats au certificat d'Instructeur Professionnel de Ski suivront les cours annuels de la "Canadian Ski School", dirigée par la "Canadian Ski Instructors' Alliance".

Les skieurs seront logés à deux hôtels situés dans ce centre populaire: Le Manoir St-Castin et le Château Lac Beauport. L'examineur en chef, monsieur Ernie McCul-

Patinage ce soir à Saint-Laurent

Les "Jets" de Saint-Laurent étant inactif ce soir, les directeurs de cette équipe de hockey junior, ont pensé d'organiser une soirée de patinage. Les profits de cette soirée serviront à venir en aide à l'équipe de baseball junior "Braves" de Saint-Laurent, ainsi que les "Jets" junior au hockey.

Cette formule récréative qui a connu beaucoup de succès l'an dernier auprès de ceux qui étaient présents, comprendra plusieurs divertissements. Mentionnons entre autres: concours de patinage, courses de toutes sortes pour hommes et femmes, attractions spéciales ainsi que de nombreux prix de présence. Afin d'agrémer cette soirée, un orchestre a été retenu, pour ceux qui aimeraient danser.

Il est à noter que cette soirée débutera à 8 heures p.m. Elle aura lieu à l'aréna du collège Saint-Laurent, laquelle est située à l'arrière de ce collège, sur le boulevard Ste-Croix à Saint-Laurent.

Tous ceux qui désirent se procurer des billets, peuvent le faire en communiquant avec M. Léo Gariépy à VI-2-5512 ou Jacques Beaudoin à RI-4-6411 local 265.

Nous reviendrons la semaine prochaine avec le chasseur-neige, base élémentaire du ski... Soirée de films les 18 et 19 décembre, en français, en la salle St-Stanilas, 1371 Laurier est: le premier film sera "Ski Total", tourné en France par les membres de l'école de ski française avec, en vedette, ceux qui prirent part aux championnats mondiaux à Chamonix, en février dernier... L'Assemblée mensuelle de l'A.C.S.M. se tiendra mercredi le 12 décembre en l'hôtel Berkeley, 1488 Sherbrooke Ouest... Le ski se pratique depuis un mois dans la région du lac St-Jean; cette partie de la province est à 2,800' au-dessus du niveau de la mer... Nous vous donnerons prochainement tous les endroits de la province de Québec où le ski se pratique, avec mention de quelques endroits de la Nouvelle Angleterre. Nous vous donnerons la dénivellation, la longueur des remonte-pentes et l'altitude ainsi que les endroits de logement. Suivez cette page le jeudi afin d'être renseigné sur le ski... Soirée de films, sous la direction de la Zone Laurentienne les 10, 11 et 12 décembre, au Westmount High School: film de Warren Miller, prises de vues, en Europe, dans le sud et le nord des Etats-Unis...

Yvon Blanchette au centre Notre-Dame

Le centre Notre-Dame a un nouvel instructeur de natation. Il s'agit de Yvon Blanchette qui, à 23 ans, a déjà fait parler de lui dans le sport qu'il pratique. L'an dernier, il fut champion canadien dans les 100 et 200 verges sur le dos, et dans le 400 verges, relais mélangé.

Depuis 1959, il fait partie des équipes canadiennes qui participent aux concours américains pour déterminer les meilleurs nageurs des deux pays. Ancien élève de T. McDuff et de Claude Marie, il s'occupera surtout d'organiser les compétitions de natation du centre Notre-Dame en plus de rester à la disposition des habitués de ce foyer d'éducation physique.

Ballon-panier
Il y aura deux excellentes parties de ballon-panier dimanche après-midi.

Dans la première rencontre, le Profs de Plattsburgh seront opposés au club Northern Oilers. L'autre partie, à 3 p.m., mettra aux prises le Coult et le Totem de Boston, une filiale des Celtics. Cette partie suscite beaucoup d'intérêt à cause de la présence d'Eddie Washington dans les rangs des visiteurs. Washington jouait pour le Coult avant de devenir professionnel. Cette partie marquera le retour probable de Jim Reynolds dans l'uniforme du Montréal-Coult.

Samedi soir, le club Montréalais va jouer contre les Fellers, à Ottawa, dans les cadres de la Canado-Américaine.

Le coach du Montréal-Coult est Vincent Drake, gradué en éducation physique de l'université Fordham.

les finances étaient en bon ordre. Il a rendu hommage au travail des différents comités et il s'est montré sensible à la collaboration qu'il a reçue des directeurs. Il a ajouté des paroles élogieuses à l'égard de Chris Gribbin, pour ses services insistants et dévoués. Chris Gribbin est un membre de longue date de l'Alliance et un Instructeur Senior de Ski; il détient le poste de secrétaire-trésorier depuis 15 ans.

Un des rapports déposés à l'assemblée touchait le Congrès International du Ski 1962, qui eut lieu à Monte Bondone, Italie, en avril dernier. La "Canadian Ski Instructors' Alliance" y était représentée par Ernie McCulloch et Dudley Adler. Ce rassemblement tri-annuel des principaux instructeurs de ski du monde entier réunissait des délégués de dix-sept nations. Parmi les pays nouveaux venus, à part le Canada, on notait le Japon, le Maroc, l'Espagne, l'U.R.S.S. et la Turquie. Dans le rapport des représentants de l'Alliance, on peut lire: "Il semble que notre Alliance soit en avant dans le monde du ski, en ce qui a trait à l'enseignement uniforme et aux techniques de ski". Cette remarque faisait allusion à leur participation à un programme de démonstration avec des équipes de six autres pays (Allemagne, Autriche, France, Suisse, Italie et Etats-Unis).

Monsieur Raymond Lancetot a également présenté un compte-rendu sur les courses de ski professionnel, tenues l'an dernier. Il a recommandé de continuer ce programme au cours de la prochaine saison. L'assemblée s'est clôturée avec l'élection des directeurs suivants: Messieurs Ral Charette, Ernie McCulloch, Bud Archibald, Elton Irwin, Raymond Lancetot, Chris Gribbin (Montréal), John Frapp (Ottawa), Guy Normandin, Bob Dawson (Vancouver); ex-président, Roland Belhumeur (Montréal).

Depuis plusieurs semaines, Christ Gribbin, le directeur de l'Ecole de Ski et le secrétaire-trésorier de l'Alliance, s'est occupé à sélectionner et à classer les demandes de participation, et il a assisté aux travaux d'organisation. Il affirme: "Si la température est favorable, il semble que ce sera l'une des plus brillantes réunions que nous aurons eue dans nos 25 années d'existence".

A l'assemblée générale annuelle, tenue en même temps que l'Ecole de Ski, le président Roland Belhumeur a fait part des résultats de l'an dernier. Il a souligné que l'inscription a dépassé 500 membres et que



Trois vedettes du Montréal-Olympique. De haut en bas, Claude Richard, Jacques Gagné et Connie Mandella. Lorsque le Montréal-Olympique a défait Drummondville, mardi soir, au compte de 6-2, Claude a réussi le tour du chapeau et fourni deux aides. Gagné a marqué un but et a obtenu une assistance. Mandella a compté à deux reprises. Ce soir, le Montréal-Olympique rend visite aux Vics, à Granby.

\$35,000 EN PRIX

"COMPLÉTEZ LE SLOGAN LABATT"

Dans la belle province,
y en a pas de mei.....!

PLUS DE 500 PRIX!

4 GRANDS PRIX—Stéréos Motorola (modèles à console) avec radio AM/FM d'une valeur de \$799.95 chacun.

8 SECONDS PRIX—Stéréos Motorola SP-29 valant \$279.95 chacun. Ce qu'il y a de mieux en fait de stéréos légers.

16 TROISIÈMES PRIX—Attrayants stéréos Motorola modèle SP-27 avec haut-parleurs amovibles; valeur de \$199.95.

24 QUATRIÈMES PRIX—Stéréos Motorola SP-25 avec un haut-parleur amovible. D'une valeur de \$99.95 chacun.

200 PRIX de CONSOLATION—Magnifiques radiorécepteurs Admiral, modèle Avalon, d'une valeur de \$24.95 chacun.

EN PLUS, au delà de 65 prix, stéréos et radiorécepteurs, chaque semaine pendant 4 semaines.

DEMANDEZ DES BULLETINS DE PARTICIPATION À VOTRE LICENCIÉ

Labatt

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Le bronze et le plâtre... nos deux "métaux" préférés...

Si on réglait la question des "pourquoi" aujourd'hui? on commence? allons-y! Pourquoi nos athlètes n'ont-ils pu mieux faire aux derniers jeux de l'Empire? réponse facétieuse: parce qu'au pays des "belles escaliers tournantes" on préfère le bronze à l'or, témoin tous nos Louis Cyr de bronze, nos Dollard des Ormeaux et nos Lambert Closse de bronze eux aussi sans compter nos "Ti-Jos Montferrand Nationaux"! vraie réponse: soyons indulgents, il y a eu progrès marqué cette fois. Pourquoi tant de nos Alouettes ont passé l'été, qui avec une jambe dans le plâtre, qui une épaule dans le plâtre aussi, qui avec la cheville dans le plâtre "itou"? encore là, les fins observateurs devront nous rendre témoignage que nous admirons beaucoup le petit chevreuil de plâtre sur la cheminée, les pipes de plâtre... nos millions de statues de plâtre... enfin nos em... plâtres... passions, et rappelons-nous surtout que se faire battre comme plâtre... ça laisse des traces!

Dans quel tiroir fait dodo le projet?...

Pourquoi n'a-t-on pas notre Conseil des Sports, depuis le temps qu'on nous le promet? Tout d'abord parce qu'on a affaire à des politiciens et qu'une promesse de politicien ça me rappelle fort les mots d'une chanson qu'on entendait sous peu: depuis plus de quatre mille ans, nous attendions cet heureux temps... alors vous pensez bien que dans un domaine aussi peu important que celui de l'éducation physique chez nous... passons! si on attend 50 ans pour la place des Arts, 100 ans pour la canalisation du St-Laurent, nous sommes certainement en droit de nous attendre à ce que la "Belle au bois dormant"... se paie une autre de ses siestes avant de voir la réalisation d'un tel projet! à son réveil, se rendant compte que le gouvernement vient de changer encore une fois, elle se rendormira tout doucement! et nous continuerons de réclamer un conseil provincial des Sports... Pourquoi les Bruins de Boston ne gagnent-ils pas plus souvent au hockey? Parce qu'ils ne savent pas jouer! ça, c'est LaPalice qui a trouvé cette réponse vraie et sincère...

Une pierre... trois coups... et le stade est à nous!

Pourquoi ne nous parlez-vous plus de notre futur stade? parce que monsieur le maire de Montréal veut faire d'une pierre... trois coups! en déclarant tout bonnement, rien que d'un trait, que l'Exposition Universelle sera tenue aux environs du Centre Maisonneuve, que le métro viendra y aboutir et servira d'entonnnoir... à notre Stade municipal où se dérouleront dans les années "XXX" les Jeux de l'Empire, la série finale de la Coupe Stanley, la série ultra-chic et mondaine de la Coupe Davis, la série "Cubes de glace" (Scotch) Curling et les concours internationaux de gymnastique! pour une première année d'activités, ce ne serait pas mal du tout n'est-ce pas? Ayant répondu de façon très nette et précise à toutes ces embarrassantes questions de "pourquoi" enfantins qui passionnent les adultes, nous nous déclarons en pleine forme pour attaquer demain la série toute aussi intéressante des "comment se fait-il alors"... suivie très probablement d'une étude approfondie des "Ben, si c'est comme ça, moi, à leur place"...

Les Blades de Los Angeles ont rendu le Hockey populaire en Californie

LOS ANGELES — Le hockey professionnel à Los Angeles est étiqueté de ligue mineure, mais cependant il a tous les signes d'un sport en excellente santé. Ce qu'il adviendrait si on en faisait un sport de ligue majeure est certainement le point d'interrogation auquel tous et chacun aimerait répondre. Il se pourrait très bien que ce serait un succès colossal.

Car si on considère le cas des Blades de Los Angeles, il faut certes ouvrir les yeux. Les Blades de Los Angeles, à leur deuxième année d'opération dans la ligue de hockey de l'Ouest, ont doublé le chiffre des assistances aux joutes depuis le début de la saison. Le gérant-général Jack Geyer a cité les statistiques suivantes pour appuyer ses dires: en ce qui concerne les 10 premières parties jouées à Los Angeles cette année, le club a attiré 94.875 spectateurs, soit une moyenne de 9.487 par joute.

On sait que Los Angeles est une ville où le sport des ligues majeures est grandement en vogue. On n'a qu'à considérer le baseball, le football qu'on y joue, sans oublier les pistes de courses. Et alors pourquoi pas le hockey? Mais de la qualité de la ligue nationale! Le co-propriétaire des Blades est

le propriétaire des Rams de Los Angeles au football, Daniel F. Reeves, l'homme qui a transporté son club de football de la ligue nationale, de Cleveland, à Los Angeles. Reeves est l'homme le plus confiant du monde que le hockey majeur à Los Angeles serait un succès immédiat pour le bien de Los Angeles et le bien de la ligue nationale également.

Pourquoi gêner la saucisse? Le fait est que les Blades connaissent un si grand succès qu'ils ne peuvent tout de même pas songer à demander leur admission au sein de la ligue nationale de hockey. Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto de la ligue nationale, a récemment déclaré que le hockey majeur à Los Angeles ou San Francisco était sur le point de naître: d'ici demain, a-t-il dit!

Les observateurs experts en la matière ont cependant déclaré de leur côté qu'il y aura plus d'un lendemain avant que la chose ne se produise. Car disent-ils, les six propriétaires des six clubs de la ligue nationale — Montréal, Toronto, Boston, Chicago et New York — ont une trop bonne chose en mains pour vouloir en partager les bénéfices avec des étrangers.

Dans le moment, ils n'ont pas besoin ni de Los Angeles ni de San Francisco. Les deux clubs canadiens par exemple, Montréal, et Toronto, ne peuvent même pas trouver assez de sièges pour leurs propres partisans; que voudriez-vous qu'ils fassent de nous!

D'un océan à l'autre Le coût du transport, est souvent un argument qu'on apporte pour dissuader ceux qui sont en faveur d'un tel projet; mais qu'on se rappelle bien que le baseball et le football ont fait face longtemps avant eux à ce même problème et qu'ils l'ont résolu depuis belle lurette. On dit en certains milieux que la ligue nationale de hockey est l'apanage d'un seul petit groupe: le chroniqueur Jim Murray du Los Angeles Times a déjà écrit:

"La ligue de hockey nationale est à peu près aussi nationale que l'est l'heure standard de l'Est!"

Quelques-uns des directeurs de la ligue de hockey nationale, bien que reconnaissant le fait que les années qu'on traverse sont prospères, sont toutefois inquiets d'une recrudescence possible des années maigres de 1930. Car on se souvient très bien que s'il est si souvent de nouvelles équipes dans de nouvelles villes, on se souvient également qu'elles n'ont pas vécu longtemps. L'histoire

Les parents de Bruce Kidd ont encouragé ses talents

OTTAWA, (P.C.) — J. Roby Kidd, le père du jeune coureur Bruce Kidd, dit qu'il a peut-être fait une erreur ou peut-être pas en encourageant son fils dans cette carrière athlétique même s'il a été critiqué par des amis et des collègues.

Cependant, cela ne lui aurait rien fait si Bruce, au lieu de se perfectionner dans la course, avait préféré orienter son activité dans une autre direction.

"Si Bruce n'avait pas trouvé une détente dans le sport de la course, j'espère qu'il aurait trouvé autre chose et nous l'aurions encouragé en autant que cette autre chose aurait été constructive", dit M. Kidd. Pour ce qui est de la course, les parents sont aujourd'hui fiers de lui puisqu'il a remporté la première Médaille d'or du Canada aux Jeux de l'Empire en une douzaine d'années en gagnant l'épreuve des six milles à Perth, en Australie.

M. Kidd, qui est secrétaire du Conseil de recherches en Sciences sociales du Canada, dit qu'en tant que père, son premier objectif est de guider ses cinq enfants vers ce qui est de nature à les intéresser, qu'il s'agisse de littérature, de théâtre, de musique, d'art ou de sport.

Les parents de Bruce ont toujours encouragé leurs enfants à se lancer dans une activité quelconque de leur choix.

"Nous n'avons jamais demandé à Bruce de cesser de

pratiquer le sport de la course. Naturellement, nous l'avons aidé à comprendre qu'en agissant ainsi il pourrait subir, d'autre part, des pertes de temps ou des occasions de se perfectionner dans d'autres domaines."

M. Kidd dit qu'il a été critiqué. On lui a dit qu'il permettait à son fils d'entreprendre trop. On lui a aussi répété qu'il y avait possibilité que ce sport de la course soit dommageable au cœur et à la santé de son fils.

M. Kidd ne croit pas que son fils ait entrepris trop pour ses capacités. Il a réussi dans ses études académiques en plus de collaborer aux nouvelles dans un poste de radio à Toronto. Bruce croit lui-même que son activité sportive l'a aidé dans ses études.

Quant à sa santé, M. Kidd dit que son fils a toujours été bien suivi par les médecins et que le risque de la détérioration n'était pas assez grand pour l'empêcher de pratiquer la course.

M. Kidd a aussi été l'objet de reproche de la part de certaines personnes parce qu'il n'est pas intervenu lorsque son fils a refusé une course pour aller étudier à Harvard alors qu'il voulait continuer ses études à l'université de Toronto où il est depuis deux ans.

M. Kidd est d'avis que lorsqu'on apprend à ses enfants à prendre leurs propres décisions ce n'est pas logique ensuite de commencer à leur faire changer d'idée.



LIGUE NATIONALE	
Toronto 2 Canadiens 1	
Detroit 3 Rangers 3	
Chicago 3 Boston 4	
Ligue Américaine	
Providence 3 Cleveland 7	
Rochester 2 Pittsburgh 2	
CE SOIR	
Ligue Nationale	
Boston à Detroit	
Ligue Américaine	
Springfield à Québec	

CLASSEMENT	
LIGUE NATIONALE	
G	P
Chicago 13	9
Toronto 11	6
Detroit 10	7
Canadien 10	7
New York 8	12
Boston 2	14

LIGUE AMERICAINE	
G	P
Québec 12	6
Providence 12	10
Hershey 12	10
Springfield 12	10
Baltimore 10	10

DIVISION OUEST	
G	P
Buffalo 13	7
Rochester 9	10
Cleveland 7	16
Pittsburgh 5	14

LIGUE METROPOLITAINE	
G	P
National 13	1
N-D-G 11	8
Lachine 8	6
Rosemont 8	10
Verdun 9	3
St-Jérôme 6	9
St-Jérôme 4	9
Valleyfield 5	12

Le Mexique complète la déroute

Les surprisants Mexicains ont complété la déroute de l'équipe de l'Inde en s'adjugeant la série au compte de 5 matches à 0. Ayant pris une avance de 3-0 aux deux premiers jours de la compétition, ils ont enlevé haut la main hier les deux derniers simples alors que Mario Llamas a défait Premjit Lal 6-2, 6-2, 6-3 et que le capitaine de l'équipe Mexicaine, Contreras, a eu raison du jeune prospect Akhtar par 6-4, 2-6, 5-7, 6-4, 6-3. Le Mexique s'apprête donc à faire face aux Australiens les 26-27 et 28 décembre prochains, dans le match de la grande finale pour la possession de la Coupe Davis. Une victoire dans le double, mardi, avait assuré le Mexique d'atteindre la ronde finale pour la première fois depuis les débuts des rencontres de la Coupe Davis.

Victoire facile de Llamas Lors du premier match hier, Mario Llamas, un vétéran de plusieurs années en compétition internationale, a facilement vaincu son adversaire de 20 ans.

La variété de ses coups et son opportunisme aux bons

moments de la rencontre lui ont valu cette victoire qu'on lui concédait d'avance d'ailleurs. Il en fut tout autrement cependant en ce qui concerne le match que durent se disputer le capitaine de l'équipe Mexicaine, Pancho Contreras et le jeune Akhtar Ali. Celui-ci, qui on ne concédait que très peu de chances également de l'emporter sur un adversaire beaucoup plus expérimenté, a fait preuve d'une combativité qui a failli lui procurer sa première victoire

Match nul à Détroit

DETROIT — Les Red Wings de Détroit et les Rangers de New-York ont fait joute nulle hier soir, par le résultat de 3-3. André Pronovost, à sa quatrième minute dans l'uniforme des Red Wings, a marqué son premier but de la saison, sur des passes de Norm Ullman et Floyd Smith.

Dean Prentice a compté deux fois pour les Rangers à la seconde période et Larry Cahan a réussi son troisième. Floyd Smith a donné un deuxième but à Détroit.

Norm Ullman a réussi le but égalisateur 63 secondes avant la fin de la partie, à la suite d'un hors-jeu.

Première période	
1-Détroit: A. Pronovost (1)	3:10
Punitions: Young 7:50, Cahan 12:15	
Deuxième période	
2-New York: Prentice (6)	1:00
(Heberton, Horvath)	
3-Détroit: Smith (4)	10:43
(Gadby, Ullman)	
4-New York: Cahan (3)	13:31
(Prentice, Horvath)	
5-New York: Prentice (7)	17:44
(Heberton)	
Punitions: Balon 5:54, Young 7:18, Young 17:26	
Troisième période	
6-Détroit: Ullman (7)	18:57
(Howe)	
Punition: Cahan 6:53	
RIGGIN 8 11 7-26	
PAILLE 12 8 15-35	



Gaston Tremblay, le nouvel instructeur de golf au centre Notre-Dame. Il est le pro du club de golf de St-Zotique-sur-le-Lac. Assistant depuis huit ans de Damien Gauthier au Golf municipal, il est un ancien assistant-pro de Jules Huot, à Laval-sur-le-Lac. Il détient le record du St-Zotique, avec un 61. Il entre en fonction au centre du chemin de la Reine-Marie, à partir du 10 décembre. On peut prendre rendez-vous avec lui à toute heure du jour, à RE. 7-3379.

Un but de Ron Stewart donne la victoire aux Leafs de Toronto

L'ailier droit Ron Stewart a brisé une égalité de 1 à 1 hier soir pour procurer une victoire de 2 à 1 aux Leafs de Toronto aux dépens des Canadiens de Montréal dans une partie de la ligue Nationale où les deux gardiens de buts ont été sans crédit les deux étoiles de la joute.

Première période Les Leafs ont nettement dominé le jeu au cours des trois premières minutes de la partie mais ne purent tirer aucun avantage de la supériorité de leur attaque. Canadien répliqua à son tour par une attaque

endiablée où Moore vint assiéger la forteresse de Bower, suivi par trois lancers consécutifs de Bill Hicke. Les Leafs, Mahovlich en tête, bourdonnèrent à leur tour autour de Plante mais en vain. Le jeu fut également partagé tout au long de ce premier vingt qui se termina au compte de 0 à 0.

Deuxième période Mahovlich ouvre le pointage. Au tout début de la deuxième période Frank Mahovlich donna l'avance aux siens à 1:02. Dave Nevin fit tout le travail de porter l'attaque en territoire du Tricolore et la Mahovlich s'empara d'une rondelle glissant vers lui pour lancer par-dessus un Jacques Plante qui avait à sa merci. Plante sauva miraculeusement devant Pulford, Horton et Stanley coup sur coup. Hicke prit le chemin du cachot et Plante seul encore une fois empêcha les Leafs d'augmenter leur avance.

Le reste de ce deuxième vingt se continua de la sorte avec Plante barrant la route aux Leafs de plus en plus menaçants. Au terme de cette deuxième période les Leafs menaient donc au compte de 1 à 0.

Troisième période Dick Duff écœuva d'une punition pour avoir fait trébucher Henri Richard à 7:07 et 15 secondes plus tard Bernard Geoffrion égalait le pointage de 1 à 1 alors qu'il décocha un boulet

à bout portant sur Bower. Les deux vinrent en collision. Bower fut rudement secoué sur ce but de même que Béliveau qui parut s'être blessé au bras.

Une minute et 12 secondes plus tard cependant les Leafs reprenaient l'avantage grâce à une série de passes magnifiques entre Brewer, Pulford, Brewer encore et finalement à Stewart qui déjoua Plante pour réussir le dernier but de la partie. Résultat final, donc, Toronto 2, Canadien 1.

Jacques Plante dut exécuter 31 arrêts tandis que Bower dans la cage des Leafs en bloquait 30.

Première période	
Aucun but	
Punitions: Talbot 14:05, Mahovlich 15:38	
Deuxième période	
1-Toronto: Mahovlich (14)	1:02
(Nevin)	
Punitions: Hicke 8:06, BAUN 13:31	
Troisième période	
2-Montréal: Geoffrion (11)	7:22
(Marshall, Béliveau)	
3-Toronto: Stewart (3)	8:34
(Brewer, Pulford)	
Punition: Duff 7:07	
ARRÊTS:	
PLANTE 6 13 12-31	
BOWER 8 13 9-30	

Les compteurs

	B.	A.	P.
McDonald, Chicago	12	13	25
Mikita, Chicago	8	17	25
Geoffrion, Can.	11	12	23
Bathgate, N.-York	8	15	23
Delvecchio, Detroit	6	16	22
Mahovlich, Toronto	14	7	21
Howe, Detroit	9	11	21
Hull, Chicago	8	12	20

CAZALIS et PRATS
C & P
CAZAPRA
VERMOUTH sec FRANÇAIS
"LE SOLEIL"
IMPORTÉ DE SÈTE (France)
A TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGIE DES
ALCOOLS DU QUÉBEC, SOUS NO 558A

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons
votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
Jusqu'à 24 MOIS pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4.000 milles — Estimé et remorquage gratuits
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.
5529, rue Papineau MH 34 527-3641

à l'approche
des fêtes...

commandez
KINGSBEER

La prison pour corruption

Deux résidents de St-Louis ont été condamnés à cinq ans de prison et à des amendes se totalisant à \$30,000 pour avoir soudoyé des joueurs de ballon-panier d'un Collège de la Caroline du Nord pour qu'ils consentent à "vendre" le résultat de certaines joutes.

Le juge Heman Clark a ordonné à Dave Goldberg, 46 ans, de payer une amende de \$21,000 en plus de lui imposer une peine de prison, et une amende de \$9,000, plus la prison également à Steve Leke-metros, 39 ans, de St-Louis aussi. Ils ont été trouvés coupables d'avoir voulu offrir des pots-de-vin à certains joueurs pour les inciter à perdre certaines parties de ballon-panier; le jury a délibéré pendant deux heures avant d'en venir à cette décision. Goldberg fut trouvé coupable sous 18 chefs d'accusation différents pendant que son co-pain Leke-metros subissait le même sort sous 14 chefs d'accusation. A condition toutefois de payer l'amende, plus la moitié des frais de cour, ils ont été remis en liberté sous des cautionnements de \$50,000 et \$25,000 chacun.

Les Canadiens français ne sont pas respectés à cause de leur lâcheté!

Par Fernand BOURRET

M. Sévigny: Le bill de l'Expo est à l'étude

OTTAWA (DNC) — Le ministre associé de la Défense a déclaré hier aux Communes que les procureurs du gouvernement fédéral, du gouvernement de la province de Québec et de la Cité de Montréal sont actuellement à l'étude le projet de loi concernant la société qui sera chargée de la réalisation et de l'administration de l'exposition mondiale qui aura lieu à Montréal en 1967.

Il répondait alors à une question de M. Vincent Drouin, libéral d'Argenteuil-Deux-Montagnes qui avait demandé si une entente était intervenue entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal, relativement à la constitution d'une société qui sera chargée de réaliser l'exposition universelle.

M. Sévigny a ajouté qu'il croit que l'accord sera réalisé bientôt parce que le gouvernement fédéral désire soumettre le projet de loi au parlement le plus tôt possible afin de mettre en action les rouages nécessaires à l'exposition universelle.

En réponse à une question supplémentaire de M. Allan MacNaughton, libéral de Mt-Royal, M. Sévigny a précisé qu'il s'attend à recevoir le texte de l'accord sur le projet de loi d'ici quelques jours et que par la suite, il n'y aura aucun délai dans la présentation du bill.

Nommé à la SCB

Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, a été nommé évêque "ponens" auprès de la Société Catholique de la bible. La nomination a été faite par l'assemblée épiscopale de la province de Québec.

OTTAWA (DNC) — Les Canadiens français ont quelquefois des soubresauts sporadiques quand leur fierté est blessée trop publiquement. J'en reconnais la preuve à l'occasion de certains événements, comme l'affaire Gordon alors que d'une façon spectaculaire, on crie son mécontentement, on descend dans la rue, on signe des pétitions, on se rend même manifestant devant le parlement et crier son dégoût.

Mais ça passe, les blessures se cicatrisent tranquillement et tout rentre dans l'ordre.

L'ordre, le cours normal des choses, c'est la lâcheté quotidienne des Canadiens français devant les faits journalistiques, en apparence anodins, mais qui vous accablent peu à peu, font de vous des citoyens de second ordre.

L'expérience que j'ai vécue hier n'est pas unique. Elle se répète quotidiennement, à longueur d'année.

Le ministre adjoint de la défense nationale, M. Pierre Sévigny, avait convoqué hier les journalistes de Montréal pour

M. PIERRE SÉVIGNY

Ottawa ne limitera pas sa participation à l'exposition

Par Jean-Marc LALIBERTÉ

Le ministre associé de la défense et député de Chambly aux Communes, M. Pierre Sévigny, a nié catégoriquement hier les allégations publiques dans "Le Devoir" de mardi dernier et voulant qu'Ottawa ait décidé de "limiter" sa participation à l'exposition de 1967.

D'après le correspondant du "Montreal Star" dans la capitale fédérale, le ministre a fortement nié hier que le gouvernement fédéral "limiterait" sa contribution à l'exposition.

L'article publié dans "Le Devoir" mardi disait que "les observateurs municipaux se demandent si Montréal pourra sortir de cette aventure (l'exposition) avec autant de bénéfices qu'on le supposait au début".

M. Sévigny a dit qu'il est complètement faux de laisser entendre que le gouvernement fédéral limiterait sa participation à l'exposition qui est "le plus grand défi à l'initiative canadienne que notre esprit de pionnier a eu à relever".

M. Sévigny a aussi dit que les trois gouvernements, fédéral, provincial et municipal, avaient décidé de ne pas faire de l'exposition un ballon politique.

Le ministre a souligné que l'étendue du terrain de l'expo-

sition — environ 800 acres — est déterminée par la participation des pays à cet événement et qu'en plus il faudra d'immenses terrains de stationnement. L'emplacement sera situé sur l'île de Montréal.

M. Sévigny a admis que les moyens de communications entre le centre de la ville et le terrain de l'exposition "est un énorme problème" de même que la liaison avec les autres parties de l'île de Montréal. L'article publié dans "Le Devoir" disait que "pour limiter sa participation à l'exposition Ottawa aurait inséré dans le projet de loi plusieurs clauses restrictives empêchant le gouvernement fédéral de participer aux travaux connexes à l'exposition: routes, autostrades, constructions de toutes sortes".

M. Sévigny s'est bien défendu de vouloir favoriser son comté, Chambly.

Le ministre associé de la défense a longuement parlé de la composition de la Compagnie de la Couronne. Il a dit que le gouvernement fédéral désignera la moitié de ses membres et Montréal et la province de Québec, l'autre moitié.

leur faire part de ses remarques ou plutôt de ses dénégations concernant un article paru dans "Le Devoir" de mardi, sous la signature de Jean-Marc Laliberté, au sujet des limites que son-gerait apporter le gouvernement fédéral à sa contribution à l'exposition universelle.

Le représentant du journal *Montreal-Matin*, M. Clément Brown; le représentant du journal *La Presse*, M. Jean Charpentier; le représentant du *Montreal Star*, M. Jim Wilson, et le représentant du *Devoir* ont répondu à l'invitation.

A peine le ministre avait-il ouvert la bouche pour expliquer son point de vue que le représentant de *La Presse* fit remarquer au ministre que M. Wilson ne comprenait pas le français, il serait préférable pour M. Wilson que l'entrevue se déroule en anglais.

Et c'est ainsi que les choses se passèrent. Le ministre Sévigny, en compagnie de trois représentants de la presse française, se mit à fournir ses explications en anglais.

Evidemment, je ne veux pas critiquer plus qu'il ne le faut M. Sévigny pour s'être rendu à un vœu manifesté par un représentant de la presse française.

Je trouve seulement étrange que le représentant du "plus grand journal français d'Amérique" trouve le moyen de se mettre à genoux et réclamer que, par déférence pour un représentant de la presse anglaise, l'entrevue se déroule en anglais.

Evidemment, si j'étais querelleur, j'aurais pu réclamer du ministre qu'il s'exprime en français, surtout quand ses remarques visaient exclusivement un reportage paru dans le journal *Le Devoir*.

Pour ma part, au cours de conférences de presse au Parlement, je n'ai jamais entendu un représentant de la presse anglophone demander que l'entrevue se déroule en français.

Evidemment, ils se sentent chez eux et pour eux, les Canadiens français doivent être capables de comprendre l'anglais.

Mais les Canadiens français se trouvent aussi chez eux au Parlement fédéral. Vrai ou faux? Si c'est vrai, les représentants de la presse anglophone devraient pouvoir également suivre des conférences de presse données par des porte-parole Canadiens français dans le gouvernement. Et si nous ne sommes pas chez nous à Ottawa, eh bien, il ne nous reste plus qu'à nous replier, qu'à nous en aller et donner raison aux séparatistes.

Pour moi, le plus triste est de voir des Canadiens français, au nom d'un "fair play" et d'une politesse exagérée, faire bon marché de leurs droits, non pas seulement de les donner quand on leur demande, mais de les offrir sur un plateau d'argent, même quand on ne le leur demande pas.

C'est peut-être triste également pour M. Sévigny qui aura perdu la chance de faire valoir son point de vue dans *Le Devoir*, mais je ne veux pas m'associer à la lâcheté que je déplore. (Pour les raisons qu'il vient d'exprimer, notre confrère n'a pas fait le compte rendu de la conférence de presse. NDLR)



Rowat: le Protestant School Board a suivi la procédure normale

L'achat récent de deux terrains par le Protestant School Board of Greater Montreal dans la municipalité de St-Léonard de Port-Maurice s'est fait selon une procédure normale. C'est ce qu'a déclaré hier M. John P. Rowat, président du PSBGM, à la suite de rumeurs d'irrégularités qui se seraient produites dans deux transactions immobilières de cette commission scolaire.

M. Rowat a en outre fait savoir son étonnement devant la proposition d'une enquête "provinciale" sur les transactions immobilières de la commission durant les dix dernières années, proposition, a-t-il souligné, qui a été avancée par un parti fédéral, le NDP (section de Notre-Dame-de-Grâce).

Toute transaction immobilière de notre commission, a-t-

il dit, se réalise selon une politique établie qui a sauvé aux contribuables des centaines de milliers de dollars.

Le Protestant School Board of Greater Montreal a été accusé la semaine dernière d'avoir permis à deux sociétés d'investissement immobilier de réaliser des profits de \$377.000 en achetant de ces firmes, à un an d'intervalle, deux ter-

rains au coût total d'environ \$792.000.

Il a été dit, par la même occasion, qu'au moment où la Commission des écoles protestantes du grand Montréal décidait d'acheter les deux terrains en question, ceux-ci n'étaient même pas la propriété des firmes concernées.

M. Rowat a expliqué hier, au cours d'une conférence de presse que chacune des 11 commissions scolaires locales placées sous l'autorité de la commission métropolitaine étudie ses propres problèmes, en fait part à la commission métropolitaine et recommande ensuite l'achat de terrains particuliers.

Avant d'en arriver à une décision, la commission métropolitaine doit considérer, au point de vue éducationnel, les rapports de ses éducateurs professionnels au sujet de la situation et des besoins du terrain et, au point de vue monétaire, analyser le rapport d'estimateurs indépendants.

M. Rowat ajoute: "Dans les deux transactions immobilières en question, cette méthode d'action a minutieusement été observée, et à la suite des informations présentées, le Bureau métropolitain a demandé et reçu les autorisations nécessaires au Département provincial de l'Instruction publique, du ministère provincial de la santé et enfin de la Commission municipale de Québec."

M. Rowat a précisé que le Bureau métropolitain est constamment sous pression pour acheter de nouveaux terrains, mais que chaque offre est exa-

minée soigneusement selon la procédure établie.

Enfin, il était tout à fait en dehors des pouvoirs du Bureau métropolitain de réaliser plus tôt des achats à St-Léonard de Port-Maurice, municipalité dans laquelle les deux transactions en question ont eu lieu.

Quand vaut-il mieux ne PAS se marier?

"Pourquoi nos parents nous ont-ils laissés sortir ensemble si jeunes? Pourquoi maman tenait-elle tellement à ce que j'aie du succès auprès des garçons? Pourquoi n'avons-nous pas pu profiter plus longtemps de notre jeunesse?" Voilà les questions troublantes que pose dans *SELECTION* du Reader's Digest de décembre une jeune femme de 23 ans, mère de trois enfants. Toutes les mamans de jeunes filles de moins de 20 ans se doivent de lire cet article. Il pourrait, dans bien des cas, faire éviter de grands malheurs. Achetez *Selection* aujourd'hui!

Le Barreau du Québec maintient la décision du Barreau de Mtl suspendant pour un an M. Courtemanche



M. COURTEMANCHE

AVIS DE DECÈS

JONCAS. — A Montmagny, le 3 décembre 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé accidentellement, Monsieur Louis-Ernest Joncas, époux de Léa Bissonnette, père de Pierre Joncas, agent d'immobilier et de Claude Joncas, avocat. Les funérailles auront lieu vendredi le 7 courant. Le convoi funéraire partira du salon J.S. Vallée Inc., No 5310 avenue du Parc, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RODRIGUEZ MEJIAS. — A Montréal, le 3 décembre 1962 à l'âge de 38 ans, est décédé. Dr. Jacinto Rodriguez Mejias, demeurant au 3795 avenue Hampton, N.D.G. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 décembre. La dépouille mortelle est partie des salons Urgel Bourgeois Ltée, mercredi à 5 h. pour Dorval, et de là à Las Palmas de Grand Canaries. Un libéra sera chanté jeudi 6 décembre à l'église N.D.G. à 8 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Le conseil général du Barreau de la province de Québec a rejeté l'appel porté par l'ex-sénateur Henri Courtemanche qui en avait appelé de la suspension pour une période d'un an que lui avait imposée le conseil du Barreau de Montréal.

L'avocat montréalais a été rayé du Barreau pour avoir posé des "actes contraires à l'honneur et à la dignité du Barreau". Le secrétaire du Barreau du Québec, Me Charles Coderre, a avisé tous les tribunaux de la province de la décision du conseil général.

Cette sanction est finale et sans appel. Elle découle d'une enquête menée par une Commission présidée par le juge Victor Chabot, sur l'administration de l'hôpital Jean-Talbot.

Les enquêteurs ont reproché à M. Courtemanche d'avoir accepté la somme de \$60.000 pour services professionnels en obtenant une charte d'hôpital public des autorités provinciales.

L'ancien secrétaire d'Etat dans le premier cabinet Diefenbaker a démissionné à la Chambre haute le 22 décembre dernier.

DANS UN MÉMOIRE SOUMIS AU GOUVERNEMENT

Le Comité des citoyens de Mtl réclame la planification régionale

Une confusion croissante règne dans le territoire qui s'étend au delà des limites de la métropole canadienne, souligne un mémoire que le Comité des citoyens de Montréal a présenté hier au premier ministre de la province, M. Lesage, et à quelques ministres de son cabinet.

Des mémoires précédents de la part du même groupement avaient mis en évidence le besoin de planification de la région de Montréal, le rôle prépondérant de la province et sa responsabilité en ce domaine. L'exposition universelle à Montréal en 1967, rend encore plus urgente l'attention que l'on doit apporter aux problèmes de planification régionale, ajoute le mémoire.

La Hollande et la Suède et, depuis 1950, un grand nombre de régions urbaines en Amérique du Nord ont établi un système de planification régionale.

Selon les auteurs du mémoire, un tel système permettrait d'éviter de graves erreurs. Ils citent en exemple le tracé de la route le long de la rive sud du fleuve.

Ce tracé, soutiennent-ils, est dépourvu de tout sens et viole l'avis unanime des urbanistes, toutes les lois de la planification. "Ce genre de

projet incomplet continuera de faire déprimer la région, en laissant surgir des quartiers industriels, résidentiels, des installations de loisirs, de second ordre. Le gouvernement provincial doit assumer ses responsabilités et créer un système de planification régionale, non pas selon les données d'un ministère en particulier, mais en coordonnant les efforts de tous les ministères provinciaux en cause avec les exigences des services fédéraux et municipaux et celles d'intérêts privés. La Constitution canadienne dévolue aux provinces les droits et responsabilités en ce domaine," souligne le mémoire.

"C'est maintenant qu'il faut agir. Il est urgent de mettre fin à cette stérilisation de nos efforts, à ce gaspillage croissant de nos ressources, de notre potentiel régional.

Dans la perspective de l'exposition mondiale et universelle de 1967, il n'a jamais

paru aussi urgent et aussi opportun d'avoir un système de planification régionale, si nous désirons prouver au monde que nous sommes plus qu'une ville de province. La population de la région de Montréal est en droit de s'attendre à une action rapide et efficace de la part du gouvernement provincial, des maintenant et non pas dans deux, cinq ou dix ans," conclut le mémoire.

En préambule, le comité des citoyens de Montréal rappelle les progrès accomplis en vue d'une planification régionale depuis la publication d'un premier mémoire, en janvier 1961. Le Conseil d'orientation économique; les divers ministères provinciaux; la Cité de Montréal, notamment son Service de l'urbanisme; les organismes fédéraux, les municipalités et corps publics ont tous manifesté un intérêt croissant pour les plans d'ensemble, la planification régionale.

Pourquoi pas

Dupuis



OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9h.

VENTE CE SOIR, VENDREDI ET SAMEDI

500 NOUVEAUX

PALETOTS D'HIVER

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

37.95

● ETOFFE VELOURS TOUT LAINE

● APPLIQUEE SUR CAOUTCHOUC-MOUSSE

● QUEL BAS PRIX... PROFITEZ-EN

Pensez au temps des FÊTES et à l'hiver '63 en profitant de cette vente extraordinaire. Paletots à devant droit, coupe semi-raglan et doublure pleine longueur. Le col type balmacaan — poches ordinaires avec rabat. Confection soignée par un manufacturier local. Carreaux — petits motifs : • Vert • Gris • Bleu • Charcoal. Tailles : 35 à 46 — toutes statures.

VOILA LE VRAI PALETOT à porter à la ville ou en voyage. Un léger dépôt retiendra pour vous jusqu'à NOËL le modèle choisi. Vous le paierez en 1963 en bénéficiant des FACILITES DE PAIEMENTS DUPUIS EN COURS. (Renseignements au service du crédit 6e Dupuis).

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



Jos. E. Seagram & Sons Ltd., Waterloo, Ont.